

Trop de pesticides dans nos fruits et légumes, selon une étude européenne

LA MOITIÉ des fruits, légumes et céréales consommés en France en 1999 présentaient des résidus de pesticides, selon une enquête de l'Office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne, rendue publique lundi 6 août. Mais seulement 8 % de l'ensemble de ces aliments étaient en infraction avec les normes européennes, 41 % contenant des pesticides à des taux acceptables. Ce résultat est cependant parmi les plus mauvais d'Europe, seuls l'Autriche et les Pays-Bas faisant moins bien que la France. Pour la moyenne des dix-sept pays concernés par l'étude, 64 % des aliments testés ne contenaient ni herbicides, ni insecticides, ni fongicides. La France est le deuxième utilisateur mondial de pesticides derrière les Etats-Unis. Ces « produits phytosanitaires » n'impliquent pas forcément un risque pour la santé.

Lire page 24

G8 : enquête sur les brutalités policières

- A Rome, la mission d'information sur les violences des forces de l'ordre lors du sommet de Gênes commence ses auditions
- En Europe, les victimes témoignent et s'organisent pour porter plainte
- L'Italie s'interroge sur la formation de sa police
- L'Allemagne propose un corps anti-émeute européen

LES BRUTALITÉS policières qui ont accompagné le sommet du G8 fin juillet à Gênes n'en finissent pas d'avoir des répercussions en Europe. A Rome, la mission parlementaire d'information commence

ses travaux mardi 7 août. Elle devra entendre mercredi le directeur national de la police, Gianni De Gennaro, l'ancien bras droit de Giovanni Falcone, le chef de la lutte anti-Mafia. Mais l'opposition

réclame surtout l'audition de Gianfranco Fini, le vice-président du conseil et chef du mouvement post-fasciste, l'Alliance nationale, dont la présence dans les locaux de la police a entraîné des interroga-

tions sur l'influence de l'extrême droite dans la police.

L'Italie s'interroge aussi sur sa police, alors que les témoignages continuent de dresser un tableau accablant du comportement des policiers à la caserne Bolzaneto où étaient conduits les interpellés avant d'être transférés en prison. Les magistrats italiens chargés de l'enquête ont employé le mot de « torture ». De Bruxelles à Francfort et Londres, nos correspondants ont recueilli des témoignages qui évoquent des passages à tabac dans les locaux de la police.

Parallèlement, le ministre de l'intérieur allemand a lancé l'idée d'une police anti-émeute européenne. Les effectifs de ce corps international seraient formés spécialement pour le maintien de l'ordre dans les manifestations. Les Allemands souhaitent aussi former un fichier européen des « touristes émeutiers ».

Lire page 2 et notre éditorial page 9

www.lemonde.fr/genes



ATHLÉTISME

Marion Jones battue

Surprise aux championnats du monde d'athlétisme à Edmonton (Canada). La favorite du 100 mètres, l'Américaine Marion Jones, invaincue en cinquante-quatre courses, a été devancée de 2 centièmes de seconde par l'Ukrainienne Zhanna Pintusevitch (photo), victorieuse en 10 s 82. Chez les Français, après le forfait sur 400 mètres haies de Stéphane Diagana, souffrant d'une tendinite, les chances de médailles s'amenuisent.

p. 14 et 15



Ulster : l'IRA fait un geste

L'ESPOIR renaît en Ulster où l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a fait savoir, lundi soir 6 août, qu'elle était prête à détruire une partie de son arsenal. Ce faisant, le camp républicain (catholique) signifie qu'il accepte le projet de compromis préparé par Londres et Dublin pour relancer un processus de paix interrompu avec la démission le 1^{er} juillet de David Trimble, le premier ministre du gouvernement bi-confessionnel de la province. Toutefois, rien ne garantit que les Unionistes (les protestants) vont se satisfaire de l'engagement verbal pris par l'IRA pour reprendre l'expérience d'un gouvernement commun avec les républicains.

Lire page 4

On ne sait jamais ce qui va arriver et le best-seller du pire vous dit quoi faire

VIVANT dans un pays confortable et adorant se faire peur, les Américains ont porté au nombre des meilleures ventes littéraires de l'année un ouvrage qui détaille les « scénarios du pire » et les moyens d'y survivre. C'est un petit livre jaune orangé, la couleur rassurante des autobus scolaires. Il peut se glisser dans la poche ou, consacrent ses auteurs, dans la boîte à gants : « On ne sait jamais. »

En fait de pire, il ne s'agit pas de guerre chimique ni d'attaques de missiles intercontinentaux, mais de crocodiles, d'avalanches, de voitures qui tombent à l'eau, de parachutes qui ne s'ouvrent pas, d'avions dont le pilote est subitement frappé d'une crise cardiaque, bref, de toutes ces catastrophes ou situations improbables auxquelles les journaux télévisés américains consacrent des développements enthousiastes dans leur rubrique « Survivor Story ».

« Le principe de base de ce livre est simple, expliquent les auteurs, Joshua Piven, 29 ans, et David Borgenicht, 32 ans. Vous ne savez jamais l'heure à laquelle vous pourriez être appelé à vous livrer à un acte d'extrême bravoure. » Bref, si le destin vous somme de pratiquer une trachéotomie,

d'accoucher un bébé dans un taxi, ou de recevoir un colis piégé, le manuel vous indique comment pratiquer. En cas de tremblement de terre, ne pas rester dans la cuisine ni près de la cheminée. En cas de coup de poing dans l'estomac, encaisser à l'oblique. En cas de fusillade, inutile de compter les coups de feu. « Vous n'avez aucune idée du nombre de munitions qui restent. Computer, c'est seulement au cinéma. »

Le Worst-Case Scenario Survival Handbook explique aussi quelle contenance prendre en cas de rencontre avec un animal sauvage hors jardin zoologique. S'il s'agit d'un alligator, l'idéal est de réussir à se percher sur son dos en exerçant une pression sur le cou ; automatiquement, les mâchoires s'ouvrent. En cas d'attaque de requin, il est recommandé de frapper sans discuter. Pas le nez, « comme on le croit souvent », mais les yeux ou les branchies. Et c'est encore mieux avec un objet lourd, tel qu'un « appareil photo ». (Ne rions pas. Les Etats-Unis sont encore un pays de prédateurs. L'été dernier, la presse montrait des photos d'ours marchant sur l'autoroute après avoir été chassés des hauteurs par les feux de forêt. Cette année, ce sont les requins qui, ayant

semé la panique en Floride, ont fait la « une » de Time).

Avec ses croquis et diagrammes, dans le style « manuel du boy-scout des années 1950 », comme dit le New York Times, l'ouvrage a été vendu à plus d'un million et demi d'exemplaires. Dix-huit mois après sa sortie, il figure encore régulièrement sur la liste des best-sellers du New York Times. Distribué par une maison d'édition californienne, Chronicle Books, qui n'avait jamais connu pareil engouement en trente-cinq ans, il a engendré l'habituelle collection de produits dérivés qui entourent les phénomènes de librairie (calendriers, cartes postales, etc.).

In fine, les auteurs publient la liste de leurs sources : des experts, rien que des experts. Des sommités dans le domaine de la météorologie, du parachutisme, de la cardiologie ou de la mécanique auto (pour le chapitre : Comment démarquer une voiture sans la clé). « Nous avons touché quelque chose, mais nous ne savons pas exactement quoi, a reconnu David Borgenicht, c'est de l'information exacte. Mais qui en a besoin ? »

Corine Lesnes



VIDÉO

L'empire des jeux

Avec Counter-Strike, des unités antiterroristes affrontent des groupes terroristes avec un réalisme à faire frémir. Avec ses missions périlleuses, tous les ingrédients sont réunis pour une aventure à suspense. Disputés par équipes, comme un sport collectif, les matches se multiplient à travers le monde. Le créateur, un jeune Vietnamien de Vancouver, avoue ne vivre que pour le jeu vidéo.

p. 8

Fonds spéciaux et fraude fiscale



JEAN-PIERRE DINTILHAC

DANS une lettre du 31 juillet, le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, envisage clairement des poursuites pour fraude fiscale contre les bénéficiaires de fonds spéciaux non déclarés.

Lire page 6

www.lemonde.fr/chirac-affaires

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 808 - 7,50 F - 1,14 €



1/4

Les Professionnels du Marché de l'Art attendent avec impatience les effets de la loi du 10 juillet 2000

A paraître : **Le Code des Ventes Volontaires et Judiciaires**

Analyses et synthèses loi du 10/07/2000 et décret 2001-850-851-852 du 19/07/2001. Généré, porté et appliqué.

49 Euros TTC (321,42 FRF TTC) 300 pages - ISBN : 2-907129-28-7

Le Service Judiciaire Européen est une société du Groupe Artprice.com

2001, la France n'est plus qu'un troisième place du Marché de l'Art mondial loin derrière les pays anglo-saxons.

artprice.com

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

Partenaire Institutionnel des Biennales d'Art Contemporain de Lyon 2001 & 2003

artprice.com coté au Nouveau Marché (7478)

Groupe Serveur S.A.S. capital 598 539 000 FRF

Une participation du groupe Bernard Arnault (Agafin)

POINT DE VUE

A propos d'un « ami » français

par Elie Barnavi

JE ne sais ce qui m'a le plus révolté dans cette « Lettre à un ami israélien », signée par Pascal Boniface (Le Monde du 4 août). L'hypocrisie du titre, qui m'a rappelé fâcheusement un méchant pamphlet publié naguère par Ibrahim Souss ? Le ton mielleux et patelin, qui masque mal une implacable hostilité ? L'écart entre la tonalité de ce texte et celle, brutale, d'un autre qu'il a commis, mais destiné à la consommation interne de son parti ? Le contenu, riche en insinuations idéologiques mais politiquement vide ? Tout cela à la fois, sans doute.

Occupons-nous du contenu. Nous sommes dans les « principes universels », n'est-ce pas, alors au diable l'analyse politique. Car enfin, pourquoi la « voie de la paix proposée par Barak », au dire même de notre censeur, a-t-elle échoué ? Pourquoi le camp de la paix israélien est-il en lambeaux ? Comment a-t-on glissé d'un processus de paix prometteur, qui semblait toucher à son terme, à

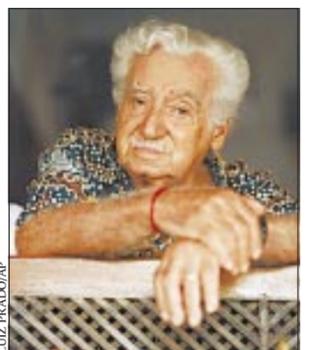
une campagne de terreur d'une envergure sans précédent, même dans notre malheureuse région battue depuis si longtemps par les vents mauvais de l'intégrisme religieux ? De Camp David à Taba, quel était le partage des responsabilités des uns et des autres dans l'échec ? Sur quoi a buté la négociation, puisque la « création d'un Etat palestinien indépendant et viable », qu'il appelle justement de ses vœux, ne faisait pas problème, ni pour le gouvernement d'Israël ni pour la majorité des Israéliens ? Ne cherchez pas un début d'explication dans le pamphlet du directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques.

Il est vrai que toute analyse politique procède d'une réflexion historique.

Lire la suite page 9

Elie Barnavi est ambassadeur d'Israël en France.

www.lemonde.fr/israel-palestiniens



LITTÉRATURE

Jorge Amado est mort

L'écrivain brésilien Jorge Amado est mort lundi 6 août dans sa ville natale de Salvador de Bahia ; il allait fêter ses 89 ans. Auteur de très nombreux romans, traduit dans une cinquantaine de langues, il avait su exprimer les aspirations, les désirs et les rêves des Brésiliens. Depuis plusieurs années, on parlait de lui pour le Nobel.

p. 19

International.....	2	Météorologie.....	17
France-Société.....	5	Jeux.....	17
Régions.....	7	Carnet.....	18
Horizons.....	8	Abonnements.....	18
Entreprises.....	10	Culture.....	19
Tableau de bord.....	11	Guide culturel.....	22
Aujourd'hui.....	14	Radio-Télévision.....	23

MONDIALISATION Les brutalités policières lors du sommet du G 8 à Gênes, les 20 et 21 juillet, continuent de faire des remous en Italie. La mission d'information parlementaire

sur les violences de Gênes commence ses travaux mardi 7 août. L'opposition réclame l'audition de Gianfranco Fini, le chef de l'Alliance Nationale, qui se trouvait dans les

locaux de la police. ● LA POLICE ITALIENNE, rajeunie, a été « formée » à l'école des hooligans et de la violence dans les stades de football. ● UNE POLICE ANTI-ÉMEUTES européenne :

l'idée a été lancée par le ministre allemand de l'intérieur. Londres n'y est pas favorable. ● LES TÉMOIGNAGES recueillis par nos correspondants en Europe font apparaître des mauvais

traitements policiers sans précédents récents dans un pays de l'Union européenne à l'occasion d'une manifestation de masse. (Lire aussi notre éditorial page 9.)

L'Italie se penche sur le comportement d'une police controversée

La mission d'information parlementaire italienne sur le comportement de la police pendant le sommet du G 8, fin juillet, commence ses travaux, mardi 7 août, à Rome. Pour éviter de nouvelles batailles de rue, Berlin lance l'idée d'une force anti-émeutes européenne

ROME

correspondance

Il avait l'habitude des auditions devant la commission parlementaire anti-mafia en sa qualité de « héros de la lutte contre Cosa nostra ». Cette fois, Gianni De Genaro, le chef de la police, devra faire appel à toute son habileté pour se défendre devant la mission d'information parlementaire sur les événements de Gênes, où il est attendu mercredi 8 août. Les sondages publiés ces jours-ci montrent que la tourmente est loin de l'avoir épargné : alors que deux de ses proches collaborateurs, ainsi que le chef de la police de Gênes, ont été mutés d'office, 50 % des personnes interpellées se disent

favorables à sa démission contre 25 % qui s'y opposent et 25 % qui sont sans opinion.

Selon les indiscretions, celui qui fut le bras droit de Giovanni Falcone, le juge assassiné par la mafia, devrait rappeler aux parlementaires la complexité d'une mission qui consiste à assurer à la fois la sécurité des membres du G 8 et la liberté de manifester de 200 000 contestataires, l'impossibilité de tenir séparés les violents des pacifistes, les recommandations faites aux agents de se montrer tolérants, le fait que les contrôles aux frontières aient été rétablis trop tard.

En attendant, pour la mission d'information parlementaire qui

doit commencer ses travaux mardi 7 août, la question est de savoir jusqu'où doit aller l'enquête. Pour l'opposition, la majorité doit démontrer qu'elle tient à la vérité, en acceptant sa proposition d'entendre tous les membres du gouvernement directement concernés par les événements : du ministre de l'intérieur, Claudio Scajola, à celui des affaires étrangères, Renato Ruggiero, qui avait tenté d'ouvrir le dialogue avec les contestataires, en passant par Roberto Castelli, le ministre de la justice qui, dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22 juillet, se trouvait dans la caserne Bolzaneto au centre des accusations de violence.

Mais c'est surtout l'audition de

Gianfranco Fini, réclamée à grands cris, qui est au centre des polémiques. Que faisait le vice-président du Conseil dans les bureaux de la police ? Une présence qui relance les interrogations sur le rôle d'Alliance nationale, son parti qui se veut celui de l'ordre, et qui selon nombre de commentateurs aurait donné aux policiers le sentiment d'être couverts « *quoi qu'il arrive* ». Certains mettent en cause le fait que Gianfranco Fini ait pris la défense du carabinier qui avait tué le manifestant le 21 juillet.

UN TABLEAU ACCABLANTE

Les témoignages, eux, continuent de dresser un tableau accablant de ce qui s'est passé dans la

caserne Bolzaneto où étaient conduits les interpellés avant d'être transférés en prison (*lire ci-dessous*) : de véritables récits de « *tortures* ». Ce sont les magistrats chargés de l'enquête qui emploient le mot tabou. Comment définir autrement les dizaines de témoignages de personnes obligées de rester debout près de quinze heures, les coups de matraque sous la plante des pieds pour ne pas laisser de traces, les têtes frappées contre les murs, les insultes, les menaces de viol, les chansons et les slogans fascistes à répéter...

Ce qui ressort également de ces témoignages, c'est que la caserne semblait ouverte à tous les agents, chacun de ceux qui avaient été

engagés dans les affrontements pouvait passer se défouler contre les « *ennemis* ». Rien d'étonnant alors que, côté perquisition musclée à l'école Diaz, l'on ait appris, avec l'acquisition par la magistrature des enregistrements des contacts radio entre les véhicules de la police et la centrale, que l'appel pour l'opération, lancé par un fonctionnaire de police, fut du style : « *Envoyez-nous un contingent, on va les massacrer* », et que de la préfecture de police, ce soir-là, on ait téléphoné pour demander l'envoi de « *plusieurs ambulances* » avant même de commencer ce qui ne devait être qu'une perquisition.

S. A.

Les nouveaux démons des forces de l'ordre rappellent de mauvais souvenirs des années 1970

ROME

de notre envoyé spécial

13 mai 1977 : Giugiana Masi, une militante radicale, est tuée par un policier en civil à l'issue d'une

REPORTAGE

Les débordements de Gênes reflètent une crise aiguë de populisme généralisé

manifestation de l'extrême gauche.

Gênes, 20 juillet 2001 : Carlo Giuliani meurt, victime d'un carabinier alors que forces de l'ordre et militants antimondialisation s'affrontent en marge du sommet du G 8. Les images de la répression, d'une violence rare, font le tour du monde.

Vingt-quatre ans séparent ces

deux dates. Vingt-quatre ans au cours desquels la police italienne n'a pratiquement plus jamais fait parler d'elle. Le temps de la stratégie de la tension prônée par des groupes d'extrême droite, fortement implantés dans les forces de l'ordre, semble alors définitivement révolu. Comme semble aussi poussiéreux le cliché du policier inculte, frais émoulu de sa campagne, sachant à peine lire. Pasolini pouvait écrire : « *Quand vous vous êtes battus avec les policiers, moi j'avais de la sympathie pour eux car ce sont des fils de pauvres* ». Aujourd'hui, plus de 60 % des policiers italiens, en majorité issus des classes moyennes, ont l'équivalent du baccalauréat et leur niveau culturel est considéré comme supérieur à la moyenne nationale. Une police qui s'est aussi démocratisée au cours de réformes successives dont le but principal était de trans-

former un corps très militarisé et hiérarchisé en une organisation plus ouverte sur la société civile.

La greffe prend. « *Toutes les études d'opinion font ressortir qu'en dix ans la police italienne a beaucoup gagné en ce qui concerne le respect et la confiance des citoyens* », estime le professeur Umberto Margiotta. Un soutien populaire qui est renforcé par la nature des deux principaux combats menés par les forces de l'ordre depuis vingt ans : contre le terrorisme et contre la mafia.

Que s'est-il passé pour que tout bascule en trois jours ? Le traumatisme est profond. Chez beaucoup de policiers, d'abord. « *J'ai été atterré lorsque j'ai appris qu'un jeune de vingt ans avait tué un autre jeune, quand j'ai vu ce cadavre*, explique Roberto, policier de trente ans, puis *j'ai pensé à mes collègues qui étaient à Gênes et ont eu à faire face non à des manifestants mais à des délinquants* ». Depuis, a-t-il perçu un changement d'attitude à son égard ? « *Oui, un peu. Mes amis se moquent de moi en me traitant de « guardia » (équivalent de garde-chiourme). Dans la rue, quand je suis en uniforme, certains me félicitent. Je n'aime pas cela non plus* » « *Gênes, c'était la guerre, c'était Sarajevo* », disent les policiers de retour du front.

« DÉSASTRE »

Giovanni Aliquo, secrétaire national de l'Association des fonctionnaires de police (droite), évoque le « *désastre* » de Gênes. Pour lui, majorité et opposition ont trouvé un terrain d'entente en sacrifiant les forces de l'ordre. Il met aussi en cause la mauvaise préparation du sommet, le matériel déshéant des policiers. Il admet certaines erreurs personnelles. « *Pour 60 % le manque total de formation, pour 20 % le trop jeune âge des policiers et pour 20 % l'extrême tension qui a duré durant ces trois jours* ». Recrutés par concours, tous les policiers italiens ont une année obligatoire de formation. Celle-ci

peut ensuite être prolongée de six mois, voire de dix-huit mois pour un inspecteur. Mal payés, les policiers italiens, notamment les plus jeunes, ne trouvent souvent pas de logement et vivent en caserne, ce qui est plus économique mais renforce un esprit de corps, souvent néfaste à leur intégration dans la société civile.

Mais le mal n'est-il pas plus profond ? Et sous le vernis, plaqué ces dernières années, les anciens

ler des insultes perpétuelles dont la moindre n'est pas : « *salauds de rouges* », proférés par certains « *ultras* » néo-nazis. « *Ce qui se passe dans les stades est peu connu*, explique un avocat romain, *cette violence est inhabituelle pour la société italienne, comme si tout devenait permis dès que l'on entrait dans un stade. C'est une violence qui n'a rien à voir avec celle, politisée, des années 1970.* »

Et si, à force de leur être con-

cier. C'est un peu ce que pense aussi R., officier de police à Rome, qui a voulu garder l'anonymat. « *Les policiers répondent de plus en plus à la violence par la violence. Ils ont totalement oublié le respect de l'autre, que l'on nous enseigne pourtant. Ce n'est pas possible que des gens qui représentent l'état se conduisent comme les manifestants* ». R. n'est pas très optimiste. « *A l'heure où je vous parle, je ne dirai pas que la police italienne, dans son*

TROIS QUESTIONS À...

CLAUDIO GIARDULLO, DU SYNDICAT DE POLICE CGIL

1 Quelle est, pour vous, la principale conséquence des événements de Gênes ?

Ces trois jours ont provoqué une fracture entre la police et la société civile. Il faut au plus vite reconstruire des rapports de confiance, comme ceux qui ont existé durant tant d'années, lorsque la police était soutenue dans sa lutte contre la mafia et contre le terrorisme. Pour cela, nous devons reprendre

le dialogue avec la société civile. Il faut refuser la violence. Il faut aussi que toutes les responsabilités soient définies.

2 On a parlé de police à la chilienne.

Il n'est pas possible de transformer en trois jours une force démocratique en une force non démocratique. Non, c'est impossible. Mais, si le fossé s'élargit avec la société, alors il peut y avoir un risque. Il est important et fondamental que le message des autorités aux forces de police soit d'une part de préserver l'ordre public et d'autre part de défendre les droits constitutionnels. Nous avons eu tendance à oublier ce deuxième volet.

3 Et le poids de l'extrême droite ?

L'immense majorité des policiers ne partagent pas les points de vue extrémistes et défendent les valeurs de la démocratie. Il y a bien sûr des éléments d'extrême droite minoritaires, et ils existaient avant. Le fait qu'ils soient peu nombreux ne doit pas faire retomber notre vigilance. C'est comme des caillots dans le sang : cela peut arrêter la circulation ! Surtout, si le message concernant le respect des droits constitutionnels ne passe plus.

Propos recueillis par José-Alain Fralon et Salvatore Aloise

GRANDE-BRETAGNE

DANIEL MACQUILLAN, ÉDUCATEUR SOCIAL

Daniel MacQuillan, 35 ans, éducateur social habitant anglais, membre du syndicat de la fonction publique Unison :

« *J'étais au premier étage de l'école transformée en siège du Forum social de Gênes. Cela ressemblait à un dortoir d'auberge de jeunesse avec tous ces jeunes manifestants antimondialisation qui dormaient, pensant être en sécurité. Quand les policiers ont fait irruption, je n'ai pas résisté. Je leur ai fait signe que je me rendais en mettant les mains en l'air. En vain. J'ai reçu plusieurs coups de matraque, sur la tête. Les coups venaient de partout. Les flics s'en donnaient à cœur joie. J'étais couvert de sang.*

À la sortie, des ambulanciers m'ont placé sur une civière pour m'emmener à l'hôpital, mais la police s'y est opposé. Un carabinier au visage masqué m'a vidé les poches,

emportant mes papiers. Ils m'ont arraché la chaîne du cou. Ma bague a disparu. J'ai été amené dans un centre de détention qui ressemblait à une prison du tiers monde. J'ai porté le même T-shirt ensanglanté pendant quatre jours. On m'a donné une chemise propre pour ma présentation au juge d'instruction avant mon expulsion.

Chaque fois que j'osai réclamer un avocat ou à un représentant consulaire britannique, j'étais passé à tabac. Dans l'état dans lequel j'étais, j'ai été contraint de rester debout bras et jambes écartées contre un mur et de tenir pendant plusieurs heures. Un vrai supplice. On nous empêchait de dormir. Aucune aide médicale n'était disponible. Certains policiers nous crachaient dessus. Il était interdit de parler. Je n'ai rien eu à manger pendant trente-six heures. Je suis rentré à Londres sans passeport, ni argent, ni effets personnels. J'ai même du payer mon billet d'avion... »

Propos recueillis par Marc Roche

ALLEMAGNE

TOBIAS ET DANIEL, ÉTUDIANTS

Tobias, 25 ans, étudiant en géographie à Munich :

« *Dans la caserne Bolzaneto, l'un des policiers nous a crié à travers les barreaux : "Heil Hitler, heil Hitler ! Deutschland, Deutschland !". Je ne sais pas si c'est par moquerie envers les Allemands ou par fascisme. On sentait un certain sadisme, et des méthodes de torture quasi professionnelles. On a passé deux nuits sans dormir, samedi et dimanche, et sans presque rien manger. Toute la nuit, il y a eu des bruits de coups, des cris, sans que je sache d'où cela venait. Peut-être était-ce un enregistrement destiné à nous déstabiliser.*

Nous n'avons eu aucune possibilité de contacter l'extérieur, ni un avocat ni nos familles. Parmi les

jeunes, personne ne parlait vraiment italien, il était très dur de comprendre les policiers. Le lundi, les hommes ont été transférés vers une prison à Pavie, les femmes vers Voghera. »

Daniel A., étudiant berlinois :

« *Je dormais au premier étage de l'école Armando Diaz, lorsque mes amis m'ont réveillé. J'ai vu la police débarquer dans l'école. Du premier étage, on a d'abord entendu des cris et des coups montant du rez-de-chaussée. Puis, quelques policiers sont montés ; Entre vingt et trente personnes se sont rassemblées dans le couloir, debout et les mains levées pour faire comprendre que l'on était prêts à ne pas bouger, à rester pacifique. Mais la police a commencé à frapper de manière très systématique, et sans retenue. Ils frappaient sur la tête, au ventre, sur les membres, les hommes comme les femmes. Ils portaient un foulard rouge, un cas-*

que. Je ne comprend pas grand chose en Italien, mais j'ai entendu qu'ils criaient "bâtards, bâtards". L'un deux m'a frappé de deux coups de matraque, très violemment. J'ai commencé à beaucoup saigner, ça dégoulinait. On sentait qu'il voulait montrer leur pouvoir, et étaient plein de haine. Dans le couloir du premier étage, cette attaque a duré entre cinq et dix minutes. Puis j'ai été transféré vers l'hôpital San Martino. On m'a recousu le cuir chevelu. Le lendemain, dimanche, une heure après un examen qui a permis d'identifier une hémorragie cérébrale, j'ai été opéré d'urgence. J'étais toujours en état d'arrestation : pendant quatre jours, plusieurs flics armés ont fait le pied de grue autour de mon lit, alors que je ne savais même pas pourquoi j'étais là, sans savoir ce que l'on me reprochait. »

Propos recueillis par Philippe Ricard

démons de la police italienne ne sont-ils pas toujours vivants ? Massimo Brutti, ancien secrétaire d'état à l'intérieur, membre des Démocrates de gauche (DS, ex-communiste) est visiblement embarrassé. « *Ce qui s'est passé à Gênes ne correspond pas du tout à l'idée que je m'étais faite des policiers avec lesquels j'ai travaillé pendant des années. Mais il est exclu qu'il y ait eu un changement génétique des forces de l'ordre. Nous venons de vivre un processus de démocratisation et je ne peux imaginer que cela soit remis en cause en quelques heures* » « *Celui qui suspecterait un dessein fasciste caractéristique des années 70, avec des responsables noirs planifiant le désordre et des sections entières idéologiquement orientées pour le réaliser, perdrait de vue la réalité* », avertit aussi Guido Rampoldi dans un article très fouillé de *La Repubblica*.

SIGNES INQUIÉTANTS

Mise à part une petite minorité, cette « *nouvelle police* », peu politisée, est sans référence directe au fascisme. Elle présente pourtant des signes inquiétants, qui sont apparus avant Gênes. Ainsi de la répression, déjà violente de manifestations antimondialisation, à Naples en mars. Ainsi, en juin, de brutalités excessives à l'issue du match entre Naples et Rome contre les supporters de l'AS Roma.

Le football, avec son cortège de violence gratuite, où ont été « *formés* » les nouveaux policiers italiens, voilà le responsable. Pas un de nos interlocuteurs qui n'ait évoqué la tension de ces hommes, confrontés, dimanche après dimanche, aux milliers de supporters leur jetant cailloux, billes, voire récemment des mobylettes, sur la tête pendant des heures ! Sans par-

frontés, les policiers italiens avaient adopté certains des comportements de ces « *tifosi* » dévoyés ? Guido Rampoldi évoque « *l'héroïsme caractéristique des stades qui représente l'affrontement glorieux et sans règle comme une bataille entre bandes, sans que l'adversaire sorte réellement défini* ». Dans ce sens, de nombreux policiers italiens ont donné l'impression à Gênes de se battre « *comme des hooligans contre des hooligans* » et l'entrée dans l'école Diaz ressemblait davantage à une dernière estocade contre un ennemi débusqué qu'à un contrôle poli-

ensemble, n'est pas démocratique mais je pense que les hommes qui la dirigent n'ont pas toujours la volonté de faire appliquer les principes démocratiques ». Se sent-il isolé ? « *Beaucoup. Non pas forcément parce que la police est de droite mais parce que l'Italie traverse en ce moment une crise aiguë de populisme généralisé. Dire, comme je l'ai entendu plusieurs fois, que Carlo Giuliani ne serait pas mort s'il était allé dans une discothèque, cela me fait mal. C'est quand même un « *ragazzo* » qui a été tué ! »*

José-Alain Fralon

BELGIQUE

MATIAS BIENSTMAN ET JONAS HULSENS, ÉCOLOGISTES

Matias Bienstman et Jonas Hulsens, Flamands, membres de l'association « *Jeunes, nature et environnement* ».

Matias raconte : « *Nous avons été rejoints par la police le lundi 23 juillet, à une vingtaine de kilomètres de Gênes, alors que nous repartions d'Italie en auto-stop. Nous étions en train de manger sur le bord de la route quand trois policiers sont arrivés en voiture. Ils ont contrôlé nos papiers et, voyant que je coupais du pain avec un Opinel, m'ont ordonné de jeter ce couteau dans le fossé. Nous avons refusé, alors ils ont fouillé nos bagages et sorti un pantalon noir. Ils nous ont demandé en anglais si nous étions du Black Block et ordonné de les accompagner en voiture. Nous avons été conduits dans un commissariat de la zone rouge de*

Gênes. Nous sommes entrés dans une salle où cinq autres personnes avaient été arrêtées, mais nous n'avions pas le droit de les regarder. Nous devions nous asseoir sur nos genoux et regarder le mur, sur lequel il y avait du sang. Les policiers présents criaient « *Porci* », « *Porci Belgi* ».

Au bout d'une demi-heure, nous avons été conduits dans un second commissariat où on nous a photographiés et pris nos empreintes digitales. Enfin, nous avons été emmenés dans un troisième commissariat, près de la gare Brignole, où les policiers, qui n'étaient plus des carabiniers, avaient presque l'air désolé de ce qui nous arrivait. Ils nous ont dit : « *Vous devez savoir qu'on ne peut pas avoir d'Opinel sur soi en Italie* ». On nous a redonné nos bagages, mais pas le pantalon, le couteau ni les livres achetés au Forum social de Gênes. On nous a laissés dans la rue. Nous avons pris le train pour quitter la ville au plus vite. »

Propos recueillis par Rafaële Rivais



Les Allemands suggèrent la création d'une police antiémeute européenne

BRUXELLES, FRANCFORT
de nos correspondants

Comment éviter les batailles de rue qui ont émaillé le sommet du G 8 à Gênes ? Otto Schily, le ministre allemand de l'intérieur, a sa petite idée sur la question. Ces jours-ci, ce social-démocrate proche du chancelier Gerhard Schröder a suggéré la création d'une police « antiémeute » européenne, constituée d'effectifs formés pour les manifestations sensibles. Dans l'esprit du ministre, il s'agit moins de protéger les manifestants contre les dérapages de telle ou telle police nationale, que de limiter la circulation des manifestants violents. « Nous ne pouvons pas nous laisser

n'avons aucun plan précis sur la forme d'une telle coopération, mais il est clair que les réflexions doivent être lancées, car les événements de Gênes ont montré que ce type de questions doit être traité au niveau européen », dit un porte-parole du ministère de l'intérieur allemand. L'on espère à Berlin que ce sujet sensible figurera à l'ordre du jour du prochain conseil des ministres de l'intérieur et de la justice, les 27 et 28 septembre, à Bruxelles.

Par ailleurs, les Allemands aimeraient profiter de l'occasion pour relancer une idée qui avait fait long feu voici quelques semaines : la création d'un fichier européen des *Krawall-Touristen*, c'est-à-dire

des sommets européens, ont déjà rejeté l'idée d'un fichier communautaire qui recenserait les manifestants susceptibles de créer des troubles.

UNE COMPÉTENCE NATIONALE

Deux raisons ont présidé à ce refus : la première est d'ordre politique : les dirigeants européens ne veulent pas prendre la responsabilité de restreindre la liberté d'aller et de venir, qui est garantie par la Convention européenne des droits de l'homme. La création de l'Europe des libertés ne saurait commencer avec la mise en place d'un fichier des fauteurs de troubles, dont il faudrait élaborer la définition, en se demandant si le fait de manifester contre la mondialisation ou les OGM peut causer un trouble.

La seconde raison concerne la souveraineté des Etats : le maintien de l'ordre est une compétence purement nationale, et la plupart des gouvernements n'ont pas envie que leurs voisins empiètent sur leurs prérogatives. Ils sont d'accord pour échanger librement des informations, comme cela se fait depuis toujours, mais ils ne souhaitent pas y être contraints.

On imagine mal, par conséquent, que les Quinze acceptent plus facilement la création d'une police européenne antiémeute : « Qu'est-ce que les gens diraient si un policier allemand tapait sur un manifestant français ? », demande un haut fonctionnaire belge. « Est-il intelligent d'envoyer des policiers étrangers dans les rues d'une ville qu'ils ne connaissent pas ? », renchérit un de ses collègues français. M. Schily, après avoir critiqué implicitement le comportement de la police italienne à Gênes, a pourtant reçu le soutien de son collègue italien, Claudio Scajola, ce week-end à Rome : il est vrai que l'Italie cherche, en ce moment, à faire oublier le coup de sang de sa police lors du sommet du G 8.

Rafaële Rivais
et Philippe Ricard

Réticences londoniennes

Londres est opposé au principe d'une police anti-émeute européenne, dénonçant les relents « fédéralistes » d'une telle force. Actuellement, la coopération policière de Londres avec les autres membres de l'Union européenne se limite à l'envoi de *bobbies* spécialisés dans la lutte anti-hooligans, lors des déplacements des équipes de foot britanniques sur le continent. Tony Blair est un partisan de la manière forte envers des manifestants antimondialisation jugés sans légitimité. L'organisation *Fair Trials Abroad* (« procès équitable à l'étranger ») a accusé le Foreign Office d'avoir traîné les pieds avant de protester auprès des autorités italiennes. — (Corresp.)

dicter notre comportement par des militants prêts à la violence, lorsque des chefs d'Etat élus démocratiquement se rencontrent », a-t-il observé dans les colonnes de l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*, dimanche 5 août.

A plus court terme, dans l'esprit des pouvoirs publics allemands, l'initiative vise avant tout à multiplier les coopérations entre les différentes polices nationales, dans la perspective et lors des sommets. Sans aller nécessairement jusqu'à la création d'une nouvelle institution commune. La sécurité des rencontres internationales pourrait faire l'objet de séminaires dans le cadre de l'Académie européenne de police, un réseau de réflexion et de formation censé favoriser les échanges entre les forces de l'ordre des pays membres. « Nous

les « touristes émeutiers », ces manifestants prêts à en découdre par la violence. M. Schily avait déjà fait une proposition en ce sens à l'issue du sommet européen de Göteborg, qui s'est tenu en Suède au mois de juin. Il s'agirait de mettre en commun les différentes informations recueillies dans les pays membres sur les manifestants « à risque ». « Nous voudrions tout au moins permettre un échange d'informations fiables, dans la phase de préparation des rencontres internationales », explique-t-on au ministère de l'intérieur, à Berlin, où l'on est conscient des problèmes liés à ce projet. En effet, les ministres de la justice et de l'intérieur des Quinze, réunis à Bruxelles, le 13 juillet, pour examiner, à la demande de la Suède, la question de la sécurité

De Londres à Bruxelles, les victimes de Gênes s'organisent pour porter plainte

LES BRUTALITÉS policières de Gênes continuent de susciter des réactions en Europe. Manifestations et mobilisation des associations en Allemagne et en Belgique et plaintes déposées en Italie. Un jeune Britannique est également décidé à porter plainte devant la justice internationale. Par ailleurs, quarante-neuf manifestants sont toujours en détention en Italie, selon des chiffres du procureur général de Gênes. Parmi eux, une jeune Allemande, âgée de trente-deux ans, Angela Ockleburg, est accusée d'association de malfaiteurs en vue de procéder à un saccage.

● **En Italie**, l'avocate Simonetta Crisci a déposé, lundi 6 août auprès du parquet de Gênes, trois plaintes pour coups et blessures. Elle entendait présenter, avant mercredi, plusieurs autres plaintes de femmes pour menaces de « violences sexuelles » subies à la caserne Bolzaneto.

● **En Allemagne**, lundi, plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées devant l'ambassade d'Italie à Berlin, en signe de protestation contre les violences

commises par la police italienne. Le ministère des affaires étrangères et les associations restent concentrés sur le sort des 21 Allemands encore emprisonnés en Italie, avec 17 Autrichiens, 5 Américains, 2 Slovaques, 1 Suédois, 1 Néo-Zélandais et 1 Irlandais, selon des chiffres d'une association de gauche. Dans les principales villes allemandes, des « commissions d'enquête indépendantes », proches des milieux de gauche, se sont mobilisées pour soutenir financièrement et juridiquement les manifestants arrêtés. La plupart d'entre eux étudient la possibilité de porter plainte contre la police de Gênes et demandent l'ouverture d'une enquête internationale, car « on ne fait plus confiance à la justice italienne », comme dit l'un des manifestants. Un groupe de parents de manifestants s'est aussi constitué à Berlin pour protester auprès des autorités allemandes et de la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine.

● **En Angleterre**, Daniel MacQuillan a décidé de traîner l'Etat italien devant la justice internatio-

nale pour « enlèvement et torture », en compagnie de ses trois compagnons britanniques d'infortune, Norman Blair, Richard Moth et sa compagne Nicola Doherty. Le dossier est dans les mains du bureau d'avocats londonien Christian-Fischer.

● **En Belgique**, Han Soete, coordinateur d'Indymedia Belgique, et professeur à temps partiel dans une école supérieure de développement de sites Internet, prépare une manifestation pour le lundi 20 août devant l'ambassade d'Italie. Il a suivi les événements de Gênes et remarqué que « les membres du black bloc pillaient ou brûlaient n'importe quoi sans qu'il y ait d'intervention policière. Dès qu'ils infiltraient des manifestations pacifiques, les flics attaquaient. Comme ça, ils pouvaient faire un amalgame et dire que tous les manifestants antimondialisation sont des casseurs ».

● **En Autriche**, la ministre des affaires étrangères, Benita Ferrero-Waldner, a annoncé que son gouvernement enquêtait sur l'arrestation et les mauvais traitements qu'auraient subi seize manifestants.

Les pourparlers en Macédoine suspendus à la question du désarmement de l'UCK

Albanais et Slaves macédoniens s'opposent sur le calendrier

Les négociations de paix en Macédoine ont été suspendues, lundi soir, après que les Slaves de Macédoine eurent réclaté le désarmement de la guérilla albanaise en préalable à la conclusion d'un accord politique. Le représentant de l'OTAN pour les Balkans, Peter Feith, était attendu mardi à Skopje pour tenter de débloquer les discussions.

AU DÉTOUR d'une phrase, un diplomate occidental avait évoqué des « problèmes de calendrier » qui pourraient compromettre l'application du processus de paix en Macédoine. Mais l'heure était alors à l'optimisme après la signature, dimanche, entre les partis de la minorité albanaise (23 % de la population selon les chiffres officiels) et les Slaves macédoniens, de deux difficiles accords sur la police et la langue (*Le Monde* du 7 août) arrachés par le représentant de la diplomatie européenne, Javier Solana, lors d'une énième navette dans l'ex-république yougoslave. Portés par ce succès, les diplomates occidentaux se prenaient alors à rêver de la conclusion rapide d'un accord politique global évitant l'embrasement. L'OTAN se disait prête à déployer des hommes.

Le lendemain, une douche froide s'est abattue sur les bords du lac d'Ohrid (sud-ouest de la Macédoine), où les deux parties négocient pied à pied depuis dix jours sous une stricte supervision internationale. Les discussions qui devaient reprendre lundi soir ont en effet été suspendues après l'apparition de revendications macédoniennes portant sur le rythme du désarmement de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine, en rébellion avec le pouvoir central depuis le début de l'année. « La partie macédonienne réclame des garanties accrues sur la façon dont se déroulera le désarmement [de la guérilla, ndr]. Il n'est pas possible que le règlement politique soit ratifié par le Parlement tant que les terroristes [de l'UCK] pourront recourir à la violence », a-t-on affirmé de source proche du président macédonien Boris Trajkovski.

« Ce sont des exigences propres à faire voler en éclats un accord », a regretté un diplomate occidental. Une source macédonienne affirmait que ce durcissement était à porter au compte du VMRO-DPMNE (droite nationaliste), le parti du premier ministre Ljubco Georgovski, où sévit un courant partisan de la guerre.

Lundi matin, alors que les négociations semblaient sur la bonne voie, l'OTAN avait certes promis à Skopje d'envoyer quelque 3 500 hommes pour superviser la collecte des armes et leur destruction. Mais l'alliance conditionne le lancement de cette opération — déjà baptisée « Récolte essentielle » — à la signature d'un compromis politique, l'établissement d'un cessez-le-feu total et durable, et l'accord de l'UCK à déposer les armes. Or, aucune de ces condi-

tions n'est aujourd'hui réunie pour lancer cette mission, qui serait de surcroît limitée à trente jours. Cela ne répond pas plus aux attentes de l'UCK qu'à celles des Macédoniens qui appellent l'Alliance à montrer ses muscles. « S'il n'y a pas de désarmement complet, nous attendons que l'OTAN prenne des mesures urgentes pour l'obtenir » a déclaré, lundi soir, le conseil de sécurité macédonien réunissant le président Boris Trajkovski et ses principaux ministres en charge de la sécurité.

Une « armée » albanaise inconnue revendique un attentat en Serbie

Une mystérieuse « Armée nationale albanaise » (AKSH) a revendiqué le meurtre de deux policiers serbes le 3 août à Muhovac (sud de la Serbie), dans un communiqué parvenu lundi à l'AFP à Pristina (Kosovo). « L'état-major de l'AKSH annonce une guerre « panalbanaise pour une Albanie unifiée ». « Pas plus qu'en Macédoine, la guerre n'est terminée » dans le sud de la Serbie, théâtre, jusqu'à récemment encore, d'affrontements entre les forces serbes et la guérilla albanaise de l'UCPMB, dissoute en mai.

Par ailleurs, les deux partis albanais du sud de la Serbie (le Parti pour une action démocratique et le Parti démocratique unifié des Albanais) ont annoncé, lundi 6 août, la création d'une « Assemblée nationale » regroupant tous les conseillers albanais de Presevo, Bujanovac et Medvedja, trois communes à forte population albanaise. Cette initiative « ne ferait que rendre plus difficile la construction d'une société multiethnique », ont réagi les autorités serbes.

L'Armée de libération nationale albanaise s'est quant à elle déclarée prête à déposer les armes mais en même temps et proportionnellement à l'application du futur accord politique qui octroierait plus de droits à la minorité albanaise en matière législative, de participation dans les services publics et un usage élargi de l'albanais dans l'éducation et l'administration. « Il est clair qu'un processus de désarmement volontaire sera en cours, mais il se produira parallèlement à l'application dans le pays de (nos) revendications » a ainsi déclaré le porte-parole de l'UCK, le capitaine Shpati. Au regard des délais

nécessaires pour la mise en œuvre des mesures envisagées — l'accord sur l'augmentation des effectifs albanais dans la police s'échelonne sur plusieurs années —, ce n'est pas demain que l'UCK déposerait ses armes. Peter Feith, le représentant permanent de l'OTAN pour les Balkans, était attendu mardi à Skopje pour tenter d'arrondir les angles.

Six mois d'affrontements armés ont durablement entamé la confiance entre les deux communautés qui demandent l'un et l'autre des garanties à leurs concessions. Les Macédoniens, qui soupçonnent l'UCK d'arrière-pensées séparatistes (la principale zone de peuplement albanais en Macédoine jouxtant le Kosovo et l'Albanie), ont constaté que la guérilla profitait de chaque cessez-le-feu pour grignoter du terrain. Apparue début février dans des confins montagneux du nord-est, la guérilla albanaise contrôle dorénavant militairement les reliefs plus à l'ouest et elle a gagné les cœurs d'une majorité de cette communauté. Les Albanais redoutent quant à eux des mesures de rétention de la part de la police sitôt les armes déposées. Les « problèmes de calendrier » révèlent donc un mal plus profond : la défiance entre les deux communautés.

« UN SÉRIEUX REVERS »

Le négociateur américain James Pardew ne s'y est pas trompé. « Je suis choqué (...). C'est un sérieux revers », a-t-il déclaré à propos de la suspension des discussions qui devaient reprendre mardi. Selon des sources diplomatiques, les exigences macédoniennes en matière de désarmement, qui relèvent d'avantage de l'OTAN que des négociateurs européens et américains, n'avaient pas été soulevées en présence de Javier Solana.

Dans un entretien publié mardi par *le Parisien*, l'émissaire de l'Union européenne pour la Macédoine, François Léotard, ne pêche pas par excès d'optimisme. « La situation sur le terrain reste extrêmement tendue », affirme-t-il alors que le cessez-le-feu établi le 5 juillet est régulièrement violé. Un embrasement reste tout à fait possible car la difficulté qu'éprouve chaque communauté à parler à l'autre est palpable (...). En réalité, tous les ingrédients d'un conflit ethnique, d'une véritable guerre civile telle que nous l'avons connue en Croatie, en Bosnie ou au Kosovo sont réunis. Le pire n'est pas exclu. »

Christophe Châtelot

► www.lemonde.fr/macedoine

Clonage humain : le conseil de l'ordre des médecins italiens entend sanctionner le docteur Antinori

À LA VEILLE de la présentation, mardi 7 août, à Washington, devant l'Académie américaine des sciences, d'un programme de clonage reproductif dans l'espèce humaine, le président américain George W. Bush a fait savoir qu'il demeurerait fermement opposé à toute tentative de ce type. L'annonce de ce programme devait être faite par le docteur Severino Antinori, un gynécologue-obstétricien exerçant dans une clinique de Rome et qui a acquis une certaine notoriété internationale en acceptant de mettre en œuvre les techniques de procréation médicalement assistée chez des femmes ménopausées. « Si le but de ce programme est de cloner un être humain, le président est opposé à toute tentative en ce sens », a déclaré, lundi, Scott McClellan, l'un des porte-parole de M. Bush à Crawford, le village texan où le président américain est en vacances.

En présence de Panayiotis Michael Zavos, généticien américain d'origine grecque avec qui il prévoit de mener son entreprise controversée, le docteur Antinori devait indiquer devant l'Académie américaine des sciences que les premières tentatives de clonage reproductif chez les deux cents couples

volontaires qui ont d'ores et déjà été sélectionnés seraient faites en novembre. Pour le médecin italien, il est clair que rien ne doit s'opposer à la mise en œuvre de la technique du clonage à des fins de reproduction, qui constituera selon lui une avancée scientifique majeure. « Vous ne pouvez pas mettre de barrières au clonage thérapeutique », a déclaré le docteur Antinori, lundi 6 août, à l'agence Reuters. *Cloner nous aidera à mettre fin à de nombreuses maladies, à donner aux hommes stériles la chance d'avoir des enfants. Nous ne pouvons pas passer à côté d'une pareille occasion. »*

PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

Le médecin italien n'a pas encore fait savoir où il réaliserait son programme, la plupart des pays industrialisés interdisant, de manière explicite ou pas, une telle pratique. Pour sa part, le conseil de l'ordre des médecins italiens, s'il est favorable au clonage thérapeutique (qui prévoit la création ou l'utilisation d'embryons sans programmer leur développement), est fermement opposé au clonage reproductif uniquement à des fins de prévention ou de guérison de maladies. Cette instance a d'ailleurs

entamé une procédure disciplinaire à l'encontre du docteur Antinori en mars dernier, lorsque le médecin romain avait, pour la première fois, dévoilé ses intentions.

Le docteur Mao Falconi, président de ce conseil pour la région de Rome, a précisé que le docteur Antinori risquait, au terme de cette procédure, d'être radié. Ce conseil a par ailleurs demandé, lundi, au Parlement italien d'adopter une législation en vue de criminaliser le clonage humain reproductif.

« Le docteur Antinori doit se rappeler que l'ordre des médecins a plusieurs fois réitéré qu'il respectait le protocole du Conseil européen interdisant la création d'un être humain génétiquement identique à un autre, a indiqué, dans un communiqué, Giuseppe Del Barone, président du conseil de l'ordre des médecins italiens. L'ordre a également confirmé une nouvelle fois sa propre opposition à une telle pratique, considérée comme contraire à la dignité de l'homme. » Le docteur Del Barone a par ailleurs accusé son confrère de « privilégier le folklore par rapport à la science ».

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/genome

En Irlande du Nord, l'IRA accepte le principe de son désarmement partiel

Les protestants unionistes de David Trimble restent méfiants

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a annoncé, lundi 6 août, accepter d'entreprendre de mettre hors d'usage de manière « vérifiable et irréver-

sible » une partie de son important arsenal, pierre d'achoppement majeure du processus de paix en Irlande du Nord. Le geste de conciliation

répond aux propositions faites par Londres et Dublin le 1^{er} août. Mais l'IRA demeure hostile à l'idée d'un calendrier précis de désarmement.

LONDRES

de notre correspondant

L'avenir des pourparlers de paix en Ulster est entre les mains des protestants unionistes après l'annonce, lundi 6 août, des propositions de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), faites à la commission internationale chargée du désarmement pour détruire son arsenal d'armes. Mais les unionistes, qui accusent le gouvernement britannique d'avoir trop cédé aux républicains (catholiques), estiment que, faute d'un calendrier précis, le geste des paramilitaires n'est qu'un faux-semblant insuffisant pour sortir la province de l'impasse politique.

Rien n'a filtré sur la méthode proposée par l'IRA pour détruire une partie de son important arsenal, sauf qu'elle est « vérifiable et irréversible », à en croire le président de la commission internationale du désarmement des milices, l'ex-général canadien John de Chastelain. A l'écouter, ce geste devrait « mettre hors d'usage » l'énorme stock d'armes de l'IRA, qui est l'un des problèmes majeurs du processus de paix en Ulster.

A l'évidence, l'Armée républicaine irlandaise a accueilli favorablement les propositions de compromis présentées le 1^{er} août

par les gouvernements britannique et irlandais. Tony Blair et son homologue irlandais Bertie Ahern sont parvenus à amadouer l'Armée républicaine irlandaise, hostile à tout calendrier précis de désarmement. Pour forcer la main des « provos » républicains, Londres et Dublin s'étaient également engagés à réformer la police régionale, la Royal Ulster Constabulary, actuellement à majorité protestante, et à entreprendre un retrait progressif de la présence militaire britannique dans la province. Pari gagné. La relance du processus de paix, bloqué depuis la démission, le 1^{er} juillet, du premier ministre de la province, David Trimble, leader du principal parti unioniste, est en effet étroitement liée à la décision des paramilitaires catholiques de détruire une partie de leur arsenal.

EXERCICE D'ÉQUILIBRISTE

« Une avancée historique qui jette les bases d'une solution rapide à la crise », a estimé le ministre britannique à l'Irlande du Nord, John Reid. « Un progrès historique devant amener les protestants à revoir leur position », a jugé Gerry Adams, président du Sinn Féin, la branche politique de l'IRA. Les dirigeants unionistes ont, par contre, immédiate-

ment manifesté leur méfiance, voire leur hostilité.

A commencer par le premier d'entre eux, David Trimble, qui estime que cette annonce « constitue un pas significatif vers le désarmement, mais l'IRA n'a pas entamé pour de bon son désarmement et nous souhaitons voir ce désengagement survenir ». L'ancien chef du gouvernement autonome biconfessionnel est loin d'être favorable à la nouvelle donne, car sa tâche est plus ardue

saint, conclu en 1998, qui multiplie les assassinats de catholiques pris au hasard, inquiète les chefs de l'IRA. Enfin, cette concession sur les armes est motivée par la peur d'être débordé par ses dissidents regroupés au sein de l'IRA-Véritable, qui ne peuvent que tirer profit du vide politique actuel. L'attentat spectaculaire à la voiture piégée perpétré, le 3 août, dans l'ouest de Londres par l'IRA-Véritable est venu rappeler le poids des extrémis-

Washington : « Un pas important »

Les Etats-Unis se sont félicités, dès son annonce, de la proposition de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) répondant aux gouvernements de Londres et de Dublin, comme une avancée significative vers la paix en Irlande du Nord. « Nous saluons la déclaration de la Commission internationale indépendante chargée du désarmement » dans la province britannique faisant état de cette proposition de l'IRA, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. « Nous estimons qu'il s'agit d'un pas important vers le principe établi par les accords du Vendredi saint, selon lequel les armes des paramilitaires doivent être mises hors d'usage complètement et de manière vérifiable », a-t-il ajouté.

que pour tout autre. Il lui faut donner des gages aux faucons de son parti, hostiles à tout arrangement avec l'IRA, sans jamais mettre en péril le processus de paix, donc sa carrière politique, lui qui espère redevenir premier ministre d'un nouveau gouvernement d'Irlande du Nord. Exercice d'équilibriste d'autant plus hasardeux que Tony Blair n'a pas besoin de l'appui des députés unionistes pour assurer sa majorité parlementaire à Westminster et que le premier ministre irlandais, Bertie Ahern, entretient de bonnes relations personnelles avec le Sinn Féin.

Plusieurs paramètres expliquent le revirement de l'IRA. Le problème du désarmement est largement symbolique. L'IRA, dont les caches d'armes sont surtout situées en République d'Irlande, peut en détruire une partie sans que sa force de frappe en soit vraiment affectée. Ensuite, la promesse de l'octroi d'une amnistie pour faits de terrorisme précédant l'accord de paix, qui concerne de nombreux militants en fuite à l'étranger, est applaudie par la base républicaine. Tertio, l'activisme des groupes armés protestants opposés à l'accord de paix du Vendredi

tes catholiques opposés aux accords de paix.

L'extrême hiérarchisation de la principale organisation républicaine permet d'affirmer sans grand risque d'erreur que le mot d'ordre de désarmer sera respecté. Reste maintenant aux gouvernements de Londres et de Dublin, qui ont établi une excellente relation de travail, à faire preuve de tout leur doigté pour obtenir la désignation d'un premier ministre provincial avant la date-butoir du 12 août.

Faute d'accord entre les partis, les institutions régionales, qui fonctionnent plutôt bien, seront suspendues, conformément à la législation. Mais le gouvernement britannique rechigne à rétablir l'administration directe de Londres sur la province. L'autre solution, l'organisation de nouvelles élections locales, ne peut que profiter aux ultras des deux camps.

Reste un troisième scénario évoqué par la presse : il consisterait à arrêter les pendules des négociations pendant vingt-quatre heures, ce qui permettrait, par une astuce légale, de repousser la date limite de... six semaines.

Marc Roche

L'accord de 1998

L'accord de paix, conclu le 13 avril 1998, prévoit l'architecture des institutions d'une Irlande du Nord semi-autonome :

● **Unification ou maintien de l'Ulster dans le Royaume-Uni.** Le sort de l'Irlande du Nord sera déterminé en fonction des souhaits de la « majorité de la population ». L'accord laisse ouverte la possibilité d'unification de l'Irlande, le but ultime des catholiques. Londres et Dublin abandonnent leurs revendications de souveraineté.

● **Une assemblée locale** comprendra 108 membres élus à la proportionnelle qui exerceront des pouvoirs législatifs et exécutifs. Ils reprendront les attributions des départements ministériels qui, sous tutelle de Londres, géraient l'Ulster (finances, agriculture, santé, éducation).

Pour être entérinée, une « décision-clé » devra recueillir la

majorité chez les protestants et chez les catholiques, ou bien avec une majorité qualifiée de 60 % des membres de l'Assemblée, et au moins 40 % de chacun des deux camps. L'Assemblée désignera le premier ministre. Les portefeuilles de la dizaine de ministres seront attribués au prorata du poids de chaque parti.

● **Un conseil Nord-Sud** composé de représentants de l'Ulster et de la République d'Irlande, dont les deux premiers ministres, visera à développer la coopération entre les deux parties de l'île et à traiter de questions comme le sort des prisonniers.

● **Un conseil irlandais-britannique** regroupera toutes les régions autonomes du Royaume-Uni (Ulster, Ecosse, Pays de Galles), l'Angleterre et l'Irlande. Il se réunira en sommet deux fois par an pour améliorer la coopération.

L'Armée républicaine irlandaise, une machine de guerre très contrôlée

L'IRA est restée durant plus de trente ans d'activité une « machine de guerre » très contrôlée par une hiérarchie capable de faire respecter sa trêve aux combattants. L'arsenal de l'IRA, la plus importante milice paramilitaire de l'Irlande du Nord, comprendrait aujourd'hui des missiles sol-air, 2,7 tonnes d'explosifs et un millier d'armes dont six cents AK-47.

Bras armé du mouvement nationaliste républicain, dont l'aile politique est le Sinn Féin, l'IRA a toujours poursuivi militairement le même but : retrait des troupes britanniques d'Irlande du Nord et unification de l'Irlande. Elle a été l'acteur principal du conflit qui, de

1969 à 1997, jusqu'à la signature d'un cessez-le-feu, a fait quelque 3 200 morts et 37 000 blessés en Ulster, Grande-Bretagne et République d'Irlande.

L'IRA dite « Provisoire » a été créée en 1970, peu après l'explosion des troubles en Ulster et l'intervention de l'armée britannique. Elle reprenait la lutte de l'« ancienne » IRA, créée en 1919, et qui mena une guérilla d'indépendance débouchant en 1921 sur la création de l'« Etat libre irlandais » (l'actuelle République d'Irlande). L'IRA, recrutant essentiellement dans les quartiers populaires catholiques de Belfast et Londonderry, dans les zones proches de

la frontière (Armagh, Fermanagh) et en République d'Irlande, peut compter sur un effectif de « volontaires » d'au moins 300 personnes et peut-être de plus d'un millier, selon des estimations invérifiables.

Le groupe armé a déclaré un cessez-le-feu en 1994, avant de reprendre ses actions en février 1996. Un deuxième cessez-le-feu a été proclamé en juillet 1997. Depuis la signature par le Sinn Féin, en avril 1998, d'un accord de paix qui prévoit le désarmement de tous les groupes paramilitaires de la province, catholiques et protestants, l'IRA a multiplié les signes symboliques de sa volonté de renoncer à la violence. – (AFP.)

Les Palestiniens rejettent la liste noire israélienne

L'Autorité de Yasser Arafat a publié les noms de soixante « criminels » aux ordres du Shin Beth

L'AUTORITÉ palestinienne a refusé, lundi 6 août, d'arrêter les sept Palestiniens les plus recherchés par Israël. Le ministre de l'information palestinien, Yasser Abed Rabbo, a estimé que l'Etat juif devait balayer devant sa porte avant de demander à l'Autorité d'arrêter les hommes mentionnés sur sa liste noire. Il a rappelé que l'Autorité avait remis à Israël une liste de soixante noms dont elle réclame l'arrestation. Selon lui, ces « criminels appartiennent aux "Brigades de la mort" et au "Comité pour la sécurité sur les routes" », formés de colons extrémistes, « qui opèrent sous la direction du Shin Beth », le service israélien de sécurité intérieure. « Les membres de ces groupes, qui ont commis des meurtres et des actes terroristes, sont passibles d'être jugés par un tribunal international pour crimes de guerre », a estimé le ministre. L'agence palestinienne d'information

Wafa a publié une liste nominative des soixante Israéliens, détaillant les « crimes » qui leur sont imputés.

En publiant sa liste dimanche (Le Monde du 7 août), le ministère de la défense israélien avait accusé les sept hommes cités, qui appartiennent à différentes organisations palestiniennes, de « continuer à perpétrer des attentats ». Le gouvernement a précisé que cette liste noire vise à obtenir l'arrestation de ces hommes et qu'« aucune autre interprétation ou explication (...) ne doit être prise en compte ou n'a été autorisée par le gouvernement israélien ». Amin Al Hindi, responsable des services secrets palestiniens, n'en croit pas un mot. « Il y a une décision claire d'Israël d'exécuter ces sept-là. Le fait de publier une liste de personnes appelées à être assassinées par Israël est un défi lancé au monde, qui appelle une action immédiate », a-t-il estimé.

Les Palestiniens ont écrit au président George W. Bush et au secrétaire d'Etat américain Colin Powell, leur demandant d'intervenir pour faire cesser les violences, a déclaré lundi le bureau de l'OLP aux Etats-Unis. Des messages dans le même sens ont été adressés à l'Union européenne et à la Russie, avait indiqué la veille Nabil Abou Roudeinah, l'un des conseillers du président palestinien, Yasser Arafat.

« MÉTHODES DE GANGSTERS »

Pour l'heure, les Etats-Unis se bornent à inviter les deux parties à rétablir le calme. Israéliens et Palestiniens « doivent reconnaître que continuer sur cette voie ne pourra que les conduire au désastre. Il faut qu'ils prennent des mesures immédiates pour restaurer le calme », a déclaré le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, Scott McClellan. L'Egypte « est stupéfaite que les Etats-Unis

n'aient pas réagi avec la fermeté adéquate face à l'attitude israélienne », a commenté le ministre des affaires étrangères égyptien Ahmad Maher. « Un gouvernement qui se comporte comme une bande d'assassins, qui utilise les méthodes des gangsters pour tuer des gens, c'est un fait sans précédent », a-t-il ajouté.

Le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan a condamné les « actes de terreur » comme celui commis dimanche par un Palestinien à Tel-Aviv. « Il est aussi profondément troublé par le fait qu'Israël continue d'utiliser ses forces armées pour tuer délibérément des individus palestiniens préselectionnés », a déclaré son porte-parole, rappelant que le 5 juillet, M. Annan avait « déjà condamné cette pratique, qui viole les droits de l'homme ». – (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Le chômage progresse outre-Rhin pour le septième mois consécutif

FRANCFORT. Le nombre de chômeurs en Allemagne a augmenté en juillet pour le septième mois consécutif, de 11 000 personnes par rapport à juin en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon les statistiques publiées, mardi 7 août, par l'Office fédéral du travail. Cette augmentation est toutefois très inférieure à la prévision du marché, qui était d'environ 20 000.

Ces chiffres confirment néanmoins le ralentissement en cours en Allemagne tandis que les économistes qui conseillent le gouvernement allemand ont revu dernièrement à la baisse leurs prévisions de croissance pour 2001, à 1,4 %. En données brutes, le taux de chômage s'est établi à 9,2 % contre 8,9 % en juin, et le nombre total des chômeurs a augmenté de 104 000 à 3,799 millions, alors que le gouvernement table toujours sur 3,5 millions de chômeurs pour l'an prochain. – (Corresp.)

Un dirigeant réformateur attaqué et grièvement blessé à Téhéran

TÉHÉRAN. Mohammad Salamati, réformateur et allié politique du président Mohammad Khatami, a été attaqué et grièvement blessé, lundi soir 6 août, par deux inconnus dans le nord de Téhéran, a rapporté mardi l'agence officielle IRNA. M. Salamati, âgé d'une cinquantaine d'années, est le secrétaire général de l'Organisation des Moudjahidine de la révolution islamique (OMRI, l'une des composantes de la coalition qui soutient le président Khatami).

« M. Salamati a été blessé au couteau par deux inconnus qui l'avaient attaqué alors qu'il se rendait à son domicile. Les deux assaillants ont volé la sacoche de M. Salamati et ce dernier les a poursuivis pour tenter de récupérer mais il a été blessé au couteau », a précisé Feizollah Arab-Sorkhi, membre du Conseil central de l'OMRI, cité par IRNA. Il a été grièvement blessé au bras gauche et risque d'en perdre l'usage, a ajouté M. Arab-Sorkhi, laissant entendre qu'il ne s'agissait pas d'un attentat politique. – (AFP.)

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été décrétées à Grozny

MOSCOU. La capitale de la Tchétchénie, Grozny, a été placée sous surveillance, lundi 6 août, les forces russes sur place craignant des incidents à l'occasion de l'anniversaire de la reconquête de la ville par les Tchétchènes le 6 août 1996, lorsque des centaines d'indépendantistes avaient repris Grozny, théoriquement contrôlée par les forces russes. Cette action avait acculé le Kremlin à la négociation puis à la signature de la paix.

Le renforcement du dispositif de sécurité à Grozny illustre la précarité du contrôle exercé par les forces russes qui sont intervenues militairement contre le pouvoir indépendantiste il y a vingt-deux mois, déployant des dizaines de milliers de soldats sur place.

Par ailleurs, selon un sondage de la fondation de l'opinion publique publié lundi, plus de la moitié des Russes (54 %) estiment que la situation en Tchétchénie est la même ou qu'elle a empiré depuis l'intervention d'octobre 1999. – (AFP.)

Des combats embrasent

l'ensemble de la Somalie

MOGADISCIO. Un an après la mise en place, avec le soutien de la communauté internationale, d'un gouvernement de transition, les combats font à nouveau rage dans l'ensemble de la Somalie. Lundi 6 août, au terme de violents combats de rue, le « général Morgan » – de son vrai nom Mohamed Saed Hirs – a reconquis Kismayo, troisième ville du pays, à 500 kilomètres au sud de Mogadiscio. Ce dernier fait partie d'une alliance de chefs de factions, regroupés au sein du Conseil somalien de réconciliation et de restauration (CSRR) et soutenus par l'Ethiopie, qui affrontent le gouvernement intérimaire dans la capitale et autour de plusieurs villes du centre-sud, notamment Jilib et Juba.

Dans le Puntland (nord-est de la Somalie), autoproclamé indépendant en août 1998, des combats opposent des rebelles aux partisans du « président » Abdullahi Yousuf Ahmed. – (AFP, Reuters.)

Côte d'Ivoire : les responsables présumés du charnier de Yopougon seront rejugés

ABIDJAN. Le procureur militaire de Côte d'Ivoire a annoncé, mercredi 8 août, le dépôt d'un pourvoi en cassation contre l'acquittement de huit gendarmes jugés pour « meurtre et assassinat » dans l'affaire du charnier de Yopougon. Cette fosse de 57 cadavres avait été découverte dans la banlieue d'Abidjan en octobre 2000, alors que le pays était en proie à des troubles post-électorales qui se sont soldés par l'accession au pouvoir de l'actuel président, Laurent Gbagbo, avec l'aide de la gendarmerie. « Je vais demander l'annulation du procès », a déclaré le procureur militaire.

Récemment, des témoins-clé, dont deux survivants du massacre, avaient refusé de comparaître, affirmant craindre pour leur vie. La reprise du procès se fera avec l'accord des autorités politiques, selon des sources judiciaires à Abidjan. Elle reportera de nouveau la tenue, initialement prévue pour juillet, du « forum de la réconciliation », censé mettre fin aux tensions socio-ethniques de ces deux dernières années, qui ont fait officiellement 190 morts en Côte d'Ivoire. – (Corresp.)

L'Egypte tente d'enrayer la crise

économique en dévaluant à nouveau

LE CAIRE. Pour la deuxième fois en six mois, le gouvernement égyptien a dévalué sa monnaie par rapport au dollar, tentant de stopper le marché noir et d'enrayer une pénurie sur le billet vert, principales manifestations d'une crise économique qui sévit depuis deux ans. La Banque centrale a annoncé, dimanche 5 août, une dépréciation de 6 % du taux officiel de la livre égyptienne par rapport au dollar, qui passe de 3,90 à 4,15 livres égyptiennes pour un dollar. Par ailleurs, le nouveau taux pourra fluctuer de 3 %, en plus ou en moins, alors que la marge était jusqu'à présent de 1,5 %. Dans une première tentative de pratiquer la vérité des prix sur la livre égyptienne et de mettre fin au marché noir, la Banque centrale avait fixé, fin janvier, le taux de change à 3,85 alors qu'il était bloqué depuis plusieurs années à 3,4. Les banques égyptiennes refusent depuis des mois de vendre des dollars, ou les accordent au compte-gouttes. – (AFP.)

VILLES Les maires nouvellement élus sollicitent de plus en plus fréquemment les cabinets d'audit pour expertiser tout ou partie de la gestion de leurs prédécesseurs. Des

audits ciblés leur permettent de mettre en valeur un volet choisi de leur action municipale. ● POUR LES GRANDS GROUPEs spécialisés, les municipalités représentent un

marché intéressant à long terme. Mais les particularités de la comptabilité de ces collectivités publiques et l'utilisation politique qui peut être faite de leurs études les incitent parfois

à la prudence. ● À PARIS, l'audit annoncé par Bertrand Delanoë a été confié à Andersen et à une filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Il portera notamment sur la politique

de subvention aux associations. ● À SENS, l'étude commandée par la nouvelle maire, Marie-Louise Fort (DL), confirme la situation désastreuse des finances de la commune.

L'audit, arme politique de plus en plus utilisée par les nouveaux maires

Après les élections municipales, les élus ont été nombreux à faire appel à des cabinets spécialisés pour expertiser tout ou partie de la gestion de leurs prédécesseurs. Les nouvelles équipes commandent souvent des études ciblées pour prolonger des thèmes de leur campagne

CINQ MOIS après les élections municipales, voici venu le temps des premiers inventaires. Une enquête diligentée par l'Association des maires des grandes villes (AMGV) témoigne de l'intérêt soutenu des élus pour les audits de la situation financière héritée de leurs prédécesseurs. Le plus attendu sera à coup sûr celui de Paris (*lire ci-dessous*). A Lyon, le socialiste Gérard Collomb a repris à son compte une proposition d'un conseiller municipal proche de Charles Millon (Droite libérale et chrétienne) pour demander une investigation sur l'état des comptes laissés par son prédécesseur, Raymond Barre (apparenté UDF). Si la Fédération nationale des maires ruraux n'a pas sondé ses adhérents, la vague touche également les petites ou moyennes communes, selon les cabinets d'experts.

Le processus a été enclenché au milieu des années 1980, à la suite des malversations dont s'était rendu coupable le maire socialiste d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron – condamné en novembre 1999 à trois ans d'emprisonnement, dont

un avec sursis, pour recel d'abus de biens sociaux et complicité de faux –, mais ce sont les élections de 1995 qui ont agi comme un accélérateur. Aux dérives financières, sanctionnées par des mises sous tutelle, est venu se greffer un intérêt politique pour cette pratique destinée à prendre les électeurs à témoin d'une gestion passée jugée dispendieuse par la nouvelle équipe. Joue aussi le souhait de calmer les attentes des citoyens, pressés d'évaluer la portée du changement, ou de prolonger un argumentaire porté pendant la campagne électorale.

Exemple parmi d'autres, à Colombes, dans les Hauts-de-Seine, face au maire sortant Dominique Frelaut (PCF), Nicole Gouëta (RPF) a articulé sa campagne victorieuse autour d'un audit de gestion. « Ce sera la première de nos dix priorités », avait-elle spécifié en début d'année. « Les premières pistes feraient état d'un endettement important, ce qui justifie nos craintes », affirme-t-elle aujourd'hui à l'hôtel de ville. Suivra, dans la foulée, un bilan sur la sécurité. La publication d'un Livre blanc résumera les

conclusions des experts, ce qui permettra d'étirer le feuilleton jusqu'à la fin de l'année.

Encore faut-il que l'audit confirme le marasme annoncé par les candidats. Or, dans la grande majorité des villes, le niveau d'endettement

keï, maire socialiste de Mulhouse et président de l'AMGV : « Très souvent, on n'apprend pas grand-chose, et alors l'arme se retourne contre ceux qui ont cru mettre au jour des calamités. Le citoyen éclairé n'est pas dupe, il sait si sa ville a été

« jeunesse, éducation populaire ». Il s'agit, selon M. Grossmann, de vérifier si les moyens humains et financiers engagés dans certains quartiers n'ont pas occasionné une « gabegie ». Cette initiative ne risque pas de heurter l'électorat de M^{me} Keller. L'activité des centres socioculturels fera également l'objet d'une observation méthodique. Déjà, il est acquis que la subvention de 4,5 millions de francs allouée au festival musical Babel sera revue à la baisse, malgré les protestations de nombreux artistes alsaciens.

Cette décision prolonge la mise en cause, durant la campagne, des projets « pharaoniques » de l'ancienne maire, Catherine Trautmann (PS). « Nous avons annoncé à l'avance un certain nombre de procédures sectorisées », explique M. Grossmann. Globalement, la ville n'a pas été mal gérée, sur la foi de nos premières vérifications. En revanche, nous dénonçons la fuite en avant en matière d'investissements. M^{me} Trautmann s'était engagée en faveur d'un palais des sports pour 430 millions de francs, d'une patinoire à 260 millions ou encore d'une

mosquée à 40 millions. Or un contrôle des 113 écoles a établi une inadéquation des normes de sécurité dans 70 établissements. Il faudrait dégager 600 millions de francs pour y remédier. » Si la sécurité a été l'un des sujets majeurs des débats, avec, en toile de fond, l'inquiétante progression du nombre de voitures brûlées, M^{me} Keller a pris soin d'annoncer qu'il lui faudra peut-être les six années de son mandat pour inverser la tendance. Devant l'ampleur de la tâche et l'incertitude de l'action, l'élu UDF a sans doute préféré se passer d'un audit.

« UN ŒIL NEUF »

Chaque ville ayant sa particularité, le nouveau maire de Rouen, Pierre Albertini (UDF), n'a pas jugé utile d'agiter la menace de l'audit accusateur pendant la campagne. Et pour cause : les divisions entre le sortant, Yvon Robert (PS), et les Verts lui ont facilité la tâche. Une fois élu, M. Albertini a confié à un cabinet une « expertise légère » qui aurait mis en évidence « une dérive des charges de personnel à hauteur d'une cinquantaine de millions de francs », mais aussi « une capacité d'autofinancement satisfaisante ».

L'audit reste un instrument utile, selon de nombreux maires qui insistent sur la nécessité de confier l'inventaire « à un œil neuf ». A l'inverse, le socialiste Jean-Pierre Bel n'a pas souhaité y recourir « par défiance ». En s'installant à l'hôtel de ville de Lavelanet, dans l'Ariège, il a pourtant découvert « une situation financière très difficile : les emprunts ont été multipliés à quatre reprises lors des deux dernières années ». Résultat, « on a bouclé le budget en absorbant les excédents de clôture du précédent exercice au détriment de notre autofinancement ». Pour éviter les soupçons d'« une action politicienne », le sénateur de l'Ariège a alerté, par l'intermédiaire du préfet, la chambre régionale des comptes. « Le rapport ne nous parviendra qu'au cours de l'année 2002, mais il a le double avantage d'être gratuit et au-dessus de tout soupçon. Nos prédécesseurs avaient choisi un cabinet externe, ce fut une mascarade. On peut faire dire tout et son contraire à ces audits », ajoute M. Bel. L'audit, à l'évidence, ne chasse pas la politique.

Laure Belot

Elie Barth

Les cabinets spécialisés se partagent un marché en croissance constante

LE MONDE politique n'est pas le seul à se mettre en ordre de bataille lors des élections municipales. D'Andersen à Ernst & Young en passant par PricewaterhouseCoopers, les géants de l'audit suivent avec un fort intérêt ce rendez-vous électoral et cherchent ensuite à se mettre sur les rangs.

Car ces experts à chiffres, qui ont fait leurs armes en certifiant les comptes des plus grands groupes privés mondiaux, sont désormais appelés à la rescousse par les collectivités territoriales pour réaliser des audits post-électorales. Cette pratique, largement répandue aux Etats-Unis, est apparue en France « au milieu des années 1980, avec l'avènement de la décentralisation », note Gilles Pedini, responsable du département service public d'Andersen en France, dont le cabinet a été choisi pour réaliser, avec la Caisse des dépôts, l'audit de la Mairie de Paris (*lire ci-dessous*). « La demande est exponentielle dans les villes de plus de 15 000 habitants : quelques audits ont été réalisés après les élections de 1989, une cinquantaine en 1995, un peu plus d'une centaine seront effectués en 2001 », raconte cet expert. Selon ces estimations, environ 20 % des villes de moyenne importance auront fait appel à ce type de services cette année.

Qu'attendent donc les maires de ces comptables de haut vol ? Les nouveaux élus, dans

un contexte de responsabilisation accrue, cherchent en premier lieu à s'affranchir du passé. Ces cabinets répondent généralement à trois grandes attentes : « Nous devons donner notre sentiment sur la gestion des six dernières années », précise M. Pedini, soulignant les difficultés et déceler les possibles bombes à retardement. » Après l'audit qu'Andersen a fait en 2001 dans la petite ville de Jarny, la nouvelle équipe municipale a ainsi stoppé net la construction de la piscine. « Les budgets prévisionnels avaient été sous-estimés de moitié », précise M. Pedini. « L'administration municipale qui reste en place a des données que la nouvelle équipe n'a pas », explique Gilles Puyo, responsable du marché des collectivités locales chez Ernst & Young. Le maire a besoin d'une tierce personne pour objectiver et synthétiser la situation. »

VALIDER LES PROMESSES

Les maires sont aussi tentées d'utiliser cet outil pour valider les promesses faites aux électeurs pendant la campagne. « Après l'audit, les municipalités, de plus en plus souvent, veulent savoir quelles sont leurs réelles marges de manœuvre pour les prochaines années », explique M. Puyo. Au total, ces études coûtent entre 200 000 et 500 000 francs pour les collectivités, mais elles peuvent

atteindre des niveaux records, comme à Paris (3,6 millions de francs). A Genève, l'audit, qui a duré huit mois, a coûté environ 20 millions de francs français. Pour les cabinets, ces contrats seraient facturés « jusqu'à deux fois moins cher que pour une entreprise privée », précise un acteur du secteur. Mais, sur le long terme, ils peuvent se révéler extrêmement rentables : une fois dans la place, ces cabinets déclinent habilement leur offre pour vendre à ces organisations souvent tentaculaires des études juridiques, de réorganisation, de politique d'achat et de contrôle de gestion.

Cependant, le rapprochement entre ces géants anglo-saxons et les collectivités territoriales françaises n'est pas sans poser quelques problèmes. Une mairie n'est pas gérée comme une entreprise, et bon nombre de documents nécessaires pour auditer une organisation ne sont pas vraiment fournis par l'administration. « Souvent, les mairies ont un historique partiel des effectifs, et parfois pas une connaissance exhaustive de ce qu'elles possèdent : immeubles, locaux... », reconnaît M. Pedini. Le nouveau plan de règles comptables M14, instauré en 1996 afin que les collectivités locales se rapprochent des règles de la comptabilité des entreprises, n'est pas encore complètement entré dans les mœurs. Pas plus que toutes les implications du nouveau code des mar-

chés publics. « C'est un changement total de culture qui est en cours », commente M. Pedini. Manque de professionnalisme des équipes municipales ou rétention volontaire d'informations ? Les audits sont souvent incomplets. Pour se couvrir, les multinationales soignent particulièrement les conclusions de leurs rapports : « Les maires ont du mal à l'accepter, mais nous écrivons parfois : "Une situation financière d'apparence favorable, mais certains risques ne sont pas inscrits dans les comptes." » Andersen juge la prudence extrême : « Il faudrait se lever tôt pour trouver un cabinet qui accepte de certifier les comptes d'une mairie », ironise M. Pedini.

Certains cabinets vont même plus loin. Ainsi, l'entreprise Deloitte & Touche a décidé de ne pas « rentrer dans le règlement de comptes post-électoral. Nous ne répondons pas aux appels d'offres d'audits », raconte Bernard Norlain, responsable du secteur public. « Le problème n'est pas la réalisation proprement dite de l'audit, mais son utilisation », explique ce responsable. « Si c'est pour publier que le cabinet Untel a découvert telle ou telle malversation alors que tout lui a été servi sur un plateau pour qu'il découvre ce résultat, cela peut s'apparenter à de la manipulation. »

A Paris, les subventions aux associations seront passées au crible

LE CALENDRIER s'annonce serré, mais on ne transige pas avec les promesses de campagne. A fortiori lorsqu'elles ont, avec succès, symbolisé une volonté de changer des « pratiques politiques ». L'idée de faire réaliser, en début de mandat, un « audit général budgétaire et financier » de la Ville avait été lancée, dès le début de la campagne, par le futur maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë. Après vingt-cinq ans de gestion RPR, il était temps, expliquait-il, de « restaurer » une forme d'« éthique démocratique » dans la capitale. Pour M. Delanoë, cette opération vécrite devait pouvoir, aussi, « dégager des marges de manœuvre budgétaire ». Lors du premier débat budgétaire du nouveau Conseil de Paris, le 24 avril, la droite avait refusé d'inscrire au budget 2001 les 3 millions de francs nécessaires au financement de l'opération... à l'exception des douze élus tibéristes, qui s'étaient prononcés « pour ».

« Mettre à plat les comptes, sans régler des comptes » : six mois après les élections municipales, l'adjoit aux finances de M. Delanoë, Christian Sautter, répète la formule d'apaisement. Avec un budget de 33 milliards de francs et un périmètre financier total dépassant les 60 milliards, si l'on tient compte de la nébuleuse de sociétés et d'organismes dans lesquels entrent des financements de la ville, la situation de la collectivité impose, plaide

M. Sautter, cette démarche de « clarification » : « On procède à un état des lieux comme lorsqu'un nouveau locataire entre dans un appartement. Sans souci de polémique et sans chercher à faire du spectaculaire. »

Soumis aux cinq cabinets d'audit ayant répondu à l'appel d'offres, le cahier des charges est, pourtant, assez éloigné d'un simple inventaire. Les lauréats choisis le 18 juillet – le cabinet Andersen et la SCET, filiale de la Caisse des dépôts –, devront, par exemple, pour la période de 1998-2000, analyser la politique de subventions de la Ville aux associations, politique dont la gauche dénonce, depuis des années, l'opacité. « On saura ainsi si les grosses associations, disposant de plus de 500 000 francs annuels et qui, à ce titre, doivent produire des comptes, sont en règle », explique M. Sautter, qui affirme n'avoir « aucune liste complète » de la myriade d'associations subventionnées par la Ville.

SUJET EXPLOSIF

Les dix plus grosses, essentiellement sportives et culturelles, devraient faire l'objet d'un traitement approfondi par le cabinet d'audit qui, pour le reste, s'en tiendra à l'analyse d'un échantillon représentatif.

Un autre sujet explosif attend les auditeurs : les liens financiers unissant la Ville à ses vingt sociétés d'économie mixte (SEM). Impossible, en trois mois, de procéder à un

audit de gestion de chacune de ces sociétés. Il est d'ailleurs prévu que deux d'entre elles – la Semapa, chargée de l'aménagement de la ZAC rive gauche, présidée jusqu'en mars par Jacques Toubon, et la Sogaris, qui gère les Halles de Rungis –, fassent prochainement l'objet d'audits particuliers, tout comme l'OPAC de Paris. Mais, sur la seule « pertinence de l'emploi des fonds » et sur « les procédures de suivi » mises en œuvre, les deux cabinets d'experts auront déjà de quoi faire. La SCET, qui dispose d'une banque de données sur les SEM couvrant tout le territoire, devrait pouvoir fournir d'intéressantes comparaisons entre Paris et d'autres villes.

Enfin, au chapitre des économies éventuelles attendues par M. Sautter, l'évolution de la dette, les dépenses de personnels ou encore la politique d'achats, d'études et de suivi des fournisseurs seront, aussi, examinées. A partir de la mi-août, sept ou huit équipes de deux à trois auditeurs investiront les grandes directions administratives. Un point hebdomadaire sera fait avec l'adjoit aux finances et deux « comités de pilotage » sont prévus avec le maire de Paris. Le résultat est attendu pour la fin octobre. M. Delanoë compte bien s'en servir pour la comparaison de son budget de 2002.

Christine Garin

► www.lemonde.fr/paris

Sens est menacée d'une mise sous tutelle

AUXERRE

de notre correspondant

Elle l'avait promis pendant la campagne des municipales, Marie-Louise Fort a tenu parole. Le

REPORTAGE

Assommée par les conclusions du cabinet Andersen, l'ancienne majorité se tait

11 juin, devant quelque mille personnes conviées à un conseil extraordinaire, la nouvelle maire (DL) de Sens, élue dès le premier tour de scrutin en mars 2001, a révélé les conclusions d'un audit réalisé par le cabinet Andersen sur les finances de la ville. L'examen est impitoyable pour l'ancienne municipalité de gauche conduite, de 1995 à 2001, par Jean Cordillot (PCF). Selon Andersen, le budget 2001 de Sens est en déficit de 87 millions de francs (le budget primitif 2001 s'élève à 367 millions de francs).

M^{me} Fort était restée silencieuse jusqu'à cette soirée du 11 juin. Depuis, elle n'a pas de mots assez durs pour qualifier l'attitude de son prédécesseur. « J'ai honte d'être le maire d'une ville qui ne peut pas payer ses dettes... Je respecte les cheveux blancs de M. Cordillot, mais celui-ci fait preuve de malhonnêteté intellectuelle dans ses tentatives d'explication. »

Dans son volumineux rapport, l'auditeur évoque un budget 2000 et un budget primitif 2001 « insincère », bâti sur une surévaluation des recettes et une sous-estimation des dépenses. Le cabinet relève notamment des frais de personnel qui représentent 65 % du budget de fonctionnement de la ville, le non-paiement de fournisseurs entre novembre 2000 et mars 2001, une épargne constamment négative...

En juin 2000, la chambre régionale des comptes avait alerté les édiles sénonais. Dans un rapport, elle constatait les difficultés financières de la ville et l'invitait à observer une pause dans ses investissements.

En 1995, dès son arrivée à la mairie, le conseil dirigé par Jean Cordillot lance un vaste programme d'aménagements et constitue d'importantes réserves foncières. « En 1995, Sens était sous-équipée, explique aujourd'hui l'ancien maire. Une enquête de l'Insee consacrée aux équipements de 67 villes du Grand Est classait Sens en dernière position avec la note de 4 sur 20. Nous avons dû combler le retard et investir. »

Pour parvenir à ses fins, le maire crée une société d'économie mixte, la Semasens, dont la ville garantit les emprunts à hauteur de 80 %. Parmi les dossiers gérés par la Semasens figurent des projets immobiliers dans les quartiers Sainte-Béate et Saint-Savinien. C'est également elle qui pilote l'« opération Carrefour » que dénonce M^{me} Fort et qui

illustre, selon elle, « la mauvaise gestion de la précédente équipe ». L'ancienne municipalité espérait revendre 50 millions de francs des terrains à l'enseigne, en quête d'emplacements pour se développer.

Selon M^{me} Fort, l'affaire ne se serait soldée que par un bénéfice de 8 millions de francs, puisque non seulement la ville « s'était engagée à racheter les anciens locaux de Carrefour pour 17 millions de francs, mais qu'en outre elle aurait dû réaliser 25 millions de francs de travaux pour les transformer en équipements culturels ». La commission nationale d'urbanisme commercial refusera son feu vert à l'opération.

Sonnée par sa défaite de mars 2001 et par les révélations du cabinet Andersen, l'ancienne majorité se tait. Si M. Cordillot reconnaît la « pénurie de liquidités », selon lui, « le trou n'est en réalité qu'un manque de trésorerie à l'instant T ».

Les projets immobiliers de Sainte-Béate ont été annulés par M^{me} Fort, la liquidation de la Semasens a été annoncée. « Si l'on supprime un certain nombre de recettes potentielles, on crée des déséquilibres », prévient M. Cordillot. M^{me} Fort, qui veut éviter la mise sous tutelle de la ville, a pris son bâton de pèlerin. Elle réclame une aide de l'Etat. Le 19 juillet, elle a remis à Jacques Chirac une liste de 1 840 signatures de Sénonais appuyant sa demande.

Vincent Roussot

Le procureur de Paris estime possibles d'éventuelles poursuites pour fraude fiscale sur les fonds spéciaux

Une telle procédure pourrait théoriquement viser Jacques Chirac

Dans une lettre adressée le 31 juillet à l'avocat Jacques Vergès et au professeur Bernard Debré, qui l'avaient interrogé sur la question des fonds

spéciaux, le procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, estime qu'il est possible d'envisager des poursuites pour fraude fiscale à

l'encontre des bénéficiaires de telles sommes non déclarées. Cette appréciation pourrait ouvrir la voie à des actions judiciaires visant le chef de l'Etat.

LA RÉPONSE du procureur est arrivée plus vite que Jacques Vergès et Bernard Debré ne l'avaient imaginé, et son contenu recèle, lui aussi, une surprise. Dans la lettre qu'il a adressée, le 31 juillet, à l'avocat et au professeur de médecine, ancien ministre (RPR) de la coopération, qui l'avaient interrogé sur la question des fonds spéciaux (*Le Monde* du 1^{er} août), le procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, envisage clairement la possibilité de poursuites pour fraude fiscale contre les bénéficiaires de telles sommes non déclarées. S'exprimant sur la pratique des « sommes versées en espèces aux ministres et à leurs collaborateurs » – à laquelle, écrit-il, « la presse donne actuellement un large écho » –, le chef du parquet indique, certes, qu'elle « ne [lui] apparaît pas susceptible de poursuites sur le fondement du code pénal ». Mais il ajoute : « S'agissant, par contre, du code des impôts, je ne manquerais pas de donner suite aux transmissions que m'adresseraient les

services fiscaux, après avis de la commission des infractions fiscales, que ce soit au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt de solidarité sur la fortune. »

ALLUSION À L'ISF

Si elle renvoie l'initiative d'éventuelles poursuites à la direction générale des impôts (DGI) et au secrétariat d'Etat au budget – auxquels la commission des infractions fiscales (CIF) est attachée –, l'appréciation du procureur ouvre la voie à des actions judiciaires qui pourraient théoriquement viser les membres de l'actuel gouvernement, mais aussi l'actuel président de la République. En effet, la prescription en matière fiscale remontant à trois ans, seules pourraient être concernées les sommes perçues au titre des fonds spéciaux depuis 1998, soit sous le gouvernement de Lionel Jospin (nommé en 1997) – ce qui exclut M. Debré lui-même, qui a admis avoir perçu 50 000 francs par mois sans les déclarer lorsqu'il était ministre

(1994-1995). Mais la loi prévoit aussi que si des infractions fiscales ont été découvertes à l'occasion d'une procédure judiciaire, leur prescription peut être étendue à dix années. Or tel est le cas des sommes utilisées par M. Chirac pour régler certains voyages, entre 1992 et 1995, auprès d'une agence de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), dont le chef de l'Etat a justifié la provenance par les « compléments de rémunération » perçus lorsqu'il était premier ministre et qu'il dit avoir en partie conservés, ultérieurement, durant plusieurs années. Si les services fiscaux devaient contester l'absence de déclaration de ces fonds – l'Elysée avait indiqué, dès le 21 juillet, qu'ils ne pouvaient, « par nature », faire l'objet « d'aucune déclaration » –, la justice pourrait être saisie de toutes les sommes reçues par M. Chirac depuis 1991, ainsi que des sommes détenues par lui durant la même période.

L'allusion du procureur à l'impôt sur la fortune (ISF) est, à cet égard, explicite : le code des

impôts oblige les contribuables assujettis à l'ISF à déclarer, parmi les biens constituant leur patrimoine, toutes les sommes qu'ils détiennent en espèces. Ignorant cette hypothèse, M^r Vergès et M. Debré ont enregistré avec contentement la réponse de M. Dintilhac, qu'ils avaient enjoint, dans leur lettre initiale, d'ouvrir « les enquêtes préliminaires qui s'imposent » sur le versement aux ministres de fonds soustraits à l'impôt. Ils ont aussitôt repris la plume pour s'adresser, le 6 août, au ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, et lui rapporter les observations du procureur. « Il en ressort clairement, estiment-ils, qu'il serait nécessaire de vérifier si les ministres actuels (...) ont bien déclaré au fisc leurs "fonds secrets" », rappelant que, selon les détails publiés par Matignon après l'intervention télévisée de M. Chirac, le 14 juillet, « ils ont reçu en moyenne 130 000 francs par mois, 1,5 million de francs par an, 6 millions de francs en quatre années ».

Réclamant également l'examen des déclarations d'ISF des ministres de M. Jospin et de leurs collaborateurs, l'avocat et le mandarin pressent M. Fabius « de satisfaire les demandes du parquet » – qui n'est pourtant pas allé si loin –, et concluent en assurant que « les Français ne comprendraient pas que les ministres, qui se doivent de donner l'exemple, ne respectent pas la loi ». Les deux signataires n'ignorent pas qu'il est peu probable que les services fiscaux prennent l'initiative de telles vérifications ni, a fortiori, qu'ils saisissent la justice de tels faits. Le cas du président en exercice, lui, soulève une difficulté encore plus épineuse : si de simples juges d'instruction sont « in-compétents » pour enquêter sur des infractions pénales susceptibles de lui être reprochées, des inspecteurs des impôts ont-ils le droit de vérifier ses déclarations fiscales et, le cas échéant, de lui infliger un redressement ?

H. G.

Hervé Gattegno

Les juges veulent examiner le patrimoine de Maurice Ulrich

APRÈS avoir obtenu de l'Assemblée nationale les déclarations de patrimoine établies par Jacques Chirac en qualité de député, entre 1988 et 1993, les juges d'instruction chargés de l'enquête sur le règlement en argent liquide de ses voyages ont demandé la communication de celles du sénateur (RPR) Maurice Ulrich, âgé de soixante-seize ans, ancien directeur du cabinet de M. Chirac à Matignon, aujourd'hui conseiller à l'Elysée. Les magistrats ont sollicité la production de ces documents auprès de la Commission pour la transparence financière de la vie politique, qui détient, depuis une loi de 1995, les attestations versées par les parlementaires et les élus des collectivités les plus importantes au début de leurs mandats. Formée du vice-président du Conseil d'Etat, des premiers présidents de la Cour des comptes et de la Cour de cassation, ainsi que de conseillers de ces trois juridictions, la commission était déjà saisie d'une demande identique concernant le chef de l'Etat, dont les juges souhaitent aussi obtenir les déclarations établies en tant que maire de Paris, en 1989 et 1995, et en tant que député de Corrèze, en 1993. Elle devrait se réunir à la fin du mois d'août pour examiner ces deux requêtes (*Le Monde* du 27 juillet).

Lui-même visé par l'enquête sur les voyages, M. Ulrich avait été interrogé par les juges en qualité de témoin, le 10 juillet. Il avait alors admis avoir acquitté en espèces, auprès du voyageur attitré de M. Chirac, à Neuilly (Hauts-de-Seine), une facture de 339 548 francs correspondant à un séjour à l'île Maurice, effectué en décembre 1992 avec plusieurs membres de sa famille. Questionné sur l'origine de ces billets, M. Ulrich, qui siège au Sénat depuis 1993, avait adopté une défense identique à celle du président de la République : il assurait ainsi avoir utilisé ses « primes de cabinet », perçues sur les fonds spéciaux lorsqu'il était à Matignon entre 1986 et 1988, mais qu'il n'aurait « pas dépensées en totalité » et « conservées dans le coffre de [son] bureau », à la mairie de Paris, où il gardait aussi les fonds confiés par M. Chirac. D'évidence, les juges souhaitent donc vérifier si, à l'instar de M. Chirac, M. Ulrich s'est abstenu d'inclure ces sommes dans son patrimoine, bien qu'elles aient été entreposées et gardées à disposition durant plusieurs années.

Un homme mis en examen après la mort de deux enfants brûlés à Paris

LE PARQUET de Paris a mis en examen, lundi 6 août, pour « incendie volontaire ayant entraîné la mort », un homme de 32 ans, deux jours après la mort de deux enfants carbonisés dans un immeuble en flammes du quartier de la Goutte d'or, à Paris. Gardé à vue durant 48 heures, il a été écroué, lundi soir à la prison de la Santé. L'information judiciaire a été confiée au juge d'instruction Anne Demortière. Déjà condamné, en 1998, à deux ans de prison dont 18 mois avec sursis, pour un incendie volontaire, il est suspecté d'avoir allumé le feu dans le hall d'entrée du 54, rue Doudeauville (18^e arrondissement), les flammes s'étant par la suite propagées tout au long de la conduite de gaz, qui grimpait dans la cage d'escalier jusqu'au 5^e étage. Un frère et une sœur, âgés de 8 et 13 ans, avaient été retrouvés morts, dans leur chambre au 3^e étage, sous une

armoire et des gravats, rattrapés par les flammes alors qu'ils avaient laissé la porte de l'appartement entrouverte. Quatre autres personnes avaient été blessées.

« On l'avait déjà vu traîner dans le quartier, avec son air un peu fou, racontait une voisine, lundi soir. Mais franchement, les policiers l'ont arrêté sans l'art et la manière. » Réunis devant Chez Mario, le café d'en face, les locataires relugés à l'hôtel ou chez des amis se remémoraient la scène de l'arrestation : « Il a franchi le barrage de police, a été poursuivi par un flic qui l'a fait tomber. Sa tête a heurté le sol. Il y avait une flaque de sang sur le trottoir », témoigne Hervé Breuil, le propriétaire du Lavoir moderne parisien, petit théâtre de quartier. L'intervention des policiers, venus faciliter le travail des pompiers, s'est faite samedi dans une ambiance électrique.

Avant leur arrivée, les hommes de la Goutte d'or s'étaient retroussés les manches : ils avaient dégaïgé les voitures qui stationnaient devant l'immeuble puis grimpé le long des gouttières, pour aider une femme enceinte à s'enfuir du 3^e étage. Mais, à l'arrivée des pompiers, il a fallu dégager le terrain. L'homme suspecté s'en est violemment pris aux forces de police. Les jeunes du quartier n'ont pas apprécié, se sont un peu agités. Le fils du boulanger, qui tient le magasin situé au pied de l'immeuble brûlé, s'est vu remettre un procès verbal pour « atteinte à l'ordre public ».

HUIT NUITS D'HÔTEL PAYÉES

Lundi soir, Dominique Cherain, un élu communiste du 18^e arrondissement, est venu recueillir les témoignages des locataires. « Pas question qu'on soit relugés ailleurs que dans le quartier, revendiquait

une jeune femme. Je suis née à la Goutte d'or, c'est un quartier incroyable. Je dis bonjour à tout le monde, je mets toujours une heure à descendre la rue Doudeauville. » Pour l'instant, la mairie d'arrondissement a débloqué 2 500 francs par locataire pour payer huit nuits d'hôtel. Au Lavoir moderne, où dorment momentanément le boulanger et sa grande famille, un repas de solidarité devrait être organisé.

Les habitants voudraient ne pas croire à un incendie criminel, perpétré par un homme du quartier. Lors de son arrestation, le suspect aurait pourtant déclaré être à l'origine du sinistre, déclarations non réitérées lors de sa garde à vue. Le laboratoire central de la préfecture de police de Paris devait rendre son rapport d'expertise mardi. Le suspect risque la réclusion criminelle à perpétuité.

Mathilde Mathieu

Le « baby blues » affecterait plus les femmes en fin de grossesse qu'après l'accouchement

Une équipe britannique a suivi 14 000 femmes

DÉPRESSION puerpérale, « baby blues », précarité de l'équilibre des humeurs des jeunes mères... : depuis les travaux de Pitt publiés en 1968 en Grande-Bretagne, on reconnaît l'existence d'une prédisposition à la dépression chez les femmes après la naissance de leurs bébés. Tant du point de vue psychologique que biologique et social, donner la vie à un enfant est certes un événement important. Mais, à l'encontre des idées reçues, l'hebdomadaire médical britannique *British Medical Journal*, dans son numéro du 4 août, affirme que la dépression liée à l'enfantement se manifeste en réalité beaucoup plus fréquemment lors des derniers mois de la grossesse qu'après l'accouchement.

La pensée dominante a longtemps été que la grossesse protégeait de la dépression et que, à l'inverse, la séparation d'avec le bébé lors de l'accouchement pouvait être un événement traumatique susceptible d'entraîner une maladie psychiatrique. Cette hypothèse a été très popularisée par les médecins généralistes et les gynécologues-obstétriciens. La survenue d'une dépression postnatale est en effet très dommageable pour le nouveau-né, sa mère et l'ensemble de la famille. Elle peut se manifester non seulement par de la tristesse, voire des idées suicidaires chez la jeune mère, mais aussi par une négligence vis-à-vis du nourrisson, qui accuse alors souvent un retard de développement. Il est donc important de la reconnaître et de la traiter.

Sous la direction de Jonathan Evans, psychiatre de l'université de Bristol, en Grande-Bretagne, une équipe de psychiatres, d'obstétriciens et de pédiatres a suivi les 14 000 femmes résidant dans la région de Bristol qui ont accouché entre le 1^{er} avril 1991 et le 31 décem-

bre 1992. La recherche de signes prédictifs de dépression a été faite à l'aide de questionnaires que les femmes ont dû remplir en quatre occasions : après 18 et 32 semaines de grossesse, puis 8 semaines et 8 mois après l'accouchement.

TROUBLES DE L'HUMEUR

Selon les résultats de l'étude, c'est dans les semaines qui précèdent l'accouchement que la dépression survient le plus fréquemment : 11,8 % des futures mères ont des signes graves de dépression à 18 semaines de grossesse et 13,5 % à 32 semaines, alors que les pourcentages baissent après l'accouchement, ne touchant plus que 9,1 % d'entre elles après 8 semaines et 8,1 % après 8 mois. Les signes de cette dépression prénatale ne se distinguent en rien, ni dans leur sévérité, ni dans leur nature, de ceux de la dépression postnatale ou des dépressions hors grossesse. Cependant, les femmes qui n'ont pas répondu à tous les questionnaires (30 %) étaient plus souvent dépressives que celles qui ont répondu aux quatre questionnaires. Les résultats sont donc sans doute légèrement biaisés, les dépressions postnatales sévères ayant pu empêcher les jeunes mères de répondre après leur accouchement.

Il apparaît toutefois que c'est bien la grossesse qui est un facteur déclenchant des troubles de l'humeur et que l'accouchement est le plus souvent suivi de l'amélioration des symptômes de dépression. C'est donc au cours des visites prénatales qu'il conviendrait désormais de faire un examen psychologique et de prendre les mesures pour empêcher l'installation d'une dépression.

Elisabeth Bursaux

Hausse du déficit budgétaire en juin

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE de la France se creuse : fin juin 2001, il s'est établi à 105,2 milliards de francs, contre 82,9 milliards en juin 2000, selon les données communiquées par Bercy lundi 6 août. Sur les six premiers mois de l'année, les dépenses du budget ont atteint 853,8 milliards de francs, en hausse de 2,8 %, tandis que les recettes fiscales nettes s'élèvent, fin juin 2001, à 840,1 milliards de francs (+ 2,1 %). La prévision des recettes a été revue en baisse de 25 milliards, « concentrée sur l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe intérieure sur les produits pétroliers », a indiqué le ministère des finances dans un communiqué. Ce dernier précise toutefois que, « comme attendu, un ralentissement apparent de la hausse des dépenses a commencé à se produire en juin et devrait se poursuivre lors du second semestre ».

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES** : « Il y a actuellement une chasse à l'homme contre le président Chirac », a estimé, dimanche 5 août, l'ancienne ministre de l'environnement Corinne Lepage, qui se dit « d'accord pour une opération mains propres, à condition qu'elle ne soit pas spécifique à une personne ». « Les croisades lancées par un certain nombre de juges ne me choquent pas, dans la mesure où il s'agit d'appliquer la loi de la même manière pour tout le monde », a expliqué la candidate à l'Elysée en 2002, dans un entretien au *Parisien-Dimanche*.

■ **OBÈQUES** : plus d'un millier de personnes ont assisté, lundi 6 août, aux obsèques de Karine Schaaff à Bitche (Moselle), tandis que Stéphane Krauth, qui affirme avoir tué accidentellement la jeune fille le 22 juillet au volant de sa voiture (*Le Monde* daté 5-6 août), était maintenu en détention provisoire par le juge des libertés de Sarreguemines. Le corps de la jeune fille, qui allait avoir 17 ans, devait être incinéré à Strasbourg.

■ **Près de mille personnes ont assisté, lundi 6 août à Bessenay** (Rhône), aux obsèques d'Eric Sage, le convoyeur de fonds de 28 ans tué le 1^{er} août lors d'une attaque à main armée à Vénissieux (*Le Monde* du 7 août). Près de deux cents de ses collègues étaient présents. De nombreux arrêts de travail ont été observés en France.

■ **ÉDUCATION** : l'allocation de rentrée scolaire a été fixée à 1 600 francs (243,92 €) pour 2001 et sera revalorisée chaque année à partir de 2002, a indiqué, lundi 6 août, le ministère de la famille. L'allocation, attribuée selon des critères de revenus, concerne 3 millions de familles qui ont des enfants de 6 à 18 ans.

■ **CORSE** : les deux nationalistes soupçonnés d'être proches du groupe clandestin *Armata Corsa*, interpellés vendredi 3 août en Corse du Sud après l'attentat au lance-roquette, il y a un an, à Sartène, ont été remis en liberté, lundi 6 août. Aucune charge n'a été retenue contre eux.

■ **FAIT DIVERS** : le cadavre d'un nouveau-né a été découvert dimanche 5 août à Paris dans la poubelle d'une rame d'un TGV venu de Marseille. La petite fille, à la peau noire, avait encore son cordon ombilical. Des traces de sang ont été retrouvées sur la banquette d'un wagon de deuxième classe.

■ **CONTREBANDE** : près de 5 tonnes de cigarettes, dissimulées derrière des caisses de salades, ont été saisies jeudi 2 août dans un camion par les douanes près de Bayonne. Le chauffeur, espagnol, devait se rendre en Angleterre.

■ **ACCIDENT** : une conductrice de 27 ans est sortie indemne d'une chute en voiture de 53 mètres dans un ravin lundi 6 août, près du Mont-Dore (Puy-de-Dôme). Son mari, qui la suivait à vélo, a aussitôt alerté la gendarmerie.

Xavier Ternisien

L'incendie de la synagogue de Clichy-sous-Bois serait d'origine criminelle

DE L'EXTÉRIEUR, les dégâts ne sautent pas aux yeux. La synagogue de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) est un bâtiment austère, une façade jaune dont les ouvertures sont occultées par des volets métalliques vert foncé. Deux étoiles de David, fixées sur le mur, signalent la destination du lieu de culte. Les murs ont été taggés, et la boîte aux lettres défoncée. Mais c'est surtout un soupirail ouvert, dont la vitre a été vraisemblablement brisée, qui attire le regard. Une béance qui laisse deviner une pièce noircie par l'incendie.

Le feu a commencé vers 2 heures du matin, dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 août. Il a pu être rapidement maîtrisé. Deux pièces ont été dévastées, et du mobilier carbonisé. « Heureusement, le lieu de prière et les livres de la Torah n'ont pas été endomma-

gés », se félicite Gershon Shraer, le président de l'association gérant la synagogue. La communauté juive de Clichy est peu nombreuse. Tout au plus 200 à 250 familles. Mais elle éprouve depuis un an « un sentiment d'insécurité », constate M. Shraer : « Il y a deux mois, la voiture de notre rabbin a brûlé devant la synagogue. Les incidents se multiplient, les agressions verbales et physiques. Je vois une relation directe entre ces débordements et la situation au Proche-Orient. Ce qui était impensable il y a quelques années est devenu courant. Le bon temps de la communauté juive de France est derrière nous... »

Pourtant, le quartier de La Lorette, où se trouve le lieu de culte, est résidentiel et tranquille. « Ici c'est zermia, comme on dit en arabe, c'est aisé », déclare Karim, dix-sept ans, qui habite dans une cité voisine.

Selon lui, « les gars qui ont fait ça viennent des tours. C'est à cause de la télé : on est musulmans, alors forcément, la Palestine, ça nous touche. Mais quand même, j'irais pas frapper des gens pour ça... »

UN BRIQUET ET UN BOUCHON

A Clichy, il y a « le côté clair et le côté obscur », raconte le jeune musulman, deux zones géographiques séparées par une invisible frontière. De fait, à peine 500 mètres après la synagogue, le paysage change. Les tours succèdent aux immeubles. La cité des Bosquets, à cheval sur Clichy et Montfermeil, est ce qu'on appelle un « quartier sensible ». Les façades vétustes sont hérissées d'antennes paraboliques, et les gamins traînent leur ennui sur les places.

Selon l'enquête préliminaire, l'incendie serait d'origine criminelle :

un briquet et un bouchon de jerrican ont été retrouvés à proximité des lieux, et des témoins affirment avoir vu deux individus escalader les grilles peu avant le sinistre.

Lundi 6 août, le Consistoire central de France a dénoncé « une nouvelle manifestation de la violence antisémite qui dure depuis bientôt un an » et exprimé « son inquiétude face au développement des violences contre les lieux de culte juifs ». Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a condamné, lui aussi, cet acte « raciste, odieux et insupportable ». De son côté, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), s'il déplore « cet acte intolérable », se montre prudent, estimant qu'il s'agit peut-être d'« un acte isolé ».

Le Gévaudan, havre de paix et de beauté

Au nord de la Lozère, à 1 000 mètres d'altitude, se cache le territoire solitaire de la Margeride. Les Gabalitaïns sont jaloux du calme et de la nature sauvage qui règnent sur le plateau. Et c'est cette qualité de vie qui attire de nouveaux habitants en quête de paysage préservé

MENDE

de notre envoyée spéciale

Fichu pays ! Il se cache et se traque comme la bête du même nom. Il se dérobe à mesure qu'on croit l'atteindre. Comme un mirage ! Il faut l'avoir cherché en avalant des kilomètres de bitume sur les lacets des routes de la Lozère jusqu'à se perdre pour le retrouver. « C'est ici le Gévaudan ? », demande la jeune fille de Huelzas. Sur le causse Méjean, au milieu d'un paysage lunaire, les brebis se confondent avec les « clapas », tas de pierres au milieu de la lande. Elle en doute. Elle dirait que « c'est plutôt du côté de Marvejols », au nord.

C'est écrit sur la carte pourtant. A peu de chose près, le département de la Lozère recouvre l'ancienne province du Gévaudan. Mais les habitants du Causse, au sud, l'ont oublié. Ils se proclament « Causse-nards » et narguent le Larzac, au loin, qui n'a pas su résister à la notoriété.

Route au nord, donc. Via les canyons des gorges du Tarn, ralentir à l'entrée des virages, passer Sainte-Enimie, retour sur Mende avec sa cathédrale encastrée dans la vallée. Grimper la côte bien connue des coureurs cyclistes du Grand Prix du Midi libre. Rouler, rouler encore et soudain... respirer. Serait-on enfin arrivé ?

Le regard ricoche sur des rocs de granit. Il rebondit sur des bosquets de hêtres, de sapins et de pins, saints protecteurs des giroules et des myrtilles. C'est un plateau à 1 000 mètres d'altitude qui ondule, comme une mer, gardé par des vaches de race aubrac, poils couleur miel et yeux fardés.

C'est le territoire de la Margeride : « Une petite Mongolie douce, une Bretagne dont la merée se serait à tout jamais retirée, offrant les laisses aux herbages, un Languedoc tenté par le nord », écrit joliment l'écrivain Olivier Rollin. C'est le « Gévaudan du Gévaudan », indi-



que Félix Buffière, grand érudit du pays. Autant dire son cœur : Nasbinals à l'ouest, Langogne à l'est, Marvejols au sud, Saugues, en Haute-Loire, au nord, en forment les quatre points cardinaux.

Une frontière imaginaire sépare les habitants de la Margeride du sud du département. Elle passe en lisière de dolmens et des toits de lauzes. Le froid l'hiver n'a que deux antidotes : un boufadou dans l'âtre et une bourrée au son de la cabrette, la cornemuse à soufflet du Massif central, pour se réchauffer.

Le dialecte local, dérivé de l'occitan, transforme en « che » ou « cha » les syllabes que l'on prononce « ce » ou « ça » au sud. « Ici, on regarde plus vers

Clermont-Ferrand que vers Montpellier », prévient Christian Boulet, bibliothécaire de l'hôpital psychiatrique où Paul Eluard, poète et résistant, trouva refuge, l'hiver 1943-1944, sous le faux nom d'Eugène Grindel, à Saint-Alban.

Qu'ils soient Auvergnats du Sud ou Lozériens du Nord, qu'importe. Ils se sentent « en Gévaudan ».

A Marvejols, ce soir, on projette *Le Pacte des loups*. Le film est suivi d'une conférence sur « la bête ». Il y a foule. C'est ici qu'elle a sévi, tuant, entre 1764 et 1767, une centaine de femmes et d'enfants. L'imagerie populaire de « la bête » ne cesse de ramener le Gévaudan en Margeride. Mais ce pays se résume-t-il à un animal, qu'il soit chien ou loup ? « Les gens ici ne se disent pas gévaudanais ! relève

Raymonde Mazet, patronne de

l'auberge Le Regimbal, à Javols. *Ils sont gabales !* »

Perdu dans la brume, le minuscule village de Javols recèle en effet un secret... En 50 avant J.-C., les Gabales, peuplade gauloise cliente des Arvernes, auraient implanté là leur chef-lieu, donnant ensuite aux Romains l'idée d'en faire la capitale de la province du Gévaudan. Javols le restera pendant huit siècles. Dans cette petite vallée du Triboulin, « la plupart des gens ne savent pas pour autant que le Gévaudan tire son nom de ce peuple », précise Benoît Ode, archéologue, responsable adjoint des fouilles sur le site. Et pour un peu, le chantier de fouilles qui chamboule les champs de Javols agacerait les habitants.

Les gens du Gévaudan ne commencent pas dans le culte des racines. Alors qu'est-ce qui les unit ?

« On veut préserver ce calme de la nature. On se plaint d'être isolé mais on le recherche aussi », explique Marcelle, sur le seuil de sa maison à Saint-Alban. Dans ce désert - c'est le territoire le moins peuplé de France -, la faible densité de population, au lieu d'isoler les gens, les rapproche. Ce qui les attache au pays, c'est aussi, paradoxalement, l'exil forcé de nombreux habitants du nord de la Lozère, contraints par la misère des villages d'aller chercher fortune ailleurs.

Dans sa maison de Saint-Sauveur-de-Peyre, Emile Tichet, ancien maire du village, se souvient : « Pour gagner ma vie, j'ai dû m'expatrier très jeune à Paris. Alors, pour garder le contact avec le pays, je fréquentais des associations comme la

« Ici, les gens se contentent de peu pour vivre. La société de consommation arrive difficilement jusqu'à nous. Et ça, c'est un luxe »

Veillée d'Auvergne ou l'Amicale des Lozériens de Paris. » Rentré au bercail, M. Tichet a repris une revue régionaliste, *Lou Pais*. Et s'est attelé à un dictionnaire du dialecte local. Le sous-sol de sa maison abrite le siège social de son association, l'Escolo Gabalo, qui compte quelques centaines de cotisants. Des retraités pour la plupart, qui, comme lui, ont fait partie de la diaspora.

Même si la Margeride continue à se dépeupler, « le déclin de la Lozère est terminé », veut croire François Branger, ancien président du conseil général et acteur du désenclavement de sa région. De moins en moins de jeunes cherchent à partir. Et de « nouveaux habitants s'installent », assure Pierre Spirito, président du comité départemental du tourisme.

Les « néos », comme on les appelle ici, cultivent comme les autochtones le même amour de la nature préservée. Brigitte Thomas l'a « reconstruite » sur son chemin vers Saint-Jacques-de-Compostelle. « Ce sont des lieux qui vous attrapent et ne vous lâchent plus », confie-t-elle. Gabalitaine d'adoption, M^{me} Mazet l'affirme : « Dans le Midi, la vie est superficielle. Dans les Cévennes, on se bagarre avec la nature. Ici, les gens se contentent de peu pour vivre. La société de consommation arrive difficilement jusqu'à nous. Et ça, c'est un luxe ! »

Chanteur amateur, Eric Silve a quitté le Béarn et son métier d'éducateur pour créer un festival de musique baroque à Javols. Jordi Savall y est passé. Le célèbre hautecouture anglais James Bowman est venu chanter dans la petite église du village. Devant 120 personnes

PROFIL

COMTESSE ET MAIRE FIDÈLE

« Tante Sylvie » a disparu. La dame qui vend les tickets pour la visite du château a tourné les poignées de porte en verre de chaque pièce. En vain. « Je vais sonner la cloche ! », dit-elle. L'instrument résonne entre les quatre donjons de granit qui s'adosent aux premiers sapins de l'Aubrac.

A 5 heures, la comtesse Sylvie de Las Cases paraît. Elle demande qu'on lui pardonne. Elle n'a rien entendu. Sa haute taille, ses traits fins, ses doigts longs rappellent ceux d'un autre personnage célèbre. M^{me} de Las Cases, soixante-dix-sept ans, propriétaire du château de la Baume, châtelaine du Gévaudan, est aussi la sœur aînée de Valéry Giscard d'Estaing. Implantée par mariage en terre du Gévaudan, elle en parle comme d'une terre natale : « Ce pays m'attache ! Les gens y sont très fidèles en amitié, très fidèles à leur terre », récite-t-elle, les yeux clos. Entrent deux prêtres qui s'enquêtent de sa santé. Tout autour, les chemins sont hérissés de croix.

Descendant par alliance d'Emmanuel de Las Cases, sénateur du cru de 1903 à 1934, M^{me} de Las Cases vient d'achever son quatrième et dernier mandat de maire (UDF) de Prinsuéjols, 270 habitants répartis dans vingt hameaux sur 4 000 hectares. Elle aura régné vingt-quatre ans sur un domaine, à quelques kilomètres de Chirac... autre village du Gévaudan, sans rapport, « avec l'autre », s'empresse-t-elle de préciser.

Désormais, elle se consacrera à ses vingt-sept petits-enfants et à son château, surnommé « Le Versailles du Gévaudan ». « Pendant qu'il était président de la République, mon frère venait beaucoup nous voir pour les fêtes de famille. Il vient moins maintenant », glisse-t-elle dans un regret retenu. Pourtant, l'autouroute les a « beaucoup rapprochés ».

En 1978, son frère, aujourd'hui président de la région Auvergne, avait inauguré l'A 75 pour désenclaver le Massif central. Le projet lui tenait d'autant plus à cœur qu'il mettait Clermont-Ferrand à une heure trente du château de sa sœur.

B. J.

seulement, mais loin de l'atmosphère guindée des festivals huppés plus au sud.

Comme d'autres pèlerins de passage qui ont posé leur sac ici, M. Silve est certain que le Gévaudan est un territoire pionnier. Avoir été oublié par la révolution industrielle l'a contraint à faire de la nature sa première culture vivrière. Ce qui faisait hier son retard peut être aujourd'hui sa force. Le Gévaudan, écrit Gil Jouanard, autre amoureux des lieux, a « son passé devant soi ».

Béatrice Jérôme

Bloc-notes

- *Lozère*, sous la direction de Janine Brager. Conseil général de la Lozère, 1998, 198 p., 280 F (42,69 €).
- *La Margeride*, recueil de textes écrits par sept auteurs dont Olivier Rollin, Pierre Autin-Grenier, Gil Jouanard. Les Presses du Languedoc, 1992, 156 p. avec photos, 150 F (22,87 €).
- *Le Dictionnaire du dialecte gévaudanais*, d'Emile Tichet et Rémy Chastel. Ed. L'Escolo Gabalo, deux tomes, 1992 et 2000, 360 p., 160 F (24,39 €).
- *Javols, Anderitum et le Gévaudan antique*, d'Alain Ferdière et Benoît Ode. Conseil général de la Lozère, 25 p., 30 F (4,57 €). Brochure sur les fouilles de Javols.
- Musée archéologique de Javols, ouvert en 1998.
- *Contes et légendes du Gévaudan*, de Félix Remize, Espace Sud, 1996, 130 F (19,82 €).

- *Ephémérides*, journal d'Emmanuel de Las Cases, ancien sénateur de la Lozère, 1854-1934. Les Presses du Languedoc, 1992, 150 F, (22,87 €).
- *Les Maîtres de granit, les notables de Lozère du XVIII^e siècle à nos jours*, d'Yves Pourcher, ouvrage d'un anthropologue. Plon, 1987, 386 p., 189 F (28,81 €).
- *La Vie des loups, mythes et réalités*, de Gérard Ménatory. Stock, 1990, 333 p., 98 F (14,94 €), par le fondateur du parc aux loups du Gévaudan, à Sainte-Lucie, à côté de Marvejols (04-66-32-09-22).
- Musée de la vie rurale, Hures-la-Parade, Huelzas. Reconstitution d'une ferme caussenarde.
- Huitième Festival de musique baroque d'Anderitum-Javols du 18 au 26 août (04-66-42-95-78). Au programme : « Musiques pour le roy à Versailles. »



Près de la vallée de l'Enfer, les loups attirent les touristes

MENDE

de notre envoyée spéciale

Son père se baladait avec deux loups en laisse, dans les rues de Mende. Elle a grandi avec Toundra et Bralow, deux « louvards » de six mois, qui gambadaient dans le jardin. Anne Ménatory, quarante-deux ans, parle d'une voie douce, mais avec passion, des 116 loups qu'elle soigne et élève sur 36 hectares au Parc aux loups de Sainte-Lucie, aux portes du Gévaudan.

Il est 16 heures, ce lundi. Au bord de la vallée de l'Enfer, les loups ont faim. L'un deux s'approche d'elle à portée de son bras. Avant de se saisir de sa pitance, un morceau de viande jeté dans les herbes folles, il semble lui demander son accord. « Je les connais tous, dit-elle : le grand vieux loup respecté, là-bas, avec ses oreilles cassées et la dernière portée de louveteaux du clan », qu'elle a vu naître. Elle se sent plus d'atomes crochus avec ces animaux à la fois farouches et familiers, qu'avec les visiteurs à qui elle tente de faire comprendre « que le loup n'attaque pas l'homme ».

Difficile de faire passer le message en Gévaudan : « Régulièrement, on entend dire que des loups se sont enfuis ou qu'on en a relâchés. » Le domaine est pourtant clos de hauts grillages qui ne laissent guère d'espoirs aux animaux qui vou-

draient déserrer. Malgré ces précautions, bien des méfaits leur sont attribués.

Il y a dix ans, *Midi libre* avait titré : « Deux loups du parc du Gévaudan se sont évadés. » Des éleveurs avaient déclaré « leurs agneaux tués par des loups ». Une dame s'était affolée : « J'ai des petits ! Comment je vais les conduire à l'école ? » Ce n'était qu'un canular de 1^{er} avril. Mais il avait réveillé la peur ancestrale dans la contrée.

S'il ne tenait qu'à elle, M^{me} Ménatory les relâcherait. « Ils le méritent », dit-elle. C'était le projet de son père, décédé en 1998. Originaire de Nîmes, installé dans le Gévaudan comme correspondant de *Midi libre* et du *Monde* à Mende, il a consacré des années à recueillir des dizaines de spécimens de *canis lupus* de Mongolie, de Pologne, du Canada et d'ailleurs avec le rêve de les rendre à leur milieu naturel.

Mais il ne faut plus y compter. Le « malaise » suscité par la réintroduction d'une trentaine de loups sur les terres du Mercantour, dans les Alpes-Maritimes, présage assez mal de ce que serait la réaction des Gabalitaïns.

En liberté surveillée, en revanche, les loups sont une bénédiction pour le département. Chaque jour, l'été, un millier de visiteurs fréquentent le parc. Le conseil général exploite le filon pour faire connaître la Lozère. Il a conçu sa der-

nière campagne de communication autour du thème du loup du Gévaudan. Tout cela a dopé le tourisme, donnant à d'autres l'idée d'introduire des bisons, des aurochs, des chevaux de Mongolie ou des vautours.

Déjà, au XVIII^e siècle, « l'histoire de la bête arrangeait beaucoup de monde en Lozère, remarque M^{me} Ménatory. Elle permettait à l'Eglise, qui voyait dans les attaques de la bête le signe d'un fléau de Dieu, de récupérer les ouailles qui avaient tendance à se disperser ». Les Gabalitaïns se sont toujours sentis délaissés par le pouvoir parisien. Ils ont trouvé dans ce récit légendaire « une excellente façon d'attirer l'attention sur leurs misères », poursuit-elle. La bête est-elle une invention ? Régulièrement, les historiens locaux se déchirent pour savoir s'il s'agissait d'un loup ou d'un chien dressé à tuer. M^{me} Ménatory souligne juste que cette « bête avait un comportement bien humain ». Elle ajoute : « On a retrouvé plusieurs de ses victimes avec la gorge tranchée. Aucune bête au monde ne tuerait ainsi ses proies. »

B. J.

DEMAIN
La Chartreuse



FUTONS OMOTÉ

LA RÉFÉRENCE

OUVERT LE 15 AOÛT

LE VRAI FUTON :
matelas de fabrication
traditionnelle
100% coton,
fait main

Disponible en
3 épaisseurs de couchage
et 6 dimensions

INTERNET : www.omote.fr
RENSEIGNEMENTS : appel gratuit
N° Vert 0 800 44 30 30

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION



En revanche, pour les commandos terroristes, Minh comprend instinctivement que lorsqu'on s'adresse à la planète entière, mieux vaut être diplomate : « Je ne me suis pas inspiré précisément d'exemples réels. Pour que cela reste un jeu, je ne dois offenser aucun groupe ethnique, religieux ou politique... Certains de mes terroristes portent des treillis et des cagoules très génériques, d'autres ont l'air plutôt européens, sans précision. Il y a un groupe au look vaguement arabe, mais à peine... Pendant un temps, j'ai envisagé de créer un commando de l'IRA, mais j'ai eu peur de mettre en colère les Irlandais, ou les Anglais, je n'étais pas sûr... »

Parallèlement, grâce à l'action des bénévoles, les lieux de combat se multiplient : usines, entrepôts, villes anciennes et modernes, aéroports, navires, forêts... A chaque changement de terrain, les équipes devront adapter leurs stratégies, redéployer leurs attaquants, leurs défenseurs, leurs sentinelles, leurs artificiers, leurs snipers... Les tactiques se décident en temps réel, car les membres d'une même équipe sont en contact audio permanent grâce à un système très élaboré de téléphonie via Internet, intégré au jeu.

DEPUIS qu'il a transformé le sous-sol de la maison de ses parents en bureau-salon-chambre à coucher pour son usage personnel, Minh Le sort très peu de chez lui : « Au début, j'essayais de me fixer des horaires de travail raisonnables, mais, très vite, j'ai trouvé mon rythme : midi-minuit, six jours par semaine. » Il consacre tout son temps à enrichir et améliorer son chef-d'œuvre : Counter-Strike, qu'il a inventé tout seul pour s'amuser sur un petit PC, et qui s'est imposé en quelques mois comme le jeu en réseau le plus joué au monde.

A vingt-trois ans, Minh est désormais célèbre dans l'univers du jeu vidéo. Il pourrait aller vivre où bon lui semble, car il reçoit régulièrement des propositions de divers studios de création américains et européens. Pourtant, il préfère rester avec ses parents, ses trois frères et sa fiancée à Surrey, une banlieue modeste de Vancouver, sur la Côte ouest du Canada. Il est arrivé là en 1979, à l'âge de deux ans, avec toute sa famille qui avait fui le Vietnam dans des conditions dramatiques. Aujourd'hui, le Canada est la seule patrie de Minh. Il sait très peu de choses sur le passé de ses aînés, ne fréquente pas la communauté vietnamienne locale et n'a pas envie de découvrir son pays natal : « Je n'ai pas non plus de hobby, ni de sport favori, ni de cause à défendre... Ma seule vraie passion, c'est le jeu vidéo. »

Counter-Strike est né presque par hasard. Au début de 1999, Minh découvre Half-Life, un nouveau jeu de tir et de combat créé par Valve, petite société américaine basée à Seattle. Il est aussitôt séduit par son univers à la fois brutal et très tactique : pour survivre, il faut tirer mieux et plus vite que l'ennemi, mais aussi être patient et fin manœuvrier. Minh se met à jouer de façon intensive. Pourtant, au bout de quelques semaines, il se lasse un peu : « Half-Life était excellent, mais il n'y a pas de jeu parfait – à moins bien sûr de le fabriquer soi-même, selon ses goûts personnels, ses envies, ses fantasmes... »

Or, peu de temps après sa sortie, Valve décide de publier gratuitement sur Internet une partie du code source de Half-Life, c'est-à-dire du programme informatique qui le compose. Dès lors, n'importe quel programmeur motivé et astucieux peut créer à sa guise des versions modifiées, ou « mods ». Cette pratique de libre publication est encore rare : la plupart des éditeurs de jeux considèrent leur code source comme un secret industriel à ne divulguer en aucune circonstance, et n'hésitent pas à poursuivre en justice ceux qui se le procurent illégalement. Mais les responsables de Valve, proches du mouvement du logiciel libre, ont une vision différente : depuis l'avènement d'Inter-

net, de vastes communautés virtuelles se constituent spontanément autour de certains jeux, qui deviennent ainsi célèbres dans le monde entier. Or le meilleur moyen de favoriser la naissance de communautés actives et fidèles consiste à laisser les joueurs s'approprier le jeu en fabriquant leurs propres versions, qu'ils vont continuer à s'échanger et à modifier pendant des années.

MINH, qui, à l'époque, est étudiant en informatique à l'université de Vancouver, sait qu'il est capable de créer une mod de Half-Life. Un soir, il se lance dans l'aventure, par curiosité. Il découvre que bricoler un jeu est encore plus amusant que de jouer. Il constate aussi qu'il possède un don particulier pour cet exercice : il résout sans difficulté, parfois sans s'en rendre compte, toutes sortes de problèmes jugés insolubles par les habitués des forums Internet spécialisés. Son projet évolue alors rapidement : tout en conservant le « moteur » de Half-Life, c'est-à-

Les joueurs n'emploient jamais le mot « kill » (tuer), mais « frag », un terme de jargon pour initiés : ça prouve qu'ils savent faire la différence entre le jeu et la réalité

dire le noyau central du programme qui fait fonctionner l'ensemble, il décide de créer un jeu entièrement nouveau dont les règles, les décors et les personnages ne devront rien à Half-Life. On sort du schéma imaginé par Valve, mais peu importe...

Pour commencer, Minh imagine posément son jeu idéal. Bien entendu, ce sera un combat à mort ; il se jouera en réseau, car le vrai joueur veut affronter d'autres humains, pas des machines ; et, surtout, ce sera un jeu d'équipe, convivial et solidaire : toute la tactique sera fondée sur le jeu collectif et l'entraide au sein de chaque équipe. Avant de pouvoir jouer, il faudra donc s'intégrer à un clan, ou en créer un autour de soi : « Contrairement à ce qu'on dit souvent, le jeu en réseau rapproche les gens, il crée des grou-

pes d'affinité sur Internet, à l'école ou dans les quartiers, et déclenche des amitiés durables. Il faut favoriser cette dimension dès le stade de la conception. » Par ailleurs, Minh rêve depuis toujours d'un jeu résolument réaliste, ancré dans le monde actuel : « Je n'ai jamais aimé les jeux qui se passent dans un Moyen Âge de pacotille, où tout le monde a des pouvoirs magiques, ou au XXV^e siècle, dans des galaxies bizarres. Un jeu qui se déroule ici et maintenant est beaucoup plus prenant. » Il cherche donc à s'inspirer d'un conflit contemporain. La révélation lui vient tout naturellement, en écoutant les informations : son jeu opposera un groupe de terroristes à une unité antiterroriste professionnelle. Les deux équipes s'affronteront dans divers lieux de la vie quotidienne, comme c'est le cas dans la réalité. Minh a une vision toute simple et presque enfantine du terrorisme, qu'il ne connaît que par les journaux télévisés et les films d'Hollywood : « Ces affaires m'ont toujours fasciné, à cause de l'action et du danger. Je m'imagine toujours en super-flic intrépide et invincible, qui vient délivrer les otages, désamorcer les bombes et tuer tous les méchants. Voilà, c'est à peu près tout. » Il décide d'appeler son jeu Counter-Strike, (Contre-attaque), un titre facile à retenir, qui résume le principe du jeu.

Lorsqu'il se met réellement au travail, il comprend que, malgré ses talents multiples, il n'y arrivera pas tout seul, et se met à chercher sur Internet des volontaires disposés à l'aider bénévolement. Pour commencer, il fait plus ample connaissance avec un écolier de dix-sept ans, Jess Cliffe, avec qui il a déjà joué sur Internet. Jess habite le New Jersey, à l'autre bout du continent américain, mais les deux garçons n'ont pas besoin de se rencontrer pour devenir amis et travailler ensemble. Jess décide de s'occuper du site et du forum de Counter-Strike, ce qui l'amènera à coordonner l'ensemble du travail des volontaires. Peu à peu, il devient le conseiller et le confident privilégié de Minh. Contrairement à son ami, Jess préfère être terroriste : « Les missions sont plus risquées, il y a des bombes à poser, des otages à surveiller. C'est une affaire de caractère, ça ne s'explique pas. Et comme ça, notre tandem est équilibré... »

Minh maîtrise la dimension informatique de l'opération et sait exactement où il va. Il a seulement besoin d'assistants au tempérament artistique, capables de réaliser les décors et les effets sonores. Sa première équipe comprend cinq bénévoles. Le plus actif est un Allemand de dix-neuf ans, Jo Beig, qui habite près de Stuttgart. Jo a du

L'EMPIRE DES JEUX VIDÉO

Inventé par un jeune Vietnamien de Vancouver, c'est un des jeux de combat les plus populaires. Il se pratique par clans, assimilés dans certains pays à des équipes sportives. Counter-Strike oppose des terroristes à des unités d'intervention comme le SAS britannique ou le GIGN français

temps à perdre, car il a refusé de faire son service militaire et doit effectuer un service civil comme aide-soignant dans une maison de retraite. Ce pacifiste convaincu est tout de suite séduit par les scénarios ultraviolents de Counter-Strike, mais il n'y voit aucun paradoxe : « C'est comme le football, vous avez deux équipes, chacune veut gagner en jouant mieux que l'autre, c'est tout. Les joueurs n'emploient jamais le mot « kill » (tuer), mais « frag », un terme de jargon pour initiés : ça prouve qu'ils savent faire la différence entre le jeu et la réalité. »

La première version de Counter-Strike est prête en quelques semaines. Minh décide de la diffuser gratuitement sur Internet pour tester les réactions des joueurs : « Notre but était de nous amuser, nous ne pensions à rien de précis. J'étais persuadé que le jeu allait être téléchargé par une cinquantaine de personnes, pas plus. » Or c'est la ruée. Stupéfaits par la qualité de cette mod pas comme les autres, les « hard-core gamers », joueurs acharnés toujours à l'affût de nouveautés, la font connaître sur le réseau. Très vite, les joueurs occasionnels l'adoptent à leur tour, délaissant les jeux à gros budget produits par les équipes nombreuses et très bien payées des grands studios américains. Valve, de son côté, devient soudain très prospère : pour jouer à Counter-Strike, il faut toujours se procurer le « moteur » de Half-Life, et le plus simple est encore de l'acheter...

GRISÉ par le succès, Minh se met à produire de nouvelles versions à un rythme infernal, jusqu'à une par mois : « J'ai commencé à négliger mes études, mes notes ont baissé, et j'ai failli loucher mes examens, mais ça ne m'angoissait pas, mon jeu était plus important. » L'univers de Counter-Strike s'enrichit rapidement. Pour créer ses différents groupes antiterroristes, Minh se documente abondamment, car les uniformes et les armes doivent être totalement fidèles à la réalité. Il choisit quatre unités d'intervention, les Navy Seals américains, le SAS britannique, le GSG-9 allemand et le GIGN français : « Les joueurs de ces quatre pays apprécient, ils s'identifient fortement à leurs unités nationales. Je reçois aussi des messages venant de joueurs d'autres pays, ils voudraient que je rajoute leurs propres polices antiterroristes. Les plus insistants sont les Israéliens et les Chinois, et aussi des Canadiens, qui souhaiteraient sans doute que je sois plus patriote... »

En cet été 2001, Counter-Strike est le jeu le plus populaire dans sa catégorie : plus de 9 300 serveurs non commerciaux répartis sur tous les continents permettent de jouer vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Pour la sortie de la dernière version, une quarantaine de sites de téléchargement gratuit ont été installés par des bénévoles, y compris en Chine et en Russie. Le succès est particulièrement spectaculaire en Europe du Nord. Sur Clan-Base, le grand serveur multijoueur européen fréquenté par plus de deux cent cinquante mille joueurs, Counter-Strike représente près de 80 % des matches. La proportion est du même ordre dans les salles de jeux et dans les tournois.

En Scandinavie, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Angleterre et en France, on voit apparaître des équipes semi-professionnelles qui parcourent le continent pour disputer des matches sponsorisés par des grandes entreprises. Les plus gros clans allemands, comme Shroet Kommando ou Mortal Team Work, ont obtenu des autorités le statut de club sportif. Aux Etats-Unis, la progression est plus lente, mais, depuis peu, les Américains se rattrapent : un tournoi est prévu en décembre à Dallas (Texas), avec 150 000 dollars de prix à gagner...

Pendant ce temps, à Vancouver, la vie de Minh n'a pas vraiment changé. Il a fini par réussir ses examens, de justesse. Peu de temps après, il a reçu un appel de Valve : « J'étais surpris, inquiet aussi, mais j'avais tort. Ils m'ont proposé de me payer pour que je continue à travailler sur Counter-Strike, sans changer mes méthodes ni ma façon de vivre. Maintenant, je suis heureux, je gagne de l'argent en faisant ce qui me passionne. » Son équipe de bénévoles a été renouvelée, et compte aujourd'hui une vingtaine de membres. Jess Cliffe, qui est entré à l'université de Virginie, reste son fidèle second.

Les responsables de Valve à Seattle ne sont qu'à deux heures de route de Vancouver, mais Minh les voit rarement : « Je m'entends avec eux parce qu'ils ont compris qu'il fallait me laisser libre. Si un jour mon travail ne leur plaît plus, ils arrêteront de m'envoyer de l'argent, c'est tout. Il n'y aura ni discussion ni compromis. Je sais ce que je veux et je le fais. »

**Yves Eudes
et Emilie Grangeray
Dessin Zoran Janjetov**

**PROCHAIN ARTICLE :
Les camions fous
d'Akademgorodok**

Urgence démocratique en Europe

LE LIVRE BLANC de Romano Prodi sur la « *bonne gouvernance* » en Europe a fait long feu. Les rares gouvernements des Quinze qui se sont exprimés sur le sujet ont considéré qu'il s'agissait, au mieux, d'une « *utile contribution* » au débat européen, au pis, d'une collection de lieux communs sur le mauvais état de l'Union. Pour une part, l'initiative du président de la Commission européenne méritait mieux que cet opprobre poli : M. Prodi a le mérite d'avoir engagé sa réflexion il y a près de deux ans, à un moment où les élites européennes croyaient encore que le « *déficit démocratique* » n'était qu'un débat d'intellectuels sans fondement. Ils ont déchanté. Sur fond de référendum irlandais et de manifestations de Göteborg et Gênes, l'Europe offre aujourd'hui les signes d'un profond malaise, d'une véritable crise démocratique : jamais depuis vingt ans – les sondages l'attestent –, le fossé séparant les citoyens ordinaires de ceux qui sont censés les représenter, hommes et institutions politiques confondus, n'a été aussi grand.

Quarante-huit pour cent seulement des Européens jugent que l'appartenance de leur pays à l'Union est une bonne chose. Après un demi-siècle de construction communautaire, un tel résultat constitue un véritable camouflet pédagogique pour tous ceux dont le rôle devrait être de faire comprendre à leurs concitoyens le lien étroit les unissant aux décisions européennes. Rien d'étonnant à cela, puisque, dans tous les Etats membres, Bruxelles joue traditionnellement le rôle de bouc émissaire. Las, la longue maturation de Romano Prodi s'est arrêtée au stade d'un diagnostic stéril-

le. La montagne de l'institution bruxelloise (près de 2 500 intervenants ont participé au débat sur la « *bonne gouvernance* ») a accouché d'une souris. Hormis une collection de « *y a qu'à* » et de « *il faut que* », M. Prodi ne propose guère de solutions concrètes pour sortir l'Union de l'ornière où les gouvernements des Quinze, mais aussi la Commission, l'ont fait tomber.

Aucune autocritique, aucune remise en cause du mode de fonctionnement et de communication de l'exécutif européen. Ce n'est évidemment pas « *un usage accru des différents instruments politiques* » à la disposition des institutions qui suffira à rétablir un climat de confiance profondément miné.

Nul n'est prophète en son pays : dans la lettre qu'il a adressée à Romano Prodi début juillet, Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, avoue « *quelque appréhension à l'idée que le Livre blanc déçoive ceux qui le considèrent comme la contribution centrale de la Commission au débat européen* ». Il souhaite que celle-ci s'intéresse à des questions « *plus fondamentales* » sur la raison d'être et la vocation d'une Union élargie, et conclut que, si le Livre blanc est la mauvaise réponse, au moins doit-il être suivi d'un document ultérieur avant le sommet européen de Laeken, qui clôturera, en décembre, la présidence belge de l'Union.

En langage diplomatique, M. Patten dit assez clairement l'indigence du Livre blanc. La seule consolation de Romano Prodi pourrait être de constater que les ministres des affaires étrangères font preuve de la même sécheresse d'idées novatrices lorsque, com-

me ils l'ont fait récemment, ils entreprennent de réfléchir et de répondre au désenchantement européen. C'est d'ailleurs un curieux phénomène : autant, individuellement, les chefs de la diplomatie européenne sont souvent capables d'analyses pénétrantes sur l'état des lieux au sein de l'Union, autant, lorsqu'ils additionnent celles-ci, ils semblent frappés d'impuissance collective pour imaginer des remèdes. Ce qui est de mauvais augure pour l'élargissement : si l'Europe ne fonctionne pas à quinze, on voit mal comment elle ne serait pas frappée de sclérose lorsqu'elle comptera vingt-cinq Etats membres, à plus forte raison si le traité de Nice, qui porte en germe un blocage de la prise de décisions, n'est pas radicalement corrigé.

MUR D'INCOMPRÉHENSION

Il serait pourtant erroné de penser que la crise de confiance que traverse l'Union est consubstantielle au processus de l'élargissement. S'il ne fait guère de doute que celui-ci a été engagé dans une sorte de fuite en avant, sans que l'on ait soupesé ses conséquences sur les politiques communes, le budget européen et le marché du travail de l'Union, et sans que les chefs d'Etat et de gouvernement aient jugé opportun d'expliquer le sens de leur démarche à leurs concitoyens, il en est de l'élargissement comme du reste de la construction communautaire : trop d'arrogance de la part des porteparole du « *politique* », qui ne font pas l'effort de mettre leur langage, et celui des « *clercs* » européens, à la portée du plus grand nombre. C'est dans cet esprit que l'expression de « *déficit démocratique* » prend tout son sens.

cepté chez lui l'énergumène qui s'est fait sauter à la discothèque de Tel-Aviv, on aurait épargné vingt et une jeunes vies innocentes. Bien sûr, la communauté internationale aurait crié au scandale. Qu'est-ce qui est préférable ? On a parfaitement le droit de discuter la politique du gouvernement israélien, la presse et l'opinion israéliennes ne s'en privent pas ; on n'a pas le droit de ne pas présenter à l'opinion toutes les facettes d'un problème d'une effarante et douloureuse complexité. Il ne faut pas confondre critique et dénigrement.

Convention des Nations unies sur les droits civils et politiques. Ce qu'elle ne nous dit pas, c'est par quel tour de magie des organisations armées vouées explicitement à la destruction d'un membre souverain des mêmes Nations unies, et qui le prouvent tous les jours, relèvent desdites conventions.

Pourtant, dans le même numéro de son journal elle a dû lire une brève présentation du Hamas (« *Une organisation islamique à la fois "sociale" et militaire* »), où est cité cet article fondamental de sa charte : « *Tout juif est une cible et doit être tué.* » Quel sens a dès lors

On a parfaitement le droit de discuter la politique du gouvernement israélien (...) ; on n'a pas le droit de ne pas présenter à l'opinion toutes les facettes d'un problème d'une effarante et douloureuse complexité

l'expression « *exécutions extrajudiciaires* » ? De quel appareil judiciaire parle-t-on ? Les fous de Dieu viennent des territoires sous contrôle de l'appareil d'Etat palestinien qui, lorsqu'il ne les encourage pas, ne fait rien pour les arrêter. Dès lors, s'ils parviennent à franchir la ligne verte, seule la chance peut encore les arrêter. Cela arrive parfois, comme l'autre jour à Beth Sh'ean, où la vigilance d'un chauffeur d'autobus a évité un carnage. Mais quel gouvernement responsable compte sur la chance pour protéger ses ressortissants ?

Début juin, si l'on avait inter-

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu d'Alain Bauer, consultant privé en sûreté, la lettre suivante, en réponse au point de vue de René Lévy, directeur du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, publié dans *Le Monde* du 2 août.

Dans sa posture de défense de ses collaborateurs, le directeur du Cesdip apporte d'intéressantes précisions sur les méthodes de travail de son institution financée par le contribuable. Il confirme que les commentaires de certains d'entre eux s'effectuent sans prise de connaissance des travaux concernés. Cette honnête révélation méritait d'être soulignée. Que M. Lévy en soit remercié.

Mais il y aurait une explication à cela : mes travaux seraient secrets, confidentiels, introuvables. Et de citer comme pièce à conviction

Mais revenons à notre stratégie. M. Boniface ne se contente pas de condamner Israël. Il s'en prend à la communauté juive de France, en la menaçant, excusez du peu, d'« *isolement* » pour prix de son soutien à Israël. Suivons son raisonnement : Israël conduit une politique criminelle, à laquelle seuls le souvenir de la Shoah et le soutien sans nuance de la communauté juive de ce pays assurent l'« *impunité* ».

Mais que les juifs y prennent garde, ils risquent de se trouver doublement perdants : d'abord, en radicalisant plus outre les islamis-

La société civile a cependant trouvé une manière de revanche, comme on l'a vu à Gênes : « *Nous étions enfermés dans un bâtiment, isolés de la ville* », a reconnu Romano Prodi. Comment abattre ce mur d'incompréhension, rétablir le dialogue ? Les Quinze, en se livrant à une surenchère de contributions alimentant le débat sur la future architecture de l'Europe, ont-ils fait fausse route ? Ont-ils placé la charrue devant les bœufs, puisqu'il ne fait guère de doute qu'en s'opposant entre « *fédéralistes* » et défenseurs de l'« *Etat-nation* » ils confortent l'intérêt d'une poignée de spécialistes, tout en accentuant la fossé avec l'« *Europe des peuples* » ? « *Il faut aller plus loin qu'une simple introspection*, note Louis Michel, le ministre belge des affaires étrangères, et ce n'est pas une campagne de publicité à grande échelle qui changera la perception négative des Européens. »

Sans doute ne faut-il pas arrêter la réflexion en cours sur le devenir de l'Europe : le calendrier de l'élargissement, la nécessité de revoir la mauvaise copie de Nice, justifie la conférence intergouvernementale de 2004 et la déclaration politique de Laeken. Mais les Quinze ne peuvent s'en tenir à cette échéance : ils doivent modifier radicalement, sans attendre, leur façon de faire l'Europe. Ils doivent oser parler des « *valeurs* » qui unissent les Européens, lesquelles incluent, au moins pour les jeunes générations, la solidarité et la fraternité. Sans elles, à quoi bon proposer d'élargir la « *Communauté* » ? Il y a une « *urgence démocratique* » à parler d'Europe en termes différents.

Laurent Zecchini

tes, ensuite, « *à moyen terme* », en perdant la bataille de l'influence politique au profit de la communauté musulmane, après avoir déjà perdu la bataille démographique, enfin, en alimentant un antisémitisme qui ne demande qu'à relever la tête. Ainsi, la communauté juive n'est plus un agrégat d'individus citoyens français dont le combat contre le préjugé antisémite doit être l'affaire de l'ensemble de la communauté nationale, quelles que soient par ailleurs les affinités religieuses et idéologiques de ses membres. La voici redevenue « *nation* » au sens préévolutionnaire, qui ferait bien de faire le dos rond afin de ne pas réveiller les vieux démons. Voilà ce qu'on lit en 2001 sous la plume d'un responsable socialiste français.

Encore les lecteurs du *Monde* ne disposent-ils ici, on l'a vu, que d'une mouture édulcorée des véritables opinions de M. Boniface. Dans un mémorandum à consommation interne du PS, notre homme ne croyait pas nécessaire de prendre des précautions oratoires. Là, en conclusion d'un franc et haineux libelle anti-israélien, à la limite de l'antisémitisme, il invitait ses camarades de parti à abandonner leurs sympathies sionistes traditionnelles et à s'intéresser de plus près au vote arabe. Voilà qui avait au moins l'avantage de la franchise.

Que M. Boniface nous épargne son « *amitié* », car, avec des amis pareils, qui a besoin d'ennemis ? Mais aussi, camarades socialistes, avec des « *stratèges* » pareils, qui a besoin d'adversaires politiques ?

Elie Barnavi

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Gênes et l'Europe

L'APRÈS-GÈNES n'est pas fini, et ne doit pas être décrété. En aucun cas. L'enjeu est important pour l'Europe, si elle se veut espace de liberté. En ce sens, l'enquête que les autorités italiennes mènent sur le comportement de leur police lors du sommet du G 8 va bien au-delà d'une question technique de maintien de l'ordre. A l'évidence, les forces de police ont été débordées les 19, 20 et 21 juillet par les manifestants anti-mondialisation réunis à l'occasion de ce sommet des pays les plus industrialisés. Elles ont été mal préparées et surprises face à la violence de quelques centaines de manifestants – sur 200 000 – venus casser, détruire et agresser. Elles ont vraisemblablement mal encadrées et mal commandées par des chefs eux-mêmes dépassés. La police suédoise avait connu certains de ces déboires quelques semaines plus tôt, lors du sommet européen de Göteborg. Sans doute n'est-il pas inutile qu'ici et là au sein de l'Union, en Allemagne et en Italie notamment, on évoque un effort commun face à ce type de contestation violente – même si le maintien de l'ordre reste de la seule compétence nationale.

Mais là n'est pas le vrai problème. A Gênes – et pas à Göteborg –, il y a eu plus que des dérapages policiers. A en croire tous les témoignages recueillis jusqu'alors, il y a eu, à deux occasions au moins, une violence policière systématique, presque programmée contre des manifestants pacifiques ou, pis, contre des personnes détenues. C'est ce

qui s'est passé lors de la « *perquisition* » de la police dans l'école dite Diaz utilisée comme dortoir par des manifestants parfaitement paisibles : ils y ont été littéralement agressés par des forces de l'ordre au comportement de voyous. C'est ce qui s'est passé, en beaucoup plus grave encore, à la caserne dite de Bolzaneto, où avaient été regroupées nombre de personnes appréhendées. Là, pas d'interrogatoire ni de contrôle d'identité, mais une sorte d'opération punitive programmée par certaines unités de la police. De jeunes Européens ont été sauvagement tabassés, menacés de viol, obligés de rester plus de dix heures debout face à un mur tête ensanglantée, maintenus sans soins, insultés et volés par les policiers. Certains magistrats italiens n'hésitent pas à parler de torture.

Le premier, le président italien, Carlo Azeglio Ciampi, a tiré la sonnette d'alarme. Deux enquêtes sont en cours, l'une parlementaire, l'autre gouvernementale. Elles doivent aboutir, faire la vérité. L'Union européenne ne peut pas, ne doit pas être un espace de violences policières, sauf à renier les valeurs que ses dirigeants proclament à tout bout de champ. On ne peut disserter à longueur de rapport sur le déficit démocratique de l'Europe et tolérer des faits d'une telle gravité. Nombre de jeunes Européens ont engagé des poursuites contre l'Etat italien. On se prend à rêver : et si l'Union, un de ses organes dirigeants, dans un geste à la fois symbolique et très concret, prenait en charge leurs frais de justice ?

<p><i>Le Monde</i> est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron. Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel Secrétaire général du directoire : Alain Fontaine</p> <p>Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet Directeur artistique : Dominique Royette ; adjoint : François Lichon Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> <p>Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre</p> <p>Rédaction en chef : Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Europe) ;</p> <p>Médiateur : Robert Solé</p> <p>Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Directeur des relations internationales : Daniel Vermet</p> <p>Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président</p> <p>Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)</p> <p><i>Le Monde</i> est édité par la SA LE MONDE Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.</p>
--

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La crise du papier journal

M. TORRES BODET, directeur général de l'Unesco, a adressé mardi 7 août un appel à tous les gouvernements leur demandant de prendre les mesures nécessaires pour faire face à la crise du papier journal.

Rappelant que la conférence générale de l'Unesco l'avait le mois dernier chargé d'alerter l'opinion publique mondiale et les gouvernements de tous les pays sur l'un des graves dangers qui menacent l'éducation et l'information, l'insuffisance de la production du papier journal et du papier d'édition, M. Torres Bodet souligne que la hausse accélérée des prix aggrave encore la situation, tandis que la disproportion des quantités disponibles dans les divers pays accentue le déséquilibre international. D'autre part, cette situation a eu des conséquences néfastes sur l'instruc-

tion : des écoles et des universités manquent déjà de livres et de cahiers.

« *J'adresse donc un pressant appel à tous les gouvernements, dit M. Torres Bodet, pour que, prenant conscience de l'extrême gravité de ce problème, ils arrêtent d'urgence les mesures conjointes qui permettront, premièrement, d'accroître la production de papier journal et de papier d'édition, notamment en développant l'utilisation de matières premières nouvelles et en facilitant, grâce à des accords internationaux, les investissements à long terme indispensables ; deuxièmement, d'assurer, aussi longtemps que cette réduction ne répondra pas aux besoins réels de chaque pays, une répartition plus équitable des ressources existantes de papier journal et de papier d'édition.* »

(8 août 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à être condamnées pour avoir commis une « faute inexcusable » en exposant leurs salariés

à l'amiante. ● LES JUGES estiment que, même si l'amiante n'est interdit que depuis 1997, les grandes entreprises qui en fabriquaient, comme Saint-Gobain, ou qui l'utilisaient

massivement, comme les Chantiers de l'Atlantique, ne pouvaient en ignorer les effets. ● LE MONTANT des condamnations est variable mais dépasse fréquemment le million de

francs. ● SELON CERTAINS EXPERTS, entre 50 000 et 100 000 personnes décéderont dans les vingt prochaines années des suites de l'exposition à l'amiante. ● L'ÉTAT met en place

un fonds de financement pour faire face aux demandes d'indemnisation auprès de l'assurance-maladie. ● LES DÉPARTS ANTICIPÉS à la retraite à cinquante ans se multiplient.

Les entreprises font face au dossier explosif des maladies liées à l'amiante

Deux à trois mille plaintes de salariés ont déjà été déposées devant les tribunaux. Même si l'amiante n'est interdit que depuis 1997, les tribunaux estiment que certaines sociétés en connaissaient les risques bien avant. L'État a institué un fonds de financement pour tenter de contenir les demandes d'indemnisation

SNCF, Saint-Gobain, Usinor, Chantiers de l'Atlantique... les entreprises sont de plus en plus nombreuses à être condamnées pour avoir commis « une faute inexcusable ». Ces grandes sociétés sont toutes accusées d'avoir laissé leurs salariés manipuler de l'amiante malgré les risques encourus. Le montant des condamnations varie mais dépasse fréquemment 1 million de francs. Or l'affaire n'en est qu'à ses débuts : selon l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva), entre 2 000 et 3 000 plaintes ont d'ores et déjà été déposées devant les tribunaux.

Quasiment passées sous silence pendant des décennies, les maladies dues à l'amiante constituent pour les responsables de la santé publique un dossier aussi grave que celui du sang contaminé. Et comme la quasi-totalité de ces maladies sont d'origine professionnelle, les entreprises font de plus en plus figure d'accusées.

Les chiffres sont impressionnants : en 1998, la Sécurité sociale a recensé 2 130 nouveaux cas de maladies consécutives à l'inhalation de poussière d'amiante ; 1 939 affections professionnelles et 191 cancers broncho-pulmonaires. En 1999, les chiffres quasi définitifs

font état de 2 652 affections et 317 cancers. Mais ils ne comptabilisent que les cas nouveaux (les flux et non les stocks) et reconnus. Comme cette maladie peut mettre plusieurs années avant de se déclarer, deux laboratoires, l'Institut national de la veille sanitaire et l'Inserm, ont mené des études auprès des retraités. Leurs conclusions sont identiques : 27,7 % des retraités ayant cessé de travailler entre 1994 et 1996 ont été exposés à l'amiante, une proportion bien supérieure aux prévisions. Actuellement, on estime que l'amiante est à l'origine d'environ 2 000 décès par an et, dans Libération (du 22 juin), Marcel Goldberg, épidémiologiste à l'Inserm, estime « qu'entre 50 000 et 100 000 personnes décéderont dans les vingt prochaines années des différentes pathologies liées à l'inhalation de fibres d'amiante ».

« DANGERS CONNUS DEPUIS 1913 »

Ces maladies et les décès qui peuvent en résulter constituent donc un des principaux risques professionnels. Pourtant, l'utilisation de l'amiante n'est interdite que depuis le 1^{er} janvier 1997. Faut-il pour autant dédouaner les entreprises qui fabriquaient ou utilisaient ce matériau auparavant ?



François Desriaux, président de l'Andeva, ne le pense pas : « Tout employeur a le devoir de protéger ses salariés dans l'exercice de leurs fonctions. Or les dangers de l'amiante sont connus depuis 1913 et les affections pulmonaires qui en découlent sont reconnues comme maladie professionnelle depuis 1947. Si certains employeurs, en particulier les patrons des petites entreprises du bâtiment pouvaient en ignorer les dangers, les grandes entreprises qui fabriquaient de l'amiante, comme Saint-Gobain, ou qui l'utilisaient massivement comme les Chantiers de l'Atlantique, ne pouvaient en ignorer les effets. L'absence de précaution constitue donc une faute inexcusable. »

Les indemnités versées par la branche accidents du travail-maladies professionnelles (ATMP) de la Sécurité sociale étant majorées si la « faute inexcusable » de l'employeur est reconnue, les victimes ou leurs ayants droits en cas de décès sont de plus en plus nombreux à porter plainte, au civil, en utilisant l'argumentation de l'Andeva. Mais les sommes en jeu commencent à donner le vertige aux gestionnaires de la Sécurité sociale. Du coup, le gouvernement a annoncé en septembre 2000 la mise en place d'un fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, le Fiva. Le Conseil d'État étudie actuellement le décret instituant ce fonds, qui pourrait, selon l'entourage d'Elisabeth Guigou,

voir le jour dès septembre. Avantage de l'opération : les personnes qui seront indemnisées par le fonds ne pourront plus porter plainte devant les tribunaux civils puisqu'un même préjudice ne peut donner lieu à plusieurs indemnisations.

Les entreprises ont également tout à y gagner. Non seulement

elles évitent d'être publiquement condamnées mais le fonds est financé par une surprime de 20 francs que paie tout assuré lorsqu'il signe un contrat d'assurance-dommages (habitation ou véhicule). Ce fonds a été doté d'une enveloppe initiale de 2 milliards de francs.

REDOUTABLES QUESTIONS

Cette somme sera-t-elle suffisante ? Nul ne le sait car ce sont les administrateurs du fonds (représentants de l'État, des partenaires sociaux et des associations) qui décideront des barèmes d'indemnisation et surtout nul ne sait combien de dossiers seront déposés. Mais si la création de ce fonds a été considérée comme une grande victoire par les victimes de l'amiante, elle soulève de redoutables questions. Pourquoi la veuve d'un ouvrier décédé de l'amiante recevrait-elle une somme bien supérieure à ce que toucherait la veuve d'un ouvrier mort d'un banal accident du travail ? Roland Masse, auteur d'un rapport remis à Elisabeth Guigou sur le sujet, préconise la « réparation intégrale » de tous les accidents du travail et des maladies professionnelles. Chacun en est conscient : le coût d'une telle mesure nécessiterait une réforme

structurelle de cette branche de l'assurance-maladie.

Autre mesure spécifique à l'amiante : le gouvernement permet aux salariés qui en sont victimes ou qui travaillent dans une entreprise utilisant massivement ce matériau de cesser de travailler dès cinquante ans. Dans un premier temps, seuls les salariés des entreprises fabriquant ou stockant de l'amiante étaient concernés, mais cette mesure a été étendue à la construction navale. En mars, plus de 11 000 salariés avaient demandé à partir en cessation anticipée d'activité. D'ores et déjà, les syndicats, en particulier la CFDT, réclament l'élargissement de cette mesure aux salariés de la sidérurgie ou des garages, voire aux agents des collectivités locales qui ont été en contact avec l'amiante. Le gouvernement est plus que réticent puisqu'il cherche à retarder l'âge de départ en retraite.

Qu'il s'agisse de l'indemnisation des victimes, des préretraites ou du débat qui ne manquera pas de s'ouvrir sur les responsabilités respectives de l'État et des entreprises dans ce drame national, l'amiante apparaît à plus d'un titre comme une véritable boîte de Pandore.

F. Le.

Des condamnations de plus en plus nombreuses

● **Décembre 1999** : le ministère de la défense est condamné, en tant qu'employeur, par la cour d'appel de Caen pour « faute inexcusable » dans un dossier concernant un employé des arsenaux de Cherbourg.

Le tribunal a accordé 150 000 francs aux veuves des ouvriers décédés et 80 000 francs à chacun de leurs enfants.

● **7 septembre** : Valeo est condamné à indemniser à hauteur de 515 000 francs une victime indirecte de l'amiante qui a été contaminée en lavant les bleus de travail de son mari, ouvrier à l'usine de Condé-sur-Noireau (Calvados), et parce qu'elle résidait et travaillait à proximité de cette usine.

● **18 octobre 2000** : France Télécom est condamnée pour délit d'homicide involontaire. La société a dû verser 200 000 francs à la famille d'un agent décédé en 1992.

● **7 décembre** : le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Saint-Lô (Manche) reconnaît la SNCF coupable de « faute inexcusable » après le décès, en 1997, d'un ancien mécanicien, des suites d'un cancer dû à l'amiante. La SNCF doit verser 150 000 francs à sa veuve et 80 000 francs à son fils. L'entreprise sera à nouveau condamnée dans une autre affaire sept mois plus tard.

● **21 juin 2001** : dans le dossier de l'amiante à l'université de Jussieu (Paris), la justice reconnaît l'existence d'une « infraction » et qu'en conséquence les demandeurs ont droit à une indemnisation.

● **25 juin** : Everite devra payer des dommages-intérêts allant de 450 000 francs à 1,2 million de francs aux héritiers des victimes de l'amiante selon la confirmation de la cour d'appel de Paris.

Une catastrophe pour les Chantiers de l'Atlantique

NANTES
correspondance

L'amiante est une bombe à retardement pour les Chantiers de l'Atlantique, filiale de construction navale d'Alstom qui emploie 5 000 salariés à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Le 21 juin, le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Nantes (TASS) a reconnu la « faute inexcusable » des Chantiers de l'Atlantique à l'égard de trois de ses anciens ouvriers exposés à l'amiante dans les années 1960. Les deux retraités, atteints d'asbestose (durcissement des parois pulmonaires), et la veuve du troisième, décédé d'un mésothéliome (tumeur maligne souvent liée à l'amiante), ont obtenu le doublement de leur rente ainsi que des indemnités dont le montant reste à déterminer (lire ci-contre). « Pour le plus atteint, nous comptons demander un million de francs », indique Michel Ledoux, avocat des salariés qui espère une confirmation du jugement début 2002. Cinq plaintes ont immédiatement suivi.

« Ce n'est que l'avant-garde. Un millier de salariés et ex-salariés des Chantiers et de leurs sous-traitants sont atteints ou sur le point de révéler une maladie liée à l'amiante. Au moins 400 ex-salariés des Chantiers ont déjà ou vont engager une procédure », affirme M. Ledoux pour qui l'estuaire de la Loire, avec son industrie navale, la centrale EDF de

Cordemais et la raffinerie de Donges, est l'un des principaux foyers de maladies liées à l'amiante en France. La direction des Chantiers de l'Atlantique n'a pas tardé à faire appel de la décision du TASS arguant de la méconnaissance en haut lieu des dangers de l'amiante dans les années 1960.

« L'amiante a été utilisé intensivement dans la construction navale avec des conséquences dramatiques mais nous contestons la notion de faute inexcusable qui impliquerait que la direction a exposé sciemment ses salariés au danger. Quand on sait que des ingénieurs ont développé la maladie, il paraît impensable que ces cadres, s'ils avaient connu les dangers, se seraient exposés », commente un porte-parole de l'entreprise. « Faux, répond Michel Ledoux. Les dangers de l'amiante, l'asbestose surtout, sont au moins connus depuis le début des années 1950. Les moyens de protéger les opérateurs, notamment par des masques individuels, existaient, mais on ne les a pas pris pour des raisons financières. Les Chantiers de l'Atlantique ont manqué d'efficacité dans la protection de leurs salariés. »

L'amiante pose un autre problème au constructeur nazairien. Celui du départ en préretraite de plusieurs centaines de salariés exposés à ce matériau nocif. L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), diligentée en juillet par le

ministère du travail, vient de fixer à 1982 la date marquant la fin de l'exposition à l'amiante au sein des Chantiers de l'Atlantique, ce qui ouvrirait à 489 salariés le droit de bénéficier d'un départ anticipé, si ce choix est confirmé par le gouvernement. Cette date avait déjà été reportée de 1945 à 1975 par arrêté ministériel le 7 juillet 2000. Ce qui

« Les moyens de protéger les opérateurs existaient mais on ne les a pas pris pour des raisons financières »

L'avocat des salariés

signifie que tout salarié, malade ou non mais ayant été en contact avec l'amiante avant 1975, peut bénéficier, à partir de cinquante ans, d'une cessation d'activité anticipée correspondant au tiers du temps passé au contact de l'amiante. Le choix de 1975 était contesté par les syndicats de l'entreprise qui ont multiplié les débrayages depuis un an sur ce thème. Le report à 1982 est loin d'être satisfaisant du point

de vue syndical et risque de provoquer de vives tensions sociales à la rentrée. La CFDT évoque des documents, notamment des bons de commande, attestant l'achat de joints amiantés en 1996 pour une utilisation jusqu'en 1997.

« Nous dénonçons surtout une injustice flagrante par rapport aux autres chantiers navals dont on a retenu pour fin d'exposition la date de leur fermeture, c'est-à-dire 1987 pour Dubigeon à Nantes, 1999 pour les chantiers du Havre et 1997 pour les ACB et certains sous-traitants des Chantiers de l'Atlantique », souligne la CFDT. Pour la direction, qui évalue la fin de l'usage banalisés de l'amiante au milieu des années 1970, le choix de l'IGAS est un moindre mal. Le constructeur redoutait particulièrement les problèmes de main-d'œuvre et de transferts de technologie qu'aurait entraîné une accélération des départs (1 500 selon la direction) si la date de 1997, souhaitée par les syndicats, avait été retenue. Avec dix navires à construire, dont le Queen Mary II, la filiale d'Alstom basée à Saint-Nazaire dispose en effet d'un carnet de commandes sans précédent lui assurant du travail jusqu'au premier semestre 2004. Le constructeur qui a embauché 1 500 salariés depuis trois ans compte recruter encore 1 100 personnes dans les deux ans.

Emmanuel Guimard

TROIS QUESTIONS À...

ROLAND MASSE

1 Vous êtes membre du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels et l'auteur d'un rapport sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Connait-on bien ces phénomènes ?

Non. Pour des raisons financières, les entreprises ont intérêt à sous-déclarer les accidents du travail, quitte à accorder aux salariés le maintien de leur salaire, ce qui est avantageux par rapport aux prestations de la Sécurité sociale. Le phénomène est difficile à quantifier mais il est indéniable et limite l'incitation à la prévention. Pour les maladies professionnelles, le problème réside moins dans leur sous-déclaration que dans leur sous-reconnaissance. Pour deux raisons : les tableaux de reconnaissance des maladies professionnelles ne peuvent pas tout prévoir et les médecins sont trop peu formés pour identifier la part de l'environ-

nement professionnel dans les maladies dites multifactorielles. On sait d'après les enquêtes internationales que 5 % à 10 % des cancers sont en partie d'origine professionnelle. Pourtant, seule une petite partie des victimes bénéficient d'une indemnité à ce titre.

2 Qu'entendez-vous par « réparation intégrale » des accidents du travail et des maladies professionnelles (ATMP) ?

Le mécanisme de la branche ATMP de la Sécurité sociale n'indemnise que forfaitairement, à partir d'un barème évaluant les conséquences du dommage corporel. Il faut que la faute inexcusable de l'employeur soit reconnue pour que d'autres préjudices (esthétique ou économique par exemple) soient indemnisés. Du coup, il y a des aberrations. Une personne qui perd un bras au travail sera moins indemnisée que si elle le perd lors d'un accident de trajet : depuis 1985, les préjudices subis lors d'accidents de trajets sont indemnisés au cas par

cas. De même, une shampoineuse qui a de l'asthme peut être licenciée en raison de sa maladie mais elle ne sera pas indemnisée au titre de son préjudice professionnel. Le rapport préconise donc de prendre en compte l'ensemble des préjudices et de revenir au *statu quo ante*.

3 L'amiante constitue-t-il un cas à part ?

Dans la très grande majorité de cas, les victimes de l'amiante l'ont été sur leur lieu de travail. Elles doivent donc être prises en charge par la branche ATMP de la Sécurité sociale. Mais les victimes se sont organisées et ont obtenu des tribunaux des indemnités beaucoup plus généreuses au point de créer un fonds spécial d'indemnisation. L'amiante devient donc un cas à part et la brèche qu'il institue dans le système de la Sécurité sociale impose qu'on réfléchisse à l'évolution de celui-ci.

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

« On en prenait plein les narines »

« DANS mon malheur, j'ai eu une peu de chance d'arriver jusque-là, même si c'est en mauvaise santé », raconte Léon Bothamy, l'un des trois anciens ouvriers malades de l'amiante pour lesquels le tribunal des affaires sociales de Nantes (Loire-Atlantique) a reconnu la « faute inexcusable » des Chantiers de l'Atlantique en juin. Ce retraité de quatre-vingt-huit ans frappé d'asbestose (fibrose pulmonaire) se considère aujourd'hui comme un miraculé. « Beaucoup sont morts de l'amiante. Au début, on pensait que c'était la tuberculose. On ne s'inquiétait pas plus que ça. Puis on a eu des doutes en voyant des gars mourir en pleine jeunesse, dans les trente ou trente-cinq ans. »

Entré à treize ans comme apprenti, Léon Bothamy devient à seize ans plombier-soudeur « sur les bords » des navires en construction. « On utilisait de l'amiante tous les jours, sous forme de plaques pour ne pas brûler la peinture ou les panneaux de bois pendant que l'on soudait les tuyaux. Quand je suis parti à la retraite, en 1973, les choses n'avaient pas du tout changé. » Il évoque des épisodes d'intense exposition aux fibres toxiques, lors des passages à l'atelier de voilerie où l'amiante servait à contenir le métal en fusion versé sur l'extrémité des câbles métalliques pour les sceller. « Ensuite, il fallait enlever ces fils à la brosse. On en prenait plein

les narines, rapporte M. Bothamy. A l'époque, on ne savait rien du tout sur les dangers des fibres. En 1952, lors d'une visite médicale aux Chantiers, on m'a diagnostiqué une pleurésie au côté gauche mais il m'a fallu attendre 1986 pour savoir de quoi il s'agissait. Cette année-là, un accident de voiture m'a cassé trois côtes. Sur les radios, l'interne a tout de suite vu les taches », se souvient-il.

TÉMOIGNAGES SIMILAIRES

Il entame alors les démarches qui aboutiront à une invalidité permanente partielle (IPP) de 10 %. Ses deux fils, tous deux soudeurs-chaudronniers aux Chantiers de l'Atlantique, ont aussi respiré des fibres d'amiante, ce qui leur vaut aujourd'hui une IPP de 5 % pour l'un et de 3 % pour l'autre. Des témoignages similaires mais plus récents sont nombreux. « Au début des années 1970, on coupait à la scie circulaire des panneaux de marine, un dérivé de l'amiante, avec pour seule protection des masques « en nez de cochon », raconte un délégué syndical. La poussière était évacuée par des aspirateurs à air comprimé dans des fûts que l'on vidait dans des bennes à ciel ouvert. Ces bennes étaient ensuite conduites à la déchetterie à travers les rues. Tout le monde a ainsi un peu profité de l'amiante. »

E. Gd

Suez dément toute intention de vendre son réseau câblé Noos

« LA VENTE de Noos, notre activité câblée, n'est pas à l'ordre du jour. Nous n'avons reçu aucune offre d'AOL Time Warner. » Suez a opposé un démenti catégorique, mardi 7 août, aux informations parues le même jour dans *La Tribune* selon lesquelles le groupe étudierait une cession de son activité câblée. Suez avait profité, en août 2000, du désengagement de France Télécom, pour prendre 50,01 % du capital de Noos.

La rumeur, toutefois, n'est pas étonnante. Depuis qu'AOL Time Warner et Microsoft croisent le fer pour le contrôle des activités câblées d'AT & T, le câble est revenu au centre des intérêts du secteur. Géants de la communication, banquiers d'affaires ont recommencé à scruter à la loupe tous les actifs dans ce domaine. Première société de câble en France, avec notamment le très convoité réseau parisien, Noos compte 841 000 abonnés. Son objectif est de doubler son nombre de clients et d'assurer le succès du couplage de la télévision et d'Internet.

Noos n'est cependant plus au centre des préoccupations de Suez, depuis que le groupe a renoncé, en janvier, à briguer une licence de téléphonie mobile de nouvelle génération (UMTS). Les activités de communication ne représentaient, en 2000, que 1,8 % d'un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros face à l'énergie, l'eau et la propreté. Le groupe entend, malgré tout, valoriser cet héritage. « Pour mieux le vendre à un moment ou à un autre », selon de nombreux observateurs.

Martine Orange

CNN cherche à rajeunir son image pour retrouver sa gloire passée

La chaîne américaine, qui a inventé en 1980 l'information télévisée en continu, est confrontée au succès de ses concurrents Fox News et MSNBC.

Elle a lancé lundi 6 août une nouvelle formule, destinée à un public plus jeune

NEW YORK
de notre correspondant

Il y a encore un an, un premier ministre israélien voulant s'adresser à l'opinion internationale aurait accordé tout naturellement un entretien à CNN. Dimanche 5 août, Ariel Sharon a choisi de répondre aux questions des journalistes de la chaîne concurrente Fox News. CNN, l'inventeur en 1980 de l'information télévisée en continu, se porte mal. Ses différentes déclinaisons, CNN Etats-Unis, Headline News (flash infos en continu), CNN International (Europe, Asie) et CNNfn (pour « financial ») résistent plus ou moins bien, mais l'heure de gloire du réseau fondé par Ted Turner remonte à dix ans et à la guerre du Golfe. Pour tenter de regagner de l'audience et de la rajeunir, surtout aux Etats-Unis, CNN Headline News a lancé, lundi 6 août, une formule radicalement changée.

La chaîne installée à Atlanta, présente dans 78 millions de foyers américains via le câble et le satellite, ne cesse de perdre du terrain face à ses deux concurrents nés il y a cinq ans : Fox News, du groupe de Rupert Murdoch News Corp., et MSNBC, issu d'une alliance entre Microsoft et NBC, filiale de General Electric.

MSNBC et plus encore Fox ont racolé le « grand public » en faisant de l'information en continu un produit tapageur. Les rumeurs plus ou moins vérifiées, les faits divers et la vie des célébrités ont souvent la priorité. L'évolution des cours de Bourse est mise en scène comme une course automobile. Fox News n'hésite pas à prendre des risques pour sortir des « scoops » : la chaî-

ne, très proche des républicains, avait la première annoncé, dans la nuit du 7 au 8 novembre 2000, alors à tort, la victoire de George W. Bush à l'élection présidentielle. Conséquence : alors qu'en 1996, CNN Headline News comptait en moyenne 220 000 téléspectateurs ; cette année, elle en compte 140 000. Au deuxième trimestre, l'audience de CNN Headline News a baissé de 2 %, quand celles de MSNBC et Fox News augmentaient de respectivement 25 % et 62 % !

L'âge moyen du téléspectateur de CNN Headline News est de cinquante-quatre ans, celui du spectateur de CNN Etats-Unis de soixante-quatre ans. Or, les annonceurs veulent des consommateurs plus jeunes, plus sensibles aux messages publicitaires – mais aussi plus difficiles à séduire et à fidéliser. La dégradation de la conjoncture publicitaire accroît la pression sur les dirigeants d'AOL-Time Warner, la maison mère de CNN, touchée directement par les difficultés de la nouvelle économie.

UNE ACTRICE POUR LES « YUPIPIES »

Le réseau créé par Ted Turner est une machine lourde et coûteuse, qui compte à l'étranger 42 bureaux employant 1 000 personnes. En janvier, 400 salariés ont été licenciés, environ 10 % de l'effectif total. AOL-Time Warner a regroupé en mars toutes ses télévisions y compris CNN, dans une même entité. Walter Isaacson, patron du groupe Time à New York et qui compte à son actif la relance de *Time Magazine*, a été nommé en juillet à Atlanta à la tête de la chaîne d'information.

CNN a débauché à Hollywood deux spécialistes de l'entertainment (l'industrie des loisirs) pour repenser l'apparence et le contenu de CNN Headline News ; ils ont recruté comme présentatrice Andrea Thompson, une actrice de la célèbre série télévisée policière « NYPD Blue ».

Le sourire et les grands yeux bleus de M^{me} Thompson doivent attirer vers CNN les jeunes urbains hyperactifs (« yuppiés »). Pour leur plaisir, l'écran de CNN Headline News ressemble maintenant à la première page d'un site Internet. Le mot d'ordre est « real news, real fast » (des informations vraies, vraiment rapides). L'image des présentateurs et les reportages occupent souvent à peine un quart de l'écran, couvert par ailleurs d'infographies sur la météo et les cours de Bourse et de gros titres en bas et à gauche. La musique des lancements a fait l'objet de beaucoup d'attention. Elle est plus rythmée, plus rock, parfois même techno. Headline News continue à donner une information rapide, proche dans son esprit de la radio, sur les grands sujets d'information, mais accorde plus de place aux loisirs, à la santé, à l'environnement, à la technologie et... aux célébrités.

La formule n'est pas sans risques. ABC a sombré dans le ridicule il y a un peu plus d'un an en tentant de transformer l'acteur Leonardo DiCaprio en animateur d'un « talk show » sur l'environnement. En perdant un peu de son sérieux et de sa relative austérité, CNN pourrait mécontenter une partie de sa clientèle traditionnelle.

Eric Leser

Le chimiste allemand BASF va supprimer 4 000 emplois

LE PREMIER GROUPE chimique européen, l'allemand BASF, a annoncé mardi 7 août la suppression de 4 000 emplois dans le monde au cours des dix-huit prochains mois. Ces estimations sont supérieures de 1 200 à ce qui était initialement prévu et devraient permettre à BASF d'économiser « environ 400 millions d'euros par an ». « Le secteur de la chimie est particulièrement touché par l'actuelle faiblesse de la demande », a indiqué BASF dans un communiqué.

Au deuxième trimestre, le chimiste a vu son chiffre d'affaires chuter de 7,1 % (8,329 milliards d'euros) et son bénéfice opérationnel reculer de 14,9 % (751 millions d'euros). L'entreprise, qui a passé des charges exceptionnelles de 447 millions d'euros pour restructuration, a enregistré une chute de 97,5 % de son bénéfice net, à 11 millions d'euros. Le groupe a prévu que son résultat 2001 serait inférieur à celui de 2000 en raison de la conjoncture mondiale défavorable et du prix élevé des matières premières.

Intel pourrait déclencher une guerre des prix

L'AMÉRICAIN INTEL serait prêt à réduire de moitié le prix de ses microprocesseurs, déclenchant ainsi une véritable guerre des prix. C'est en tout cas la certitude de Dan Niles, analyste de Lehman Brothers, qui a publié cette information lundi 6 août. Il justifie la stratégie du leader mondial du microprocesseur par la nécessité de regagner des parts de marché sur son rival AMD, mais aussi par la volonté de relancer le marché informatique, fortement touché par le ralentissement économique. Le même jour, un analyste de Salomon Smith Barney a revu à la baisse ses prévisions de résultats trimestriels pour Intel. Les marchés financiers ont immédiatement réagi à ces deux publications. L'action Intel a perdu 4,7 %, à 30,18 dollars, et celle d'AMD 7,5 %, à 17,80 dollars, entraînant dans leur sillage d'autres valeurs technologiques. Cette rechute fait suite à une semaine faste où les titres des entreprises de semi-conducteurs avaient fortement progressé, en raison d'une série d'annonces laissant présager une sortie du tunnel au dernier trimestre 2001.

L'Europe soupçonne de contrebande des fabricants de cigarettes

LA COMMISSION EUROPÉENNE a annoncé qu'elle avait déposé, lundi 6 août, une nouvelle plainte auprès d'une cour fédérale américaine contre les fabricants américains de cigarettes Philip Morris et RJ Reynolds, qu'elle soupçonne de se livrer à de la contrebande de cigarettes dans l'Union européenne. Selon une porte-parole de la Commission, ce nouveau recours, déposé au nom de la Communauté et de dix Etats membres, est une « réintroduction de la plainte rejetée pour des raisons techniques » par la US Court District de New York, le 17 juillet. Philip Morris a estimé que cette plainte est injustifiée. Dans un communiqué, le cigarettier précise qu'« il est dommage que l'Union européenne semble apparemment avoir choisi de perdre autant de temps, d'efforts et d'argent pour des litiges qui pourraient être résolus grâce à la coopération et des accords mutuels ».

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

L'Argentine se refuse à « dollariser » son économie

LE PRÉSIDENT argentin, Fernando de La Rúa, a écarté, lundi 6 août, l'hypothèse d'une introduction par son gouvernement d'une politique de « dollarisation » de l'économie pour remédier à la crise que traverse le pays. « Nous devons nous débrouiller avec la loi sur la convertibilité » (en vertu de laquelle un peso vaut un dollar depuis 1991), a-t-il affirmé. Il réagissait ainsi aux déclarations d'analystes de Wall Street, estimant nécessaire une telle dollarisation. De son côté, le Fonds monétaire international a indiqué, lundi, ne pas avoir de commentaire à faire sur l'octroi d'une éventuelle aide supplémentaire à l'Argentine, souhaitée par le vice-ministre de l'économie, Daniel Marx. Le 3 août, le FMI a débloqué 1,2 milliard de dollars (1,36 milliard d'euros) de crédit, en avance sur le calendrier prévu.

■ **FRANCE : la demande d'achat de logements neufs a « peu évolué »** au deuxième trimestre, indique une enquête trimestrielle publiée lundi par l'Insee. Par ailleurs, le ralentissement de l'activité des artisans et petits entrepreneurs du bâtiment, qui a débuté en 2000, s'est poursuivi au deuxième trimestre, selon l'Insee.

■ **ALLEMAGNE : les commandes dans l'industrie ont chuté en volume de 2,5 %** en juin comparé à mai, selon des chiffres provisoires corrigés des variations saisonnières publiés lundi par le ministère des finances.

■ **NIGERIA : le FMI a adressé, lundi, une sévère mise en garde** au Nigeria, qu'il assiste financièrement, lui enjoignant de respecter au plus vite les engagements du programme.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **EADS : le syndicat CGT du géant européen de l'aéronautique et de la défense** et le comité d'entreprise (CE) de l'établissement de Suresnes ont engagé une procédure judiciaire « pour remettre en cause le plan social » qui prévoit une réduction des effectifs de 3 000 personnes d'ici à 2002 au niveau européen.

● **VNU : l'éditeur néerlandais a annoncé lundi la vente de ses publications éducatives** (Educational Information Group, EIG) à la firme britannique de capital-risque 3i, actionnaire du quotidien *Libération*, et à la direction d'EIG, pour 195 millions d'euros.

● **GENERAL DYNAMICS : le groupe américain de défense a annoncé lundi le rachat** des activités de communication sécurisées et spécialisées dans la défense de Motorola pour quelque 825 millions de dollars.

SERVICES

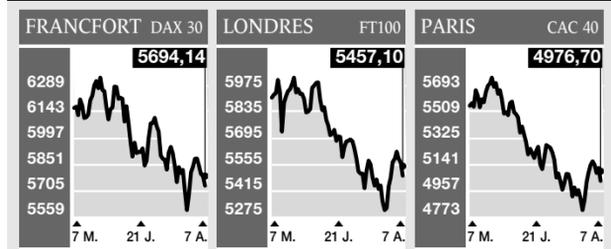
● **USAIRWAYS : la sixième compagnie aérienne américaine** a indiqué lundi n'accorder aucune crédibilité à l'offre de rachat émanant de Global Airlines Corp.

● **MUSIQUE EN LIGNE : le département américain de la justice, a rapporté lundi 6 août le Wall Street Journal, a ouvert une enquête** sur les alliances contractées par les cinq principales compagnies de disques dans ce domaine, et notamment sur les plates-formes Pressplay (regroupant Vivendi Universal et Sony) et MusicNet (AOL Time Warner, EMI et Bertelsmann).

FINANCES

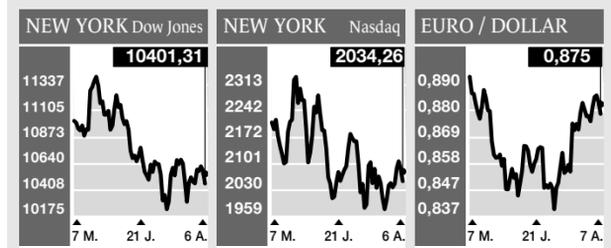
● **HSBC : le premier groupe bancaire britannique** a annoncé lundi un résultat semestriel avant impôts de 5,84 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros) au premier semestre 2001 (+ 8,5 % par rapport au premier semestre 2000).

EUROPE



Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 07/08	Var. % 06/08	Var. % 31/12
EUROPE	STOXX 50	3991,70	- 1,30	- 16,36
EUROPE	STOXX 50	3845,65	- 1,05	- 15,61
EUROPE	EURO STOXX 324	333,29	- 1,14	- 14,93
EUROPE	STOXX 653	311,77	- 0,98	- 13,35
PARIS	CAC 40	4976,70	- 1,77	- 16,03
PARIS	MIDCAC	2266,92	- 0,04	- 8,49
PARIS	SBF 120	3408,93	- 1,60	- 15,25
PARIS	SBF 250	3240,99	- 0,47	- 14,06
PARIS	SECOND MARCHÉ	2525,39	- 0,01	- 10,35
AMSTERDAM	AEX	539,09	- 0,91	- 15,45
BRUXELLES	BEL 20	2916,14	- 0,53	- 3,58
FRANCFORT	DAX 30	5694,14	- 0,90	- 11,49
LONDRES	FTSE 100	5457,10	- 1,25	- 12,30
MADRID	STOCK EXCHANGE	8515,10	- 1,40	- 6,53
MILAN	MIBTEL 30	36645,00	- 0,93	- 16,18
ZURICH	SPI	6852	- 0,67	- 15,78

AMÉRIQUES

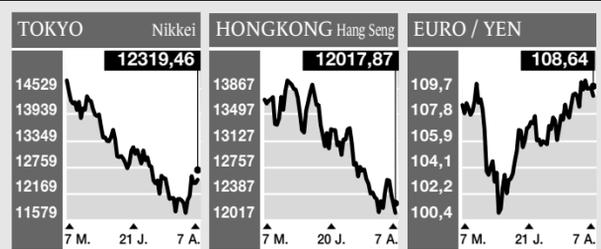


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 06/08	Var. % 03/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10401,31	- 1,06	- 3,57
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1200,48	- 1,13	- 9,07
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2034,26	- 1,55	- 17,66
TORONTO	TSE INDEX
SAO PAULO	BOVESPA	14046,82	- 7,95
MEXICO	BOLSA	372,06	- 1,16	17,74
BUENOS AIRES	MERVAL	302,31	- 3,24	- 27,46
SANTIAGO	IPSA GENERAL	110,75	- 0,23	15,36
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7318,84	- 0,48	7,23

Cours de change croisés

07/08 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,80609	0,87585	1,13349	1,41590	0,58156
YEN	124,05500	108,64000	16,56000	175,68000	72,15500
EURO	1,14175	0,92047	0,15245	1,61705	0,66410
FRANC	7,49105	6,03755	6,55957	10,60695	4,35615
LIVRE	0,70626	0,56920	0,61845	0,09425	0,41070
FRANC SUISSE	1,71950	1,38560	1,50530	0,22955	2,43495

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 07/08	Var. % 06/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12319,46	0,62	- 10,64
HONGKONG	HANG SENG	12017,87	- 1,08	- 20,39
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1649,99	- 0,50	- 14,37
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	70,09	- 0,53	10,64
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3348,10	0,01	6,13
BANGKOK	SET	21,03	1,55	12,88
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3334,41	0,13	- 16,05
WELLINGTON	NZSE-40	2035,58	- 0,20	7,04

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	06/08
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4471
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9775
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,1637
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	33,9190
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7055
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3465
PUNT IRLANDAISE	0,27856	PUNT IRLANDAISE	3,28294	DOLLAR HONGKONG	6,8668
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1060
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	247,0600
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	LEU ROUMAIN	26159
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,7267

Taux d'intérêt (%)

Taux 06/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,33	5,01	5,59
ALLEMAGNE	4,52	4,42	4,90	5,50
GDE-BRETAG.	5,88	4,96	5,01	4,75
ITALIE	4,52	4,37	5,28	5,88
JAPON	0,03	0,03	1,40	2,51
ÉTATS-UNIS	3,72	3,54	5,07	5,52
SUISSE	3,15	3,13	3,30	3,98
PAYS-BAS	4,48	4,37	5,04	5,55

Matif

Cours 12 h 30	Volume 07/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1800	89,56	89,48
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LA BOURSE de Paris était en baisse sensible mardi 7 août, l'indice CAC 40 étant passé sous la barre des 5 000 points en milieu de séance, à 4 983,48 points (-1,63 %). Cet indice avait gagné 0,69 % la veille, à 5 066,25 points. Le Dax de Francfort cédait 0,80 %, à 5 700,04 points, après une hausse de 0,18 % lundi. Le Footsie de Londres perdait 1,28 %, à 5 455,60 points, après un gain de 0,38 % la veille. Aux Etats-Unis, lundi, le Dow Jones a chuté de 1,06 % à la clôture, à 10 401,31 points. Au Japon, le Nikkei a fini la séance de mardi sur un gain de 0,62 %, à 12 319,46 points.

TAUX-CHANGES

L'EURO est passé sous la barre de 0,88 dollar mardi, dans un marché calme et dans l'attente de nouvelles statistiques sur l'état de l'économie américaine, très attendues par les cambistes. La monnaie européenne s'échangeait 0,87565 dollar lors des premiers échanges et cotait 108,48 yens, contre 109,22 yens la veille. Le dollar se négociait à 1,1420 euro et à 123,89 yens. Sur le marché des taux, le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans s'affichait à 4,998 %, tandis que le rendement du Bund allemand s'établissait à 4,883 %.

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Kudelski progressait de 2,30 %, à 122,25 francs suisses, lundi 6 août. Le groupe helvétique, spécialisé dans les technologies de décodage, profite de l'annonce faite dimanche par un de ses clients, l'opérateur américain de télévision par satellite Echostar, qui a proposé à Hughes/General Motors de fusionner avec DirecTV, sa filiale de télévision par satellite. Le titre British Telecom a perdu 3,46 %, à 481 pence, lundi à Londres. Dimanche, le Sunday Times a révélé que l'opérateur a reçu une offre d'environ 18 milliards de livres (29,5 milliards d'euros) pour la reprise de son réseau de téléphonie fixe par un consortium mené

par la banque d'investissement allemande WestLB. Lundi à Londres, Colt Telecom a terminé la séance en net repli de 14,8 %, à 315 pence. L'opérateur de télécommunications a annoncé une hausse significative de ses coûts au premier semestre. L'action Olivetti s'échangeait en hausse de 3,07 %, à 1,98 euro, lundi à la clôture. Un article publié samedi sur le site Internet du Financial Times faisait état de projets de Pirelli, principal actionnaire d'Olivetti, pour réorganiser le groupe de télécommunications, ainsi que de projets pouvant déboucher sur une fusion à trois entre Pirelli, Olivetti et Telecom Italia.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: CONSUMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFID-GEVAERT, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERLINA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AIR NOBEL NV, BASF AG, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: PHARMACIE. Includes entries like ACTELION N, ALTANA AG, AZO, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: BIENS D'EQUIPEMENT. Includes entries like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: ENERGIE. Includes entries like BG GROUP, BP, CEPSA.

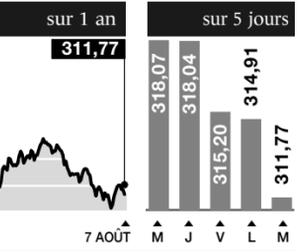
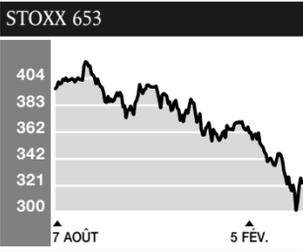


Table of stock prices for various companies including SODEXHO ALLIANC, THE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

Table of stock prices for various companies including COCA COLA HBC, DANISCO, DANONE, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies like ACTELION N, ALTANA AG, AZO, etc.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

ENERGIE

Table of stock prices for energy companies like BG GROUP, BP, CEPSA.

CONGLOMERATS

Table of stock prices for conglomerate companies like D'IETTEREN SA, AZO, GBL, etc.

TELECOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies like ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFID-GEVAERT, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies like ACERLINA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies like AIR LIQUIDE, AIR NOBEL NV, BASF AG, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies like ACTELION N, ALTANA AG, AZO, etc.

ENERGIE

Table of stock prices for energy companies like BG GROUP, BP, CEPSA.

CONGLOMERATS

Table of stock prices for conglomerate companies like D'IETTEREN SA, AZO, GBL, etc.

TELECOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies like ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFID-GEVAERT, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies like ACERLINA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies like AIR LIQUIDE, AIR NOBEL NV, BASF AG, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies like ACTELION N, ALTANA AG, AZO, etc.

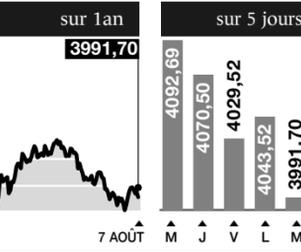


Table of stock prices for various companies including VOLVO -A, VOLVO -B, WARTSILA CORP A, etc.

Table of stock prices for various companies including SIGNET GROUP, VALORA HLDG N, VENDEX KBB NV, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGION GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies like AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGION GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGION GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ALTADIS, AMADEUS GLOBAL, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ALTADIS, AMADEUS GLOBAL, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ALTADIS, AMADEUS GLOBAL, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like AHOLD, ALTADIS, AMADEUS GLOBAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies like ALLIANCE UNICHE, AVA ALL HAND, BOOTS CO PLC, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies like ALLIANCE UNICHE, AVA ALL HAND, BOOTS CO PLC, etc.

Advertisement for 'À NOS ABONNÉS' with contact information for www.lemonde.fr and phone number 0825 022 021.

EURO

Table of stock prices for various companies under the 'EURO' section.

AMSTERDAM

Table of stock prices for companies listed in Amsterdam.

BRUXELLES

Table of stock prices for companies listed in Brussels.

FRANCFORT

Table of stock prices for companies listed in Frankfurt.

CODES PAYS ZONE EURO

List of country codes for the Euro zone: FR, DE, ES, PT, LU, FI, NL, AT, GR, DK.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

List of country codes for non-Euro zone: CH, NO, SE, GB, DK.

ATHLÉTISME L'Ukrainienne Zhanna Pintusevitch a été sacrée championne du monde du 100 m, lundi 6 août à Edmonton. Elle devance de 2 centièmes de seconde l'Amé-

ricaine Marion Jones, la grande favorite de l'épreuve reine. ● APRÈS L'ABANDON d'Eunice Barber, et malgré le forfait de Stéphane Diagana sur 400 m haies, les responsables de



l'athlétisme français se refusent à parler de malaise. ● LE BRITANNIQUE Jonathan Edwards, recordman du monde du triple saut (18,29 m), a remporté l'épreuve d'Edmonton (17,

92 m), laissant son premier challenger 45 cm derrière lui. ● SELON LE SPEAKER FRANÇAIS, Christian Charbonnel, le public d'Edmonton ne connaît pas grand-chose à l'athlétisme.

Zhanna Pintusevitch a mis quatre ans pour oublier deux centièmes de seconde

100 m. L'Ukrainienne a créé la sensation en s'imposant devant la grande favorite, Marion Jones, dans l'excellent temps de 10 s 82. Il y a quatre ans à Athènes, devancée d'un souffle par l'Américaine, elle avait effectué un tour d'honneur, pensant à tort l'avoir emporté

EDMONTON (Canada)
de notre envoyé spécial

Qu'est-ce que deux centièmes de seconde ? Quelles traces ces poussières de vie peuvent-elles laisser ? Aucun souvenir, pour le commun des mortels. Les pires ou les meilleurs, pour les pilotes de formule 1, les skieurs ou les sprinteurs. Pour la nouvelle championne du monde du 100 m, l'Ukrainienne Zhanna Pintusevitch, sacrée lundi 6 août, à Edmonton, cette fraction de rien du tout a longtemps été le moteur et le sens unique de sa vie. Depuis quatre ans, deux centièmes de seconde égalaient pour elle des milliers de tracas, dont un titre de championne du monde de 100 m bêtement envolé, un soir d'été, à Athènes. Matin et soir, en partant s'entraîner sur le petit stade de Johnson City, dans le Tennessee, sa patrie d'adoption depuis trois ans, elle ne pensait plus qu'à cette quintessence de l'infime.

Athènes, 3 août 1997. La finale du 100 m des 6^{es} championnats du monde d'athlétisme venait de s'achever. Sur la ligne, difficile de départager une jeune Américaine très prometteuse, Marion Jones, et une Ukrainienne qui s'était déjà signalée deux ans plus tôt, à Göteborg, en prenant la 5^e place du 100 m. Zhanna Pintusevitch a sincèrement cru, ce jour-là, qu'elle avait la victoire en poche. Elle était jeune (vingt-trois ans), elle était heureuse, radieuse même. Elle venait d'offrir à l'Ukraine son premier titre féminin sur 100 m.

Avant même d'adresser un regard pour le tableau de chronométrage, Zhanna Pintusevitch s'était alors lancée dans un tour d'honneur. Elle a mis quelque temps à comprendre le silence gêné de la foule, qui savait combien elle se méprenait. La petite Ukrainienne avait pulvérisé son meilleur temps sur 100 m (en 10 s 85), mais elle avait trouvé plus forte qu'elle en Marion Jones, plus rapide pour deux centièmes de seconde. Elle s'était soudain sentie ridicule, un peu idiote de se retrouver là, à mi-parcours d'un tour d'honneur totalement hors de propos.

Zhanna Pintusevitch la ruminait encore, cette journée maudite, au moment de pénétrer sur le stade du Commonwealth d'Edmonton, lundi 6 août. Elle avait noué une



Zhanna Pintusevitch (à gauche) a réédité en finale la surprise des demi-finales : devancer sur le fil la reine Marion Jones (au centre).

serviette sur le sommet de son crâne, comme pour protéger son esprit de quelque démon. Elle repensait à ces courses du début de saison, où elle avait souvent talonné Marion Jones.

« TOUT ÉTAIT POSSIBLE »

Depuis son traumatisme d'Athènes 1997, Zhanna Pintusevitch s'était rarement sentie autant de confiance qu'au moment de s'installer dans les starting-blocks, les yeux fixés vers l'autre extrémité de la ligne droite : « Toute la saison, j'ai couru tout près de Marion Jones, donc je savais que tout était possible pour les championnats du monde. » Moins de deux heures plus tôt, en demi-finale, elle avait accompli un premier exploit dont personne ne

la croyait capable : faire chuter Marion Jones, imbattable depuis 54 courses de 100 m.

Du début à la fin de cette répétition de la finale, la petite Ukrainienne avait couru en tête ; une fois n'est pas coutume, elle avait su résister à la terrible accélération que la grande Américaine a l'habitude de placer à mi-course. Peut-être avait-elle alors remarqué, comme Ekaterini Thanou, future médaillée de bronze du 100 m d'Edmonton, combien Marion Jones paraissait en deçà de son potentiel depuis l'ouverture des championnats du monde : « Quand elle tient sa meilleure forme, celle qui lui permet de courir en 10 s 65, Marion Jones est impossible à battre, assure la Grecque. Mais à Edmonton, elle n'a

jamais réussi de très bons temps. »

Qu'est-ce que cela représente de laisser filer un titre mondial pour trois centièmes de seconde ? Marion Jones a longtemps cru qu'elle serait épargnée par de tels troubles de la conscience. Depuis qu'elle avait remarqué, vers l'âge de dix ans, qu'elle s'imposait facilement dans chaque course, y compris devant des garçons plus âgés qu'elle, l'Américaine était convaincue d'avoir en elle « quelque chose de spécial », quelque chose comme un gène de la célérité et du succès. Elle n'avait rien fait, bien au contraire, pour empêcher sa « nature outrageusement compétitive » de se développer.

Elle avait appris à « aimer la victoire », à « détester la deuxième pla-

ce ». Elle avait apprécié les championnats du monde d'Athènes, en 1997, théâtre de son premier titre mondial. Elle avait un peu moins goûté ceux de Séville, en 1999, où son titre du 100 m avait été gâché par une blessure spectaculaire lors de la demi-finale du 200 m. Elle avait adoré les Jeux olympiques de Sydney, en 2000, d'où elle était revenue avec trois médailles d'or (100 m, 200 m et relais 4 x 400 m) et deux de bronze (saut en longueur, relais 4 x 100 m).

Avant de se rendre à Edmonton, Marion Jones avait appris à dompter sa boulimie de compétition, renonçant sagement à participer au concours du saut en longueur et à l'un des deux relais. Elle voulait se concentrer sur son titre du 100 m,

avant d'essayer de gagner enfin le 200 m des championnats du monde, un manque dans son palmarès. Lundi 6 août, la deuxième femme la plus rapide de l'histoire du sprint (derrière les 10 s 49 de feu l'intouchable Florence Griffith-Joyner) connaissait peut-être l'un de ces « jours sans » qui hantent la vie des athlètes. Mais elle aurait aimé se satisfaire de ses 10 s 85 de la finale : « Un bon chrono », fait-elle remarquer. C'était jusque là la meilleure performance de son adversaire.

La seconde jeunesse de Jonathan Edwards

Ses tempes sont chaque année un peu plus grises, mais le temps ne semble pas avoir de prise sur Jonathan Edwards. Au contraire : le Britannique paraît, à trente-cinq ans, avoir atteint une forme de plénitude. En 2000, il était enfin devenu – à sa quatrième participation – champion olympique du triple saut. Lundi 6 août, il a retrouvé un titre mondial qu'il n'avait plus remporté depuis 1995, à Göteborg, lors d'une soirée magique où il avait établi un record du monde (18,29 m) jamais approché depuis lors.

A Edmonton, un troisième saut majestueux l'a fait atterrir à 17,92 m, meilleure performance mondiale de la saison. Aucun de ses adversaires n'est parvenu à s'approcher à moins de 45 centimètres. « C'était un joli saut, a déclaré le triple sauteur. J'avais raté le premier et mordu le deuxième, il fallait que je réponde. » Pieds nus et l'Union Jack sur les épaules, il a pu effectuer son tour d'honneur.

Cela n'aura pas suffi à éviter un brutal retournement de l'histoire : ce jour-là, pour ce championnat du monde-là, Zhanna Pintusevitch s'est montrée plus rapide que jamais (10 s 82). A Edmonton, l'Ukrainienne aux mâchoires carées a vite compris qu'elle avait course gagnée, mais elle a préféré attendre un instant avant d'entamer son tour d'honneur.

Eric Collier

Les résultats

FEMMES

● 100 m

1. Zhanna Pintusevitch (UKR), 10 s 82 ;
2. Jones (USA), 10 s 85 ;
3. Thanou (GRE), 10 s 91 ;
4. Sturup (BAH), 11 s 02 ;
5. Gaines (USA), 11 s 06 ;
6. Ferguson (BAH), 11 s 13 ;
7. White (USA), 11 s 15 ;
8. Nku (NGA), 11 s 17.

Les Françaises

Frédérique Bangué, éliminée en qualification (11 s 35) ; Katia Benth, éliminée en qualification (11 s 54).

● Javelot

1. Osleidys Menendez (CUB), 69,53 m ;
2. Manjani-Tzelili (GRE), 65,78 m ;
3. Bisset (CUB), 64,69 m ;
4. Tomeckova (TCH), 63,11 m ;
5. Nerius (ALL), 62,08 m ;
6. Ingberg (FIN), 61,94 m ;
7. Rivero (CUB), 61,60 m ;
8. Tsiolakoudi (GRE), 61,01 m.

Pas de Française engagée.

● Perche

1. Stacy Dragila (USA), 4,75 m ;
 2. Feofanova (RUS), 4,75 m ;
 3. Pyrek (POL), 4,55 m ;
 4. Grigorieva (AUS), 4,55 m ;
 5. Gao (CHN), 4,50 m ;
 6. Elisdottir (ISL), 4,45 m ;
 7. Buschbaum (ALL), 4,45 m ;
 8. Hamackova (TCH), 4,45 m.
- Pas de Française engagée.

HOMMES

● 400 m

1. Avar Moncur (BMA), 44 s 64 ;
2. Schultz (ALL), 44 s 87 ;
3. Haughton (JAM), 44 s 98 ;
4. Pettigrew (USA), 44 s 99 ;
5. Milazar (MRI), 45 s 13 ;
6. Al-Bishi (ARA), 45 s 23 ;
7. Francique (GRN), 46 s 23 ;
8. Mackowiak (POL), abandon.

Les Français

Marc Raquil, éliminé en demi-finale (45 s 22).

● Triple saut

1. Jonathan Edwards (GBR), 17,92 m ;
2. Olsson (SUE), 17,47 m ;
3. Spasovkhodskiy (RUS), 17,44 m ;
4. Garcia (CUB), 17,40 m ;
5. Davis (USA), 17,20 m ;
6. Wellman (BER), 16,81 m ;
7. Achike (GBR), 16,79 m ;
8. Dimitrov (BUL), 16,72 m.

Les Français

Karl Taillieppier, éliminé en qualification (16,58 m) ; Arnis Filet, forfait sur blessure.

Le programme

● Mardi 7 août

Finale longueur F (2 h 05, heure française), 1 500 m F (3 h 30), 800 m H (3 h 50), marteau F (4 h 05), 400 m F (4 h 45), 10 000 m F (5 h 05).

● Mercredi 8 août

Finale hauteur H (2 h 40), 400 m haies F (3 h 45), 3 000 m steeple H (4 h 00), disque H (4 h 00), 10 000 m H (5 h 30).

Stacy Dragila et Svetlana Feofanova ont offert un spectacle de haut vol

Perche. L'Américaine a devancé la Russe au terme d'un concours long et passionnant

EDMONTON

de notre envoyé spécial

« Tant que ces dames ne passeront pas cinq mètres, la perche féminine ne sera pas une discipline à part entière. » La sentence est de Sergueï Bubka. Mais on peut affirmer aujourd'hui que le jugement de l'ancien tsar des sautoirs – toujours recordman du monde avec 6,15 m – n'est plus vraiment d'actualité. Il y aura sans doute un avant et un après-Edmonton dans le livre d'or de l'athlétisme au chapitre de la perche féminine. « Aujourd'hui, un nouveau sport est né, tranche Jean-Claude Perrin, ancien entraîneur national de la spécialité. Cette journée inaugure des conquêtes nouvelles. » Le mérite en revient à deux jeunes femmes.

D'un côté, la Russe Svetlana Feofanova, vingt et un ans, petite poupée russe venue de la gymnastique pour s'approprier avec 4,70 m le record d'Europe de la discipline. Elle s'entraîne à Moscou, sans moyens, et l'histoire raconte que son entraîneur lui scotchait les mains sur la perche pour l'obliger à garder sa position. En face d'elle, l'Américaine Stacy Dragila, la trentaine éclatante, fille de l'Idaho, ancienne championne de rodéo version lasso, et accessoirement championne olympique à Sydney et tenante du titre mondial. C'est

elle qui domine la perche mondiale depuis trois ans. En battant son propre record du monde pour s'envoler à 4,81 m en mai, elle avait repoussé sa plus proche rivale à 20 cm de sa propre performance. C'est dire si le scénario, à Edmonton, semblait écrit à l'avance. Mais, près de quatre heures durant, le sautoir du Commonwealth Stadium, sous un soleil de plomb, allait devenir le théâtre d'une pièce combinant tous les ressorts du dramatique.

LA « BÊTISE » DES JUGES

D'abord, parce que huit jeunes femmes effaçaient d'un même élan la barre des 4,45 m. Du jamais-vu. La Chinoise Shuying Gao était la première Asiatique à 4,50 m. Dragila et Feofanova préféraient faire l'impasse pour se retrouver, ensemble, vers les sommets, sans se douter que d'autres les y attendaient déjà. Deux jeunes femmes, en effet, s'étaient également offert le luxe de pouvoir tenter 4,60 m : Tatiana Grigorieva, l'Australienne couverte d'argent à Sydney, égarée des magazines people après sa médaille olympique et dont la plastique n'est pas pour rien dans la reconnaissance médiatique de la discipline, et la jeune Polonaise Monika Pyrek, un temps en tête du concours.

Mais, comme dans toute his-

toire bien écrite, le *deus ex machina* vient repenser le cours des événements.

« Les juges sont arrivés vers moi, et m'ont juste dit qu'ils avaient fait une bêtise », s'étonne encore Stacy Dragila. Les poteaux, mal positionnés, ont rendu caducs les derniers sauts. Plusieurs concurrentes doivent resauter. Seules Stacy Dragila et Svetlana Feofanova résisteront à cette débauche d'énergie. Seules, enfin.

Restait à savoir jusqu'où. « Ce fut une sensation incroyable d'avoir derrière moi quelqu'un de si proche, qui me poussait toujours », avoue l'Américaine. « Se retrouver à de telles hauteurs procure vraiment des sensations étranges, poursuit Feofanova. Tout était parfait, sans faille. » 4,65 m, 4,70 m, 4,75 m sans coup férir... Le public ne quitte plus le sautoir des yeux, si ce n'est dix secondes pour jeter un œil à la finale du 100 m féminin.

Une fois sur le toit du monde, les deux jeunes femmes se regardent. Où aller, maintenant ? Dragila : « Nous avons discuté. J'ai proposé à Svetlana de tenter le record du monde pour nous départager, soit une barre à 4,82 m et non à 4,80 m comme le prévoyait le règlement. Elle était d'accord. » Pour la première fois de l'histoire, un concours doit se gagner au-delà du record mondial. Les juges, restés

en bas, ne l'entendent pas de cette oreille. Deuxième séance de négociations. « Si les officiels n'avaient pas pris autant de temps pour placer la barre que nous voulions, nous aurions battu le record du monde, assure la jeune Russe. Mais le vent a tourné à force d'attendre. »

Pour un essai manqué par son adversaire à 4,65 m, Stacy Dragila conserve finalement sa couronne. « Je crois que nous avons prouvé que nous méritons, perchistes féminines, d'être sur une piste », glisse-t-elle. Dans l'étreinte des deux concurrentes comme dans leur tour d'honneur commun émanait la certitude d'avoir offert un concours historique, quatre continents (Amérique, Europe, Asie et Océanie) se partageant les cinq premières places. « Grâce à une journée comme celle-là, toute une génération de jeunes filles viendront directement à la perche et développeront une nouvelle technique », estime Jean-Claude Perrin.

Sur ce plan, Stacy Dragila, certes puissante mais parfaite, sait qu'il lui reste du chemin à parcourir. « Je vais rentrer chez moi pour m'entraîner encore, améliorer certains détails, glisse-t-elle. Vous pouvez vous attendre très vite à de nouveaux records. Notre seule limite, désormais, est le ciel. »

Cyril Pocréaux



100 m dans le noir

Le Japonais Koji Sarto s'est classé troisième de la finale du 100 m aveugles. Guidé par un voyant, l'athlète nippon a couru la distance en 11 s 83. C'est la première fois que les championnats du monde d'athlétisme accueillent des épreuves pour non-voyants.



Le trentenaire bondissant

Avec un saut à 17,92 m, le Britannique Jonathan Edwards, trente-cinq ans, remporte l'épreuve du triple saut. Le Suédois Christian Olsson s'empare de l'argent (17,47 m) et le Russe Igor Spasovkhodskiy s'adjuge le bronze (17,44 m). Médaille d'or aux Jeux de Sydney, Edwards a remporté cinq médailles aux championnats du monde, dont deux d'or. Son premier titre mondial remonte à Göteborg en 1995.



Le premier tour de Moncur

« Si je parviens à la moitié de ce que Michael Johnson [vainqueur des quatre dernières éditions] a accompli, ce sera déjà super », a déclaré le Bahaméen Avarad Moncur, à droite, après sa victoire en finale du 400 m en 44 s 64, lundi 6 août. « Je vais continuer », a confié satisfait le jeune Allemand Ingo Schultz, à gauche, surprenant médaillé d'argent. « Je suis déjà », a conclu le Jamaïcain Gregory Haughton, au centre, médaille de bronze. (Photos AFP et AP.)

L'avenir du javelot

Première femme à passer les 70 m et recordwoman du monde de la spécialité (71,54 m), la Cubaine Osleidys Menendez est devenue, à vingt et un ans, championne du monde de javelot avec un lancer à 69,53 m. La double championne du monde junior (en 1996 et 1998) devance la Grecque Mirela Manjani-Tzelili (65,78 m), tenante du titre.



Meurtri, l'athlétisme français ne veut pas céder à la sinistrose

Après l'abandon d'Eunice Barber et le forfait de Stéphane Diagana, les espoirs se portent sur le marteau féminin et le demi-fond

EDMONTON

de notre envoyé spécial

Toute ressemblance avec un précédent ayant existé est sans doute purement fortuite. Mais l'annonce, lundi 6 août, du forfait de Stéphane Diagana, souffrant d'une tendinite du tendon d'Achille, pour le 400 m haies des championnats du monde, n'a pas manqué de faire ressurgir les souvenirs. En septembre 2000, la catastrophique campagne australienne de l'athlétisme français avait débuté par le renoncement de l'ancien champion du monde. Elle s'était poursuivie par la fugue de Marie-José Pérec, la blessure d'Eunice Barber, l'angine de Christine Arron et l'échec de Jean Galfione. Dix mois plus tard, la première vit cachée, la deuxième est sous le coup de son abandon dans l'heptathlon d'Edmonton (Le Monde du 7 août), et les deux autres absents du Canada.

Mais, de comparaisons, les nouveaux dirigeants de l'athlétisme français ne veulent pas en entendre parler. « Il n'y a que les journalistes qui évoquent encore les Jeux de Sydney, affirme Robert Poirier, le directeur technique national. Au sein de l'équipe de France, personne n'en parle. Le fait qu'Eunice Barber ait décidé de rester avec nous, à Edmonton, malgré sa déception, est bien le signe qu'il n'existe aucun malaise. La réaction des autres athlètes à son échec a d'ailleurs été de dire que cela leur donnait une raison de plus de se

battre et d'être performants. » Même si certains athlètes reconnaissent cependant que l'enchaînement des « catastrophes » leur rappelle quelque chose, Philippe Lamblin, l'ancien président de la Fédération française d'athlétisme (FFA), présent à Edmonton au titre de président du Comité d'organisation des championnats du monde 2003, met en garde contre toute conclusion hâtive.

SIX QUALIFIÉS

La journée du 6 août, bien qu'entamée par le forfait de Stéphane Diagana, lui a donné raison. Les athlètes français se sont montrés sous un jour plutôt flatteur, avec les qualifications pour leurs finales respectives de Manuela Montebrun et Florence Ezeh (marteau), Boubdallah Tahri et Gaël Pencreach (3 000 m steeple), Driss el Himer et Ismaïl Sghyr (5 000 m).

Pour autant, les espoirs français de médaille pendant la seconde moitié de ces championnats ne sont pas nombreux : un exploit d'un coureur de demi-fond, du perchiste Romain Mesnil ou du relais 4x400 m, auquel Stéphane Diagana ne désespère pas de pouvoir apporter sa contribution, est toujours possible. Mais l'équipe de France abattra son atout principal mardi 7 août, avec Manuela Montebrun, dont la meilleure performance cette saison la situe au troisième rang des finalistes qui se dispu-

teront le titre mondial du marteau. A vingt et un ans, cette Mayennaise est de celles et de ceux sur qui l'athlétisme français compte pour préparer les championnats du monde de Paris, en 2003, et les Jeux olympiques d'Athènes, l'année suivante.

Car la génération Pérec-Diagana-Galfione est visiblement à bout de souffle. « Depuis plusieurs années, on compte toujours sur les mêmes personnes pour rapporter des médailles, affirme Stéphane Diagana. La génération suivante, celle des 25-28 ans, qui cumule la santé et l'expérience, n'est malheureusement pas très dense. On doit donc compter sur des gens jeunes et qui manquent encore d'expérience. Le problème, c'est que l'on risque de les surexposer. »

Meurtri, le spécialiste du 400 m haies a annoncé qu'il comptait tenter d'effectuer une dernière saison, en 2002, et de prendre part aux championnats d'Europe, qui auront lieu à Munich. Si son corps le lui permet. « Ne pas participer à ces championnats du monde, qui devaient être mes derniers, est la pire chose qui me soit arrivée dans toute ma carrière, confiait-il lundi. Les choses auraient été plus simples si j'avais été mauvais, mais je sais que j'étais potentiellement capable d'être champion du monde. Il est difficile d'accepter, alors que la tête a envie et que l'on a travaillé pour que, physiologiquement, tout soit prêt, qu'une partie de son propre

corps refuse d'y aller. » L'ancien champion du monde a pourtant l'habitude de devoir composer avec les blessures.

En 1996, il avait dû renoncer aux Jeux olympiques d'Atlanta en raison d'une fracture de fatigue. En 1999, des douleurs aux adducteurs l'avaient empêché de préparer comme il l'entendait les championnats du monde de Séville, où il avait cependant réussi à remporter la médaille d'argent. En 2000, une douleur persistante au genou le priva à nouveau des Jeux olympiques. Le 12 juillet de cette année, lors d'une séance d'entraînement, il retomba sur une haie et se faisait une entorse de la cheville qui allait provoquer un peu plus tard une inflammation du tendon d'Achille.

« J'ai retardé la décision au maximum, mais j'étais dans l'impossibilité de me servir de mes appuis, et donc de courir un 400 m haies en 49 secondes, dit-il. On a envie d'y croire jusqu'au bout, mais je savais au fond de moi que ce n'était pas possible. » Dimanche, Stéphane Diagana a refusé une infiltration, qui aurait pu éventuellement calmer l'inflammation, en raison des risques que ce type de traitement fait courir aux tendons. « Je ne vois pas l'athlétisme comme cela. Et je n'ai surtout pas envie de terminer ma carrière broyé en pleine ligne droite. »

G. v. K.

CHEZ LES SPRINTERS DU FAR-WEST (4)

Loren Seagrave, l'entraîneur qui tenta de relancer la carrière de Ben Johnson

ATLANTA (Géorgie)

de notre envoyée spéciale

Loren Seagrave jure être devenu entraîneur « par accident, pour aider bénévolement dans son ancienne lycée ». Joueur de hockey sur glace pour l'université du Wisconsin durant ses années étudiantes, ce professeur d'éducation physique spécialisé en physiologie et en biomécanique a pourtant brièvement entraîné le plus tristement célèbre des athlètes canadiens : Ben Johnson.

En 1989, après avoir occupé différents postes d'entraîneur universitaire d'athlétisme, Seagrave a créé avec un partenaire la société Speed Dynamics. Axée sur l'athlétisme, elle propose des services de coaching et de management pour des sportifs. Seagrave gère un petit groupe essentiellement féminin d'honnête niveau national et international. Ses discipules les plus connues étaient alors Sandra Farmer-Patrick, la spécialiste du 400 m haies, vice-championne du monde en 1993, ou la sprinteuse Dawn Sowell (10 s 78 au 100 m).

Au printemps 1990, lorsque l'agent de Ben Johnson le contacta « dans le cadre d'une recherche au niveau mondial », Seagrave sauta sur l'occasion d'« écrire l'histoire de l'athlétisme ». Les moyens déployés par son entourage pour la tentative de retour du Canadien après son contrôle antidopage positif consécutif à sa victoire du 100 m des Jeux olympiques de Séoul sont considé-

rables, et, à en croire Seagrave, ses ennemis sont nombreux. « Il devait se méfier, précise Loren Seagrave, qui a alors pour consigne de ne pas parler aux médias. Au restaurant, il commandait mon menu et je commandais le sien pour éviter toute manipulation. A la maison, sa mère cuisinait pour lui selon un régime très strict. »

SUJETS PAS ABORDÉS

Le 1^{er} juillet 1990, lorsqu'il s'installe au Canada avec la colossale ambition de « ressusciter la carrière de Ben », Loren Seagrave trouve un athlète sérieusement touché aux tendons d'Achille. « A cause d'années d'entraînement, il ne pouvait plus utiliser des pointes sans se lever en boitant le matin suivant, raconte-t-il. On a recommencé doucement comme avec un jeune sprinter. Même s'il était rapide et s'il s'était entretenu, en deux ans de suspension Ben avait presque oublié comment courir efficacement. »

Entre le nouveau coach et le sportif, les sujets du dopage et de la disgrâce de Séoul ne seront jamais abordés. « Cela appartenait au passé, dit Seagrave, et il était bien clair que nous n'emprunterions pas cette route à nouveau. Nous savions qu'il serait un des athlètes les plus testés, alors nous avons construit un dossier médical. Il faisait régulièrement des analyses de sang et il savait que je surveillais aussi, car l'évolution de certaines données est révélatrice de l'utilisation

d'anabolisants. » La collaboration n'a duré que six mois. L'entraîneur accompagne Ben Johnson au début de la tournée des meetings indoor. Le premier, à Los Angeles, est un fiasco. « Les couloirs étaient trop étroits, et il était connu pour écarter largement les bras en position de départ », dit Seagrave. Puis, sur la compétition suivante, il y a ce faux départ que le starter ne rappelle pas. Enfin, à Ottawa, Ben Johnson s'impose et Loren Seagrave s'en va. « Un de ses partenaires d'entraînement m'a remplacé, et nous n'avons plus jamais eu de contact, notre travail ensemble était terminé », dit-il. Aux championnats du monde indoor en mars 1991, Johnson se classera quatrième de la finale du 60 m, mais ne retrouvera jamais son niveau d'avant 1988.

« Fatigué d'être pauvre », Loren Seagrave s'intéresse de moins en moins à l'athlétisme. International Management Group (IMG), un des géants du marketing sportif, vient de l'engager comme directeur de son Institut international de la performance, à Bradenton, en Floride, siège de l'« académie » de tennis de Nick Bolletieri. Là, il s'occupera de golfeurs, de footballeurs, de tennismen, de joueurs de base-ball, de basket-ball et de hockey sur glace. « L'athlétisme n'est pas assez lucratif, dit-il, même si le travail que j'ai effectué avec Ben l'était. »

Patricia Jolly

Christian Charbonnel, speaker des championnats du monde

« Le 100 m dans un stade à moitié vide, ça fait drôle »

EDMONTON

de notre envoyé spécial

« Speaker officiel sur les réunions d'athlétisme, c'est un métier ?

— Oh non ! Je suis professeur d'éducation physique de formation, je m'occupais de la coordination générale du bataillon de Joinville et je suis en attente d'affectation. Je fais le speaker sur quinze ou vingt réunions d'athlétisme par an, par passion de l'athlétisme. Pour ces championnats du monde, je reçois 50 dollars canadiens [243 francs, ou 37 euros] d'indemnités par jour, comme tous les officiels, mon voyage et mon séjour étant par ailleurs pris en charge.

— Comment devient-on speaker d'athlétisme ?

— En tant que spectateur, je ne trouvais pas mon compte dans ce qui se faisait il y a une vingtaine d'années : c'était tristounet. Quand une cellule promotion s'est mise en place à la Fédération française, j'ai proposé de tenter quelque chose. Quelques organisateurs de meetings sont venus me demander de faire le speaker pour eux, ça a fait bouillir de neige. J'ai été speaker officiel des championnats du monde 1987, à Rome, puis des Jeux d'Atlanta, en 1996, et de toutes les grandes compétitions depuis lors.

— Quel ton un speaker doit-il employer ?

— Quand je parle normalement, j'ai un accent parisien, mais au micro je fais l'effort d'être plus

protocolaire. Il y a un ton à trouver, qui peut évoluer selon qu'il s'agit d'un meeting ou d'un championnat officiel : il faut éviter d'être triste à mourir, mais ne pas tomber dans le délire. On peut donner une petite pointe de chauvinisme, mais pas plus. Tout est dans la juste mesure : il faut avoir le bon ton au bon moment.

— Comment la collaboration avec les speakers anglophones se déroule-t-elle ?

— En général, très bien. Ce sont des gens qui connaissent l'athlétisme, et nous avons l'habitude de travailler ensemble. Il n'y a que l'an dernier, aux Jeux de Sydney, où ça s'est mal passé : le speaker officiel ne connaissait rien à l'athlétisme, on était obligé de lui souffler en permanence.

— De plus, les organisateurs étaient partis du principe que 98 % du public était anglophone, malgré le fait que les français soient langue olympique. J'ai été obligé de me fâcher pour pouvoir bénéficier d'un peu plus de « temps de parole ».

— Avez-vous une certaine liberté dans le contenu de vos commentaires ?

— Je m'adapte en fonction du public. Quand on a un public peu averti, comme ici ou lors des championnats du monde de Bercy, en 1997, il ne faut pas hésiter à faire de la pédagogie.

— L'athlétisme est un sport compliqué : notre rôle est de faire en sorte que le spectateur, quand il quitte le stade, ait compris ce qui

se passait, ait ressenti des frissons et ait envie de revenir.

— Les athlètes vous connaissent-ils ?

— Cela fait vingt-trois ans que je les suis partout. Après sa victoire à Atlanta, Jean Galfione était venu nous dire – nous sommes en général deux speakers francophones – que ça lui avait fait du bien d'entendre notre voix pendant son concours, qu'il s'était senti moins seul.

— Notre force, c'est que nous connaissons bien les athlètes. Le fait d'être connu d'eux est important pour Marc Maury, qui se trouve ici sur le terrain – une première aux championnats du monde – pendant que je suis en cabine : quand il les interviewe, ils savent à qui ils ont affaire.

— Les publics sont-ils très différents les uns des autres ?

— Bien sûr. A Liévin, pour le meeting en salle, il est génial. A Nice, il est plus difficile à faire bouger, il n'est pas réactif. Celui du Stade de France est bien, mais je préférerais quand le meeting de Saint-Denis se déroulait au stade Auguste-Delaune, où les spectateurs se trouvaient plus près des athlètes.

— A Edmonton, on a affaire à un public qui ne connaît visiblement pas grand-chose à l'athlétisme. Voir la finale du 100 mètres masculin se dérouler devant un stade à moitié vide, ça fait drôle. »

Propos recueillis par Gilles van Kote

HISTOIRE DE PLATS. 3

La socca niçoise

Les habitants de la ville vous donnent l'adresse comme un billet doux : il n'y a plus guère que chez Pipo que l'on peut déguster l'authentique galette de farine de pois chiches

NICE

de notre envoyé spécial

Même si vous êtes sudiste, montpelliérain, perpignanais ou nîmois, il est fort possible que vous n'ayez jamais goûté de socca ni même que vous en ayez entendu parler. Pour en croquer, il faut venir à Nice. Il existe en ville près d'une vingtaine d'endroits, pour la plupart modestes bistrotts, vendeurs ambulants, comptoirs de coin de rue, où l'on sert cette brûlante galette de farine de pois chiches. Elle se dévore le plus souvent debout, sur le pouce. Le vendeur aura découpé devant vous avec son couteau en forme de demilune une portion de cette immense socca fine et croustillante. Elle se mange avec les doigts, sans couteau ni fourchette, pliée et emballée dans un morceau de papier blanc paraffiné, comme celui des bouchers, poudrée de poivre en abondance.

Quand on se replonge dans les archives historiques de la ville, sous les lambris plus qu'empoussiérés du Musée Masséna, on ne trouve pas de traces anciennes de

vençale ni italienne, la cuisine niçoise emprunte à l'une comme à l'autre pour se forger sa propre identité. En l'occurrence, cette recette est sans doute un avatar de la *farinata*, cette polenta de pois chiches que depuis fort longtemps les Liguriens font dorer au four.

DES GÉNÉRATIONS DE THÉRÉSA

C'est dans les années 1900 que se serait installée dans le quartier du Vieux Nice une certaine Thérèse, cuisinière d'origine italienne et qui aurait popularisé sa vision de ce plat. Sa recette, une pâte faite de farine de pois chiches, d'eau et d'huile d'olive, était cuite vivement au feu de bois pour obtenir une galette fine, à la fois souple et bien grillée. Chaque matin, « à l'heure des oiseaux et des pêcheurs », Thérèse se rendait avec son fourneau ambulant vendre sa production. Elle s'installa d'abord promenade des Anglais, puis cours Saleya, place de marché, entre les vendeurs d'œillettes et ceux de poissons frais.

Si l'on suppose que c'est bien elle qui pose sur ces cartes postales anciennes que l'on trouve encore chez les brocanteurs niçois, avec son petit fourneau ambulant à l'ombre des palmiers de la Riviera, il est difficile en revanche de mettre un nom ou un visage sur la noria de ses successeurs. Un article publié en août 1951 dans *Nice-Matin* montre l'une d'entre elles cours Saleya. La jeune femme d'alors, Marie, se fait appeler Thérèse, « par tradition », et raconte comment, pour ne pas faire fuir les touristes britanniques au palais délicat, elle a rebaptisé le poivre « sucre du pays ».

Au moins continue-t-elle à fabriquer sa socca sur place, d'une manière authentique, et semble-t-il



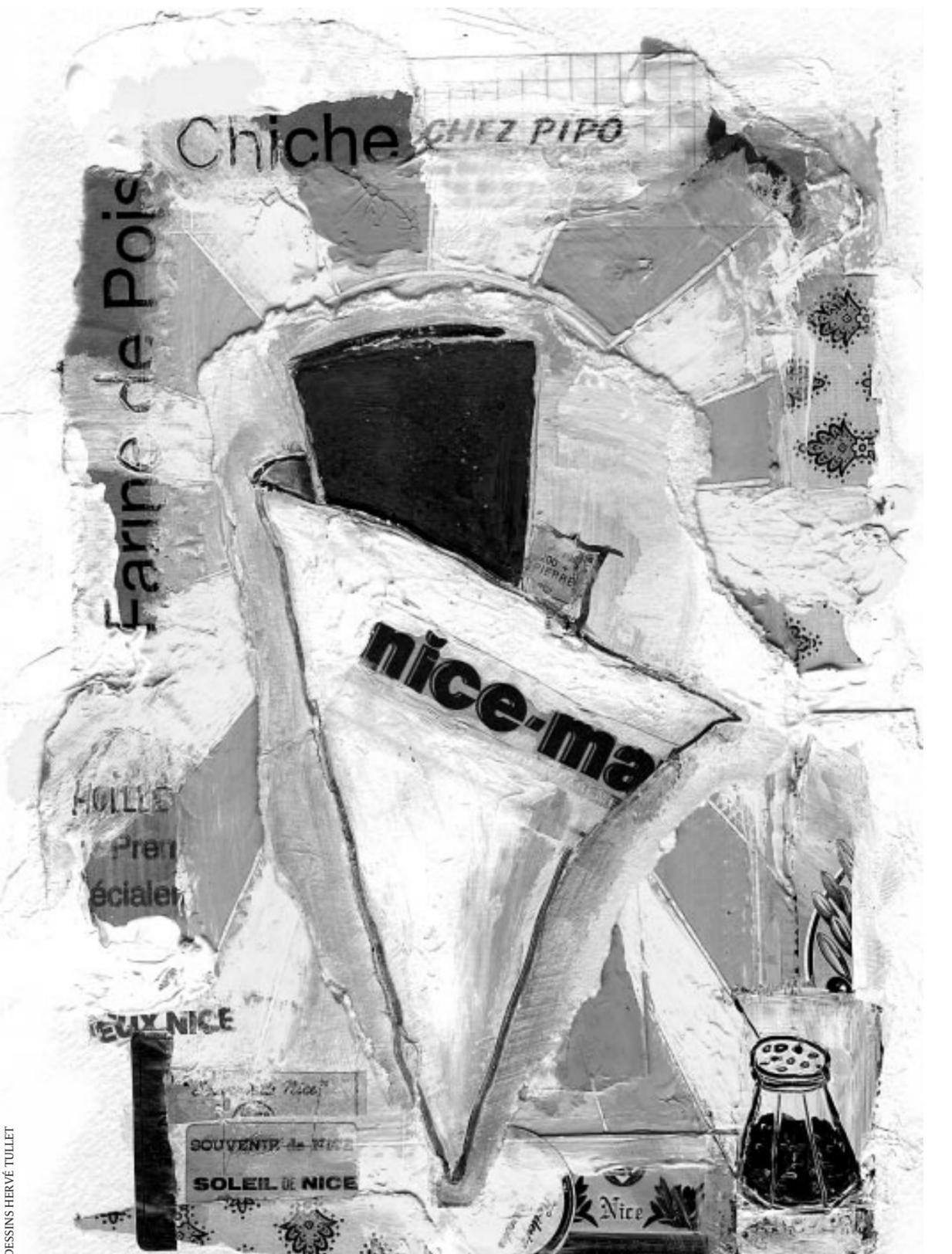
Que boire avec ?

Enveloppée dans un morceau de papier, la socca se déguste traditionnellement avec un gorgéon de vin du pays. Pourquoi pas un bandol rosé ? Dans sa bouteille en forme d'amphore, dessinée dans les années 1930, la cuvée Cœur de grain du Château Romassan pourrait vous séduire, comme elle a séduit les grands cuisiniers Bernard Loiseau ou les frères Pourcel. Avec le poivre dont on saupoudre la socca, ce vin fruité aux notes légèrement épicées convient parfaitement. Vinifié par la famille Ott, ce rosé à la robe très claire est un assemblage, à parts relativement égales, de trois cépages : grenache, cinsault et mourvèdre. Ce sont les tannins de ce dernier qui apportent au vin puissance et longueur en bouche, après une attaque au contraire souple et soyeuse. A servir frais, mais pas glacé.

★ Bandol rosé. Cuvée Cœur de grain 2000 du Château Romassan. 99 F (15,09 €) départ cave. Informations au 04-94-01-53-53.

cette recette. Ou alors, juste pour rire. Dans *Ma cu era Caterina Segurana* ?, une pochade écrite au XIX^e siècle en langue niçoise, l'auteur, Raoul Nathiez, met en scène les habitants de la ville assiégés par les Turcs en 1543. Réduits à déverser sur leurs attaquants de l'huile bouillante mélangée à de la soupe de pois chiches, ils découvrent incidemment la recette de la socca, laquelle calme instantanément les ardeurs belliqueuses des Turcs. La réalité est à la fois plus prosaïque et plus proche. Ni pro-

plutôt réussie. Aujourd'hui, c'est une certaine Suzy qui a repris l'emplacement et le patronyme. Mais hélas, coincée entre le McDonald's et le Bistro romain, l'adresse est désormais sans charme ni saveur. Cette Suzy-Thérèse a beau afficher de vieilles coupures de presse vantant ses mérites, il n'y a plus que les télévisions japonaises pour croire encore qu'une parcelle d'authenticité existe ici. Sa socca n'est plus faite sur place, mais à plusieurs centaines de mètres de là, par son mari. Résultat, elle



DESSINS HERVÉ TUILLET

arrive souvent à moitié cuite en son centre et cartonneuse sur les bords. Un naufrage.

De la bonne socca ? La meilleure de la ville ? Les Niçois vous donnent l'adresse comme on glisse un billet doux. Oh ! bien sûr, l'endroit n'est pas chic. Pas de quoi faire une carte postale de cette petite rue qui remonte derrière l'église sur le port. Coincé entre les quais et l'ancienne fabrique de tabac, l'affaire a ouvert dans les années 1930 et n'a presque pas bougé depuis. Ce sont les dockers et les ouvriers de l'usine d'à côté qui venaient alors acheter leur socca ici. Pour la *merenda*, le casse-croûte version niçoise, ces solides gaillards usaient alors de leur portion de socca comme d'une garniture. Ils la glissaient dans une petite niche de pain. De quoi caler l'estomac. Soixante-dix ans plus

tard, il arrive encore que l'actuel propriétaire voit l'un de ses vieux clients aller en face, à la boulangerie maritime, acheter une michette pour déguster sa socca « à l'ancienne ».

« TOUT TIENT DANS LA CUISSON »

Grand, brun et souriant, Gégé habite le quartier depuis plus de vingt ans, mais il n'est à la tête de l'affaire que depuis sept. Cet ancien menuisier, aujourd'hui passé en cuisine, manie toujours le bois. « *Chêne, sapin, hêtre : entre mai et septembre, quand l'affaire tourne à son maximum, j'en fais venir deux tonnes chaque mois du petit village de L'Escarène, dans l'arrière-pays.* » Pas question pour lui d'en faire des charpentes, c'est pour flamber. Car le local, autrefois atelier d'un maréchal-ferrant, semble voué aux étincelles. Pipo, celui qui fabrique pour la première fois de la socca ici, fit installer un grand four tout tapissé de pierre de Biot, lequel trône toujours dans la salle. Pour l'allumer, Gégé vient une heure avant l'ouverture. « *Il faut qu'il soit brûlant* », dit-il. Après avoir mis quelques bûches et des journaux roulés en boule, il fabrique sa pâte. Seize litres au minimum chaque jour. De la farine de pois chiches de haute Provence, de l'huile d'olive d'Alziari (le moulinier local) et de l'eau.

« *La recette est simple, raconte Gégé, tout tient dans la cuisson. On m'a enseigné comment faire une socca croustillante en surface et qui reste cependant encore moelleuse. Pour cela, il faut bien sûr qu'elle soit fine, mais aussi la surveiller comme le lait sur le feu.* » L'ardoise accrochée au mur indique que l'on vend aussi ici de la pissaladière, de la pizza, de la tourte aux blettes. Mais tout cela est livré par un boulanger de Villefranche. Le produit roi, celui qui est fait minute, sous les yeux des clients, c'est cette fameuse socca. Et elle a ses inféodés. Comme cette famille du quartier qui vient au complet en manger chaque jeudi, les personnes

âgées qui débarquent pour cela le dimanche en sortant du thé dansant, ou ceux qui en commandent les soirs de match de foot pour emporter chez eux.

On ne vient pas pour le décor. Des tables en tôle, des bancs de bois, des assiettes en Duralex maron. « *Je les trouvais tellement moches que je m'étais juré de les remplacer dès que je serais propriétaire*, raconte Gégé dans un sourire... *Et puis j'ai compris qu'elles faisaient partie du décor et, aujourd'hui, je crains qu'on en casse une, car on n'en trouve plus !* »

En entrant, à droite, sur le vaisselier en pin, on peut voir la signature au feutre de quelques vedettes qui, délaissant un temps le célèbre (et ô combien dénaturé) pan bagnat, sont venus un jour goûter ici la modeste socca. Denise Fabre a dû passer il n'y a pas bien longtemps : son autographe est parfaitement lisible. Celui de Johnny Hallyday s'efface lentement. Quant au paraphe de Dick Rivers, sans l'aide de Gégé, il apparaît indéchiffrable aux visiteurs. « *On a parfois besoin d'expliquer un peu, commente Gégé. Mais j'ai l'habitude, avec la socca. Lorsque j'en sers à quelqu'un pour la première fois, j'ai de grandes chances qu'il me demande : où est la garniture ? Avec quoi ça se mange ? Je dois raconter que ça se déguste ainsi, nature et avec les doigts. Je ne pose qu'une seule chose sur les tables : les poivriers. Et quand on me demande de la mayonnaise ou du ketchup, c'est comme si je devenais sourd* », ajoute-t-il malicieusement.

Guillaume Crouzet

★ Pipo Socca, 13, rue Bavastro, 06300 Nice ; tél. : 04-93-55-88-82. Ouvert seulement de 17 h 30 à 22 heures. Fermé le lundi, sauf en juillet et août. Prix : 13 F (1,98 €) la part de socca.

PROCHAIN ARTICLE : la gratinée lyonnaise

RECETTE

INGRÉDIENTS (pour deux plaques de 40 cm de diamètre environ ou une de 70 cm)
250 g de farine de pois chiches
Un demi-litre d'eau
6 cuillères à soupe d'huile d'olive
1 cuillère à café de sel fin
Poivre du moulin

■ Dans un saladier profond, mettre l'eau froide et y délayer au fouet la farine de pois chiches. Ajoutez deux cuillères à soupe d'huile d'olive et une cuillère à café de sel fin. Mélangez vivement pour éliminer les grumeaux. Au besoin, tamisez. La pâte doit avoir la consistance du lait non écrémé. Si elle est trop compacte, rajoutez un peu d'eau et mélangez à nouveau. Préchauffez votre four en position maximale pendant 10 minutes. Sur une ou deux plaques circulaires, versez le contenu de quatre cuillères à soupe d'huile d'olive. Répartissez et enfournez pendant 5 minutes. Sortez la plaque du four, versez la préparation et étalez-la de façon homogène. Enfourez aussitôt, dans le haut du four. Au bout de 2 minutes, mettez le thermostat sur la position grill. Laissez cuire de 5 à 7 minutes, de façon que la croûte soit bien dorée. Une addition un peu brûlée par endroits... Pendant la cuisson, vous pouvez percer avec un couteau les cloques qui se forment. Retirez du four, découpez et servez en n'omettant pas de poivrer abondamment.

LE MONDE DES LIVRES

avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 14^e
AU MOULIN VERT
une addition sans surprise 196 F déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mijonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.
5m de Montparnasse, Ouvert tout l'été.
Salle climatisée, terrasse d'été, Salon de 20 à 80 pers.
34 bis, rue des Plantes - Tél. : 01.45.39.31.31

Mangez.com
Le guide de la gastronomie sur Internet

D'autres bonnes adresses

A NICE

● Aux Spécialités niçoises,

1, rue Pairolière ;
tél. : 04-93-85-95-67.

Plus connues des habitués sous le nom de Chez René, ces quelques tables de bois posées au coin d'une rue du Vieux Nice permettent de déguster sans façon pissaladière, pizza et, bien sûr, socca. 12 F (1,83 €) la part. Pas de licence IV. Pour un petit rosé ou un demi pression, on se sert au bar d'en face.

● Les Caves Ambrosio,

8, rue Catherine-Séguirane ;
tél. : 04-93-55-51-19.

Dans cette incroyable quincaillerie bric-à-brac ouverte en 1935, on trouve quinze tailles de plaques à socca fabriquées en cuivre étamé par un petit artisan français (à partir de 200 F, 30,49 €, le modèle de 24 cm de diamètre). Grand choix aussi de vanneries, matériel oléicole, étiquettes pour le vin.

A PARIS

● La Table O & CO,

8, rue de Lévis, 75017 Paris ;
tél. : 01-53-42-18-02.

Depuis fin mai à Paris, dans une boutique réputée pour ses huiles d'olive, une table d'hôte sympathique où l'on sert de la socca, sans doute pour la première fois dans la capitale. Un chef deux fois étoilé a concocté les tians parfumés qui servent de base à tous les menus. Courte mais très pertinente sélection de vin à des prix raisonnables. Ouvert seulement à l'heure du déjeuner. Service un peu brouillon. Socca à emporter : 15 F (2,29 €) la part. Menus de 72 F à 115 F (10,98 € à 17,53 €).
A FORCALQUIER
● La Table O & CO existe aussi dans cette commune des Alpes-de-Haute-Provence (renseignements au 04-92-75-00-75).

Nuages et pluie sur le Nord et l'Est

MERCREDI. Une dépression est centrée sur la mer du Nord. Un front froid est situé du Massif Central au Nord-Est, donnant encore de la pluie le matin sur ces régions. Un ciel de traîne s'installe sur le nord du pays avec des averses parfois orageuses. Le temps s'améliore par l'ouest l'après-midi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages resteront nombreux, avec des averses dès le matin. L'après-midi, de belles éclaircies reviendront sur le sud de la Bretagne et les pays de Loire. Les températures maximales avoisineront 18 à 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur le Centre, les éclaircies seront belles l'après-midi. Ailleurs, le ciel restera très nuageux une bonne partie de la journée, avec des averses parfois orageuses au nord de la Seine. Maximales de 19 à 22 degrés.

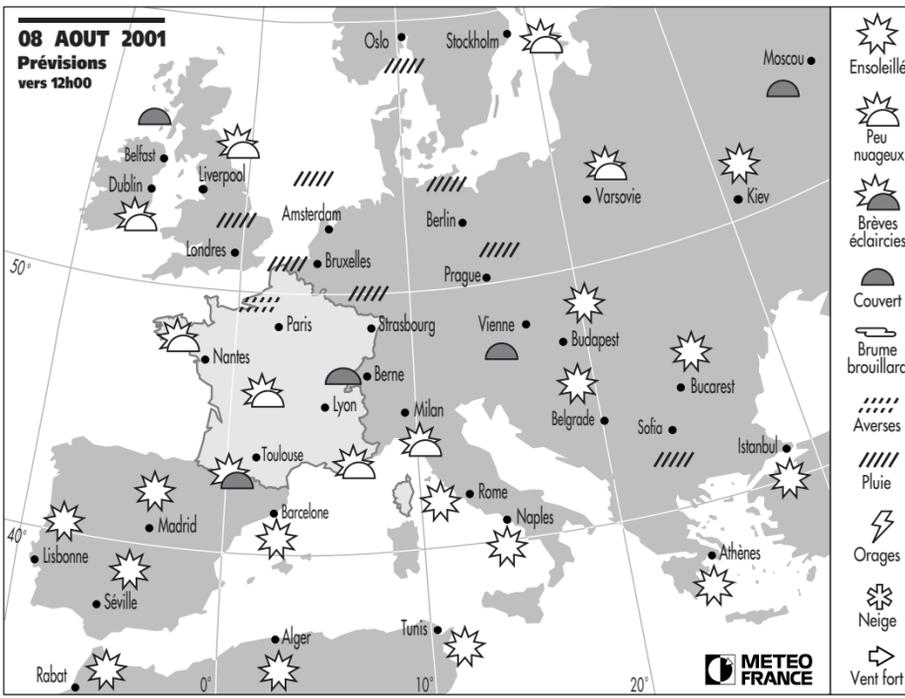
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages resteront nombreux une

bonne partie de la journée, avec de la pluie ou des ondées sur l'est surtout le matin. L'après-midi, des averses gagneront la Champagne et les ondées deviendront plus rares sur l'est. Il fera 20 à 23 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Midi-Pyrénées, les nuages resteront nombreux, avec quelques ondées. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront. Il fera 22 à 26 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, les nuages et les éclaircies alterneront. Sur l'Auvergne, le ciel sera très nuageux, avec quelques ondées le matin. Sur Rhône-Alpes, le ciel sera couvert, avec des pluies orageuses. Il fera 24 à 26 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les nuages et les éclaircies alterneront, avec quelques ondées sur le Languedoc-Roussillon. Il fera 26 à 31 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **EUROPE.** Pendant tout l'été, à l'issue d'un séjour en couple ou en famille dans l'un des 469 hôtels du réseau Mercure d'Europe, les hôteliers remettront à leurs clients un chèque de réduction à valoir sur leur prochain séjour. Ce cadeau baptisé « Chèque fidélité vacances », d'une valeur de 80 à 120 francs (12 à 18 euros), devra être dépensé avant le dimanche 2 septembre. Cette offre est non cumulable avec toute autre promotion ou avantage.

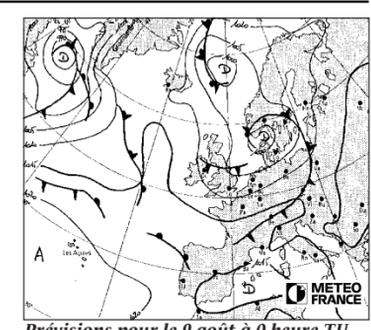
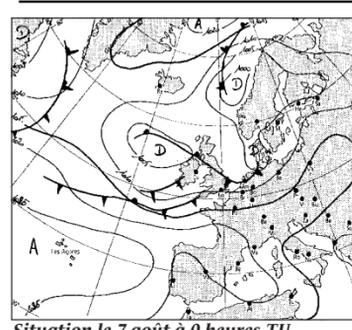
■ **ALLEMAGNE.** Jusqu'au dimanche 2 septembre, l'hôtel Park Hyatt de Hambourg propose un forfait « Eté dans la ville » à environ 1 190 francs (181 euros) la nuit en chambre double (deux nuits minimum). Dans le prix sont compris les petits déjeuners, un tour en bateau sur les canaux et un accès au centre de remise en forme de l'hôtel. Réservation au 0-800-90-85-29.

PRÉVISIONS POUR LE 08 AOÛT 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

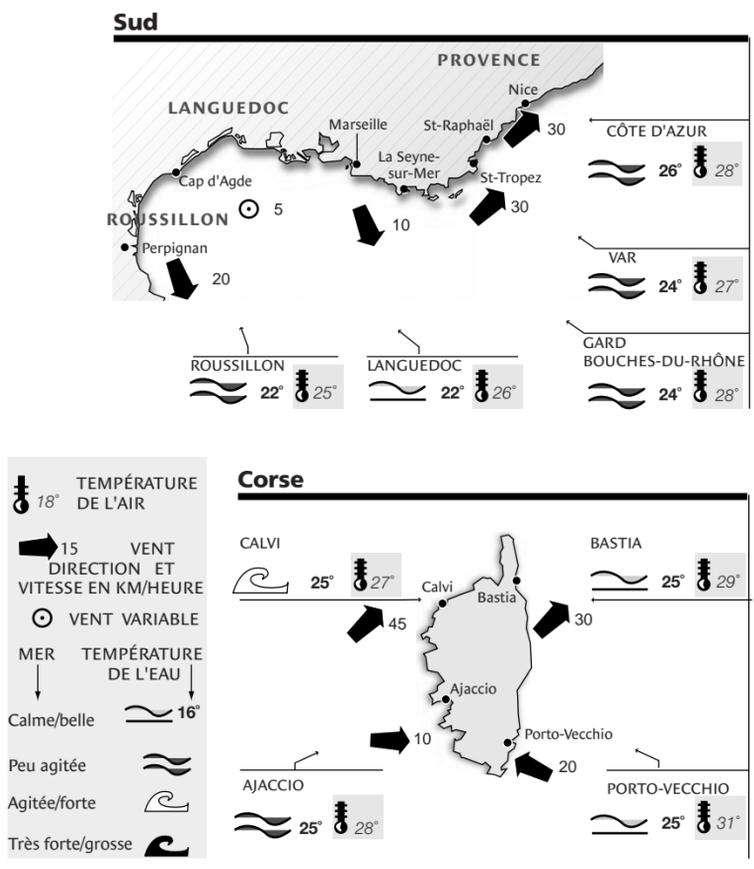
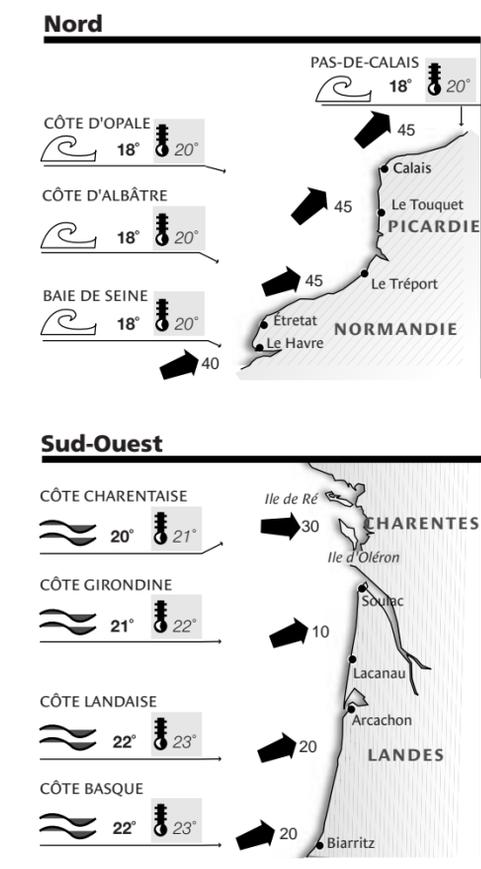
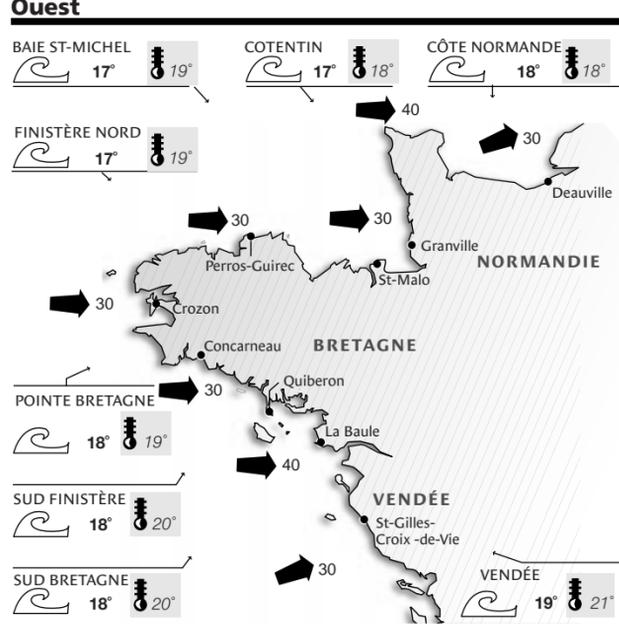
FRANCE métropole		EUROPE		AMÉRIQUES		ASIE-Océanie	
AJACCIO	18/29 S	NANCY	16/22 P	AMSTERDAM	14/19 P	BANGKOK	25/33 P
BIARRITZ	17/21 N	NANTES	16/20 N	ATHENES	26/36 S	BEYROUTH	26/30 S
BORDEAUX	17/23 N	PARIS	23/30 S	BARCELONE	22/27 S	BOMBAY	26/29 C
BOURGES	16/22 N	PAU	16/21 N	BELFAST	9/14 C	DJAKARTA	26/30 S
BREST	14/20 N	PERPIGNAN	15/19 N	BELGRADE	19/34 S	DUBAI	31/40 S
CAEN	16/20 P	RENNES	15/21 N	BERNE	16/22 S	HANOI	27/33 S
CHERBOURG	14/18 P	ST-ETIENNE	16/26 C	BRUXELLES	14/20 P	HONGKONG	27/29 S
CLERMONT-F.	16/23 N	STRASBOURG	17/22 N	BUCAREST	18/32 S	JERUSALEM	25/32 S
DIJON	15/23 N	TOULOUSE	18/26 N	COPENHAGUE	15/20 P	NEW DEHLI	27/34 S
GRENOBLE	18/24 P	TOURS	15/21 N	DUBLIN	9/15 S	PEKIN	23/29 S
LILLE	15/19 P	FRANCFORT	16/21 P	FRANCFORT	16/21 P	SEUL	26/30 P
LIMOGES	15/19 N	CAYENNE	23/30 P	GENEVE	17/24 P	SINGAPOUR	26/29 P
LYON	20/25 C	FORT-DE-FR.	26/30 P	HELSINKI	14/23 C	SYDNEY	10/16 S
MARSEILLE	22/31 N	NOUMEA	19/24 S	ISTANBUL	24/32 S	VARSOVIE	15/27 S

22/27 P	KIEV	17/30 S	VENISE	21/29 S	LE CAIRE	26/37 S	
25/31 C	LISBONNE	18/27 S	VIENNE	18/31 C	NAIROBI	14/25 S	
20/25 S	LIVERPOOL	12/17 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	8/23 S	
	LONDRES	13/19 P	BRASILIA	14/26 P	RABAT	20/27 S	
	LUXEMBOURG	14/19 P	BUENOS AIR.	7/18 S	TUNIS	23/34 S	
	MADRID	20/30 S	CARACAS	24/26 P			
	MILAN	20/31 S	CHICAGO	24/33 S			
	MOSCOU	14/23 C	LIMA	15/18 C			
	MUNICH	16/21 C	LOS ANGELES	18/24 S			
	NAPLES	22/31 S	MEXICO	12/23 S			
	OSLO	10/14 P	MONTREAL	20/32 S			
	PALMA DE M.	21/32 S	NEW YORK	26/31 S			
	PRAGUE	14/22 P	SAN FRANCIS.	16/22 S			
	ROME	20/29 S	SANTIAGO/CHI	5/17 S			
	SEVILLE	21/38 S	TORONTO	21/33 S			
	ST-PETERSB.	19/29 P	WASHINGTON	27/34 S			
	STOCKHOLM	14/24 C	AFRIQUE				
	TENERIFE	14/20 S	ALGER	19/33 S			
	VARSOVIE	25/29 S	DAKAR	26/30 S			
		15/27 S	KINSHASA	18/31 S			



Sur les plages

Le 08 AOÛT 2001 vers 12 heures. Sur les côtes de la Manche, le temps sera maussade avec beaucoup de nuages et des averses surtout sur la côte d'Opale. Sur les côtes atlantiques, les nuages et les éclaircies alterneront. Près de la méditerranée, le ciel sera voilé par moment, avec même quelques ondées sur le Languedoc-Roussillon. Les températures resteront fraîches pour la saison, sauf près de la méditerranée.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 184

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Un coup qui rend complètement timbré. - II. Pur jus. Profila harmonieusement. - III. Son coup est assez flatteur. Supposition. - IV. Mauvais élève. Causes communes en affaires. - V. Arrivé à terme. Conjonction. Pavarotti, Domingo et les autres. - VI. Sortie armée du crâne de son divin papa. Dieu de la Destruction. - VII. On les retrouve dans l'univers. Négociateur à Evian. Saint espagnol. - VIII. Agent multiplicateur. Fit dialoguer les carméli-

VERTICALEMENT

1. Spécialistes des fonds. - 2. Pour ranger les coiffes. - 3. A perdu les yeux mais sauvé sa vertu. Migrateur au long bec. - 4. Prend l'eau de toutes parts. L'Etat du jeu. - 5. A parcouru le monde, du Congo à la Syldavie. Fait la liaison. - 6. Pompes américaines.

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

Informations du monde, version française. - 7. Forme d'avoir. Bête de somme. - 8. Difficile à contrôler. Mis délicatement en couleurs. - 9. Oiseaux ou perchoirs pour Cyrano. La première épouse de Jacob. - 10. Personnel. Cherchée dans la bagarre. - 11. Respectée dans l'ordre. - 12. Marquent le début de tout.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 183

Horizontalement

I. Paratonnerre. - II. Imitation. Un. - III. Sortie de bain. - IV. Tue. Ness. Ino. - V. Orne. Essai. - VI. Nette. Asie. - VII. Nu. Enduite. - VIII. Est. Flanelle. - IX. Rente. Dc. Lin. - X. Aspergeaient.

Verticalement

1. Pistonnera. - 2. Amoureuses. - 3. Rirent. TNP. - 4. Att. Été. Te. - 5. Tain. Enfer. - 6. Otées. DL. - 7. Nids. Ruade. - 8. Noëse. Inca. - 9. Enb. Saté. - 10. Aisselle. - 11. Ruinai. Lin. - 12. Ennoient.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Président-directeur général: Dominique Alduy
Directeur général: Stéphane Corré
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél: 01.42.17.39.00 - Fax: 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE N° 237

Le macho mange son mâchon

CHAMPIONNAT de France 2001, 5^e manche.

Tirage : A A E I F L S.

a) Trouvez un sept-lettres. Trouvez un huit-lettres qui rapporte 71 points et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).

Tirage suivant :

b) A A A C E R T. Trouvez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).

Solution de a) : ERAFLAIS, 6 G, 71.

Tirage suivant :

c) I I M N O S U. Trouvez un mot qui rapporte 27 points. En deux endroits différents, trouvez deux huit-lettres.

Solution de b) : CARAPATE, 1 D, 65.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) A C H I N O S : trouvez deux sept-lettres. B C I I S S U : ce tirage

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H	P	U	R	P	U	R	I	N	S					
I				H										
J				O										
K				N										
L				O										
M														
N														
O														

s'appuie sur les consonnes H et T ; trouvez les deux huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 15 août.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 1^{er} août.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) COPIENT, en collante au-dessus de RESULTE, G 5, 87.

b) COMPTINE, 15 G, 92 - PIOCHENT, 12 E, 86, ou l'anagramme PINTOCHE, s'enivre - CONSTIPE, 6 E, 66 - OPIACENT, M 1, 76 - OPTICIEN, K 1, 74.

c) HELICON, instrument à vent - MAGNETON, tube électrique - OCTAVON, métis - PHONON, énergie acoustique - PHOTON, particule lumineuse - TYPON, film typographique.

Michel Charlemagne

DISPARITION L'écrivain brésilien Jorge Amado est mort d'une crise cardiaque, lundi 6 août, dans un hôpital de Salvador de Bahia. Il aurait eu quatre-vingt-neuf ans le

10 août. ● **NÉ DANS L'ÉTAT DE BAHIA** en 1912, il jouissait d'une immense popularité et ses livres (il a sans doute vendu près de trente millions d'exemplaires), qu'il avait com-

mencé de publier à l'âge de dix-neuf ans, étaient traduits dans une cinquantaine de langues. ● **MEMBRE DU PARTI COMMUNISTE** brésilien dans les années 1930, il avait

connu la prison et la censure. En 1938, on avait brûlé publiquement ses livres dans sa ville natale. ● **DANS SES TRÈS NOMBREUX ROMANS**, Jorge Amado avait su

donner vie et chair au peuple des campagnes comme à celui des grandes métropoles. ● **DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES**, il était cité comme un possible Nobel de littérature.

Jorge Amado, libérateur par la plume du peuple brésilien

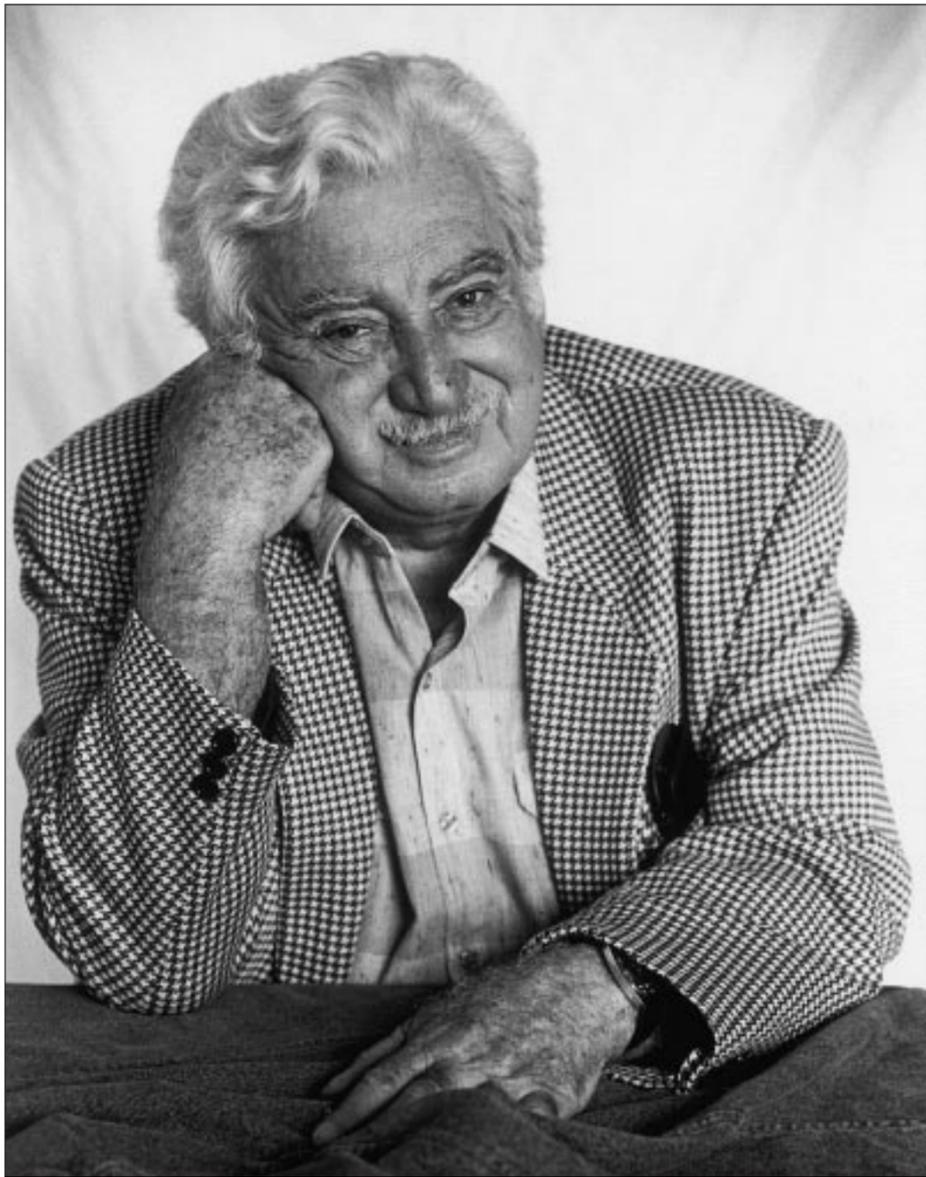
Mort à Salvador de Bahia lundi 6 août, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, l'écrivain populaire et universel avait rencontré le succès dès son premier roman, paru en 1931, « Le Pays du carnaval », et consacré sa vie à défendre les opprimés

JORGE EST MORT, et la tristesse fond sur Bahia comme un orage d'été. Elle fouette les frondaisons de palmes, ruisselle dans les rues tortueuses, brise tous les élans et suspend toutes les pagailles de la ville. Jorge est mort. Personne ne songeait à l'appeler autrement. Pour la cuisinière ambulante, pour l'archevêque, pour le danseur de *capoeira* et le ministre de la culture, il était, il reste Jorge, et personne ne lui aurait donné du Monsieur ou du Maître. Depuis son premier livre en 1931 – *Le Pays du carnaval* –, le succès du public a toujours souri à Jorge Amado, alors que la critique a longtemps haussé les sourcils devant sa prose vagabonde, ses personnages en sueur, son explicite sensualité.

Pendant deux générations, le nombre de ses lecteurs n'a fait que s'accroître : il a sans doute vendu plus de trente millions de livres. Si bien que le phénomène littéraire prend une dimension sociologique. Comment un homme parvient-il à s'identifier aussi profondément et pendant si longtemps à son peuple ? On pourrait penser, puisqu'il vient du Nordeste – il est né le 10 août 1912 dans une plantation de cacao non loin d'Itabuna –, à une attirance mystique, presque religieuse ; les gens de ces âpres contrées aiment secréter leurs propres icônes, qu'ils vénèrent en d'ardents pèlerinages. Mais la réputation de Jorge Amado dépasse évidemment sa province comme elle dépasse son pays ; son succès n'a rien de folklorique ni de miraculeux. Professionnel de l'écriture – un des rares à en vivre dans son pays –, mais aussi cœur généreux, enthousiaste et convaincu, il l'a bâti sur beaucoup de travail, beaucoup d'amertume et beaucoup de convictions.

UNE ACTION FERVENTE ET SINCÈRE

Sans doute la vie de bohème qu'il menait adolescent lui a-t-elle appris bien des choses sur les vagabonds et les prostituées. Jeune journaliste remarqué à Salvador de Bahia pour ses chroniques tendres et gaies, il les a décrits dès ses débuts. Mais il ne suffit pas de mettre en scène le peuple pour devenir



Jorge Amado, en 1986.

populaire, il faut connaître ce dont on parle, et pour cela payer le prix, un prix très lourd pour Amado. Au début des années 1930, sous l'influence de la romancière Rachel de

Queiroz, il adhère au Parti communiste, une décision risquée alors que Getulio Vargas organise son coup d'état. Son action fervente et sincère d'écrivain engagé sous plu-

sieurs dictatures lui coûtera beaucoup d'ennuis. Moins qu'à d'autres, qui en sont morts, mais plus qu'à certains, qui se sont tus. Cinq ou six emprisonnements, des

années d'exil en Argentine, en France, en Tchéco-slovaquie ; l'interdiction de ses livres, leur destruction publique par les militaires dans sa ville de Bahia en 1938, les injures, les coups. Les petitesesses aussi : rappelons qu'il fut interdit de séjour en France de 1950 jusqu'à une intervention personnelle de Malraux en 1965.

Il est déjà à cette époque rentré au Brésil et s'est définitivement installé à Salvador. Moins voyants, et peut-être aussi douloureux, furent les doutes sur les directives reçues du Komintern et les horribles découvertes sur le stalinisme, bien avant le rapport Khrouchchev. Avec plus de valeur que de prudence, Amado a volé au secours de Pasternak vilipendé par Moscou, et dîné en public avec la femme de London : le courage ne lui a jamais manqué. Il lui en fallut aussi pour se désengager du Parti sous les imprécations des camarades, en 1956.

Ces prises de position, ces injustices subies sans gémir, ces souffrances, lui ont conféré vis-à-vis de ses lecteurs une dignité, une authenticité qui l'ont rendu crédible alors qu'il racontait dans ses livres la lutte pour la terre, les grèves, les assassinats. Le public le sentait bien : cette gauche-là n'était pas caviar, on pouvait l'écouter.

On l'écoula donc quand il parla des Noirs. Beaucoup d'auteurs brésiliens avant lui les ont défendus, et beaucoup d'ailleurs avaient du sang noir, mais dans *Bahia de tous les saints*, en 1935, il prend un Africain pour personnage principal, et c'est presque la première fois dans son pays. Or les idées fin de siècle infectent encore le Brésil de cette époque : espoir du blanchiment de la race par l'immigration, méfiance des positivistes à l'égard des Africains, doutes d'Euclides da Cunha sur la fusion des races. Cette société métissée condamne ostensiblement le métissage. Tandis que le sociologue Gilberto Freyre engage une critique historique du racisme brésilien, Amado, dans ce roman et dans ceux qui suivront, va libérer ses lecteurs, les soulager d'une pesante culpabilité en leur expliquant tout ce que le mélange racial

a de salutaire et fécond. D'une tare il fait un emblème. Il ira plus loin un peu plus tard et se distinguera d'autres grands écrivains du Nordeste – son ami Graciliano Ramos, par exemple – en soutenant les religions africaines jusqu'alors brutalement réprimées par la police.

Député communiste à la Constituante, il fera voter en 1945 leur légalisation, il s'appuiera toute sa vie sur leurs réseaux et recevra d'innombrables dignités des prêtres du candomblé : une autre manière de se rapprocher du peuple. Sous son influence, la jeunesse brésilienne délaisse les églises catholiques et afflue en troupes à Bahia pour s'initier et découvrir de nouvelles valeurs d'allégresse, d'unanimité et finalement de libération, ou de soulagement, car ces philosophies, ou ces religions, tout en combattant le mal, ignorent le péché. Amado poursuivra cette œuvre de rééquilibrage des valeurs avec ses personnages féminins, surtout à partir de *Gabriela*, son chef-d'œuvre, publié en 1958.

UNE AUTRE MORALE

Comme aux pauvres, comme aux Noirs, il explique aux femmes qu'elles ont le droit de vivre et la possibilité de construire elles-mêmes leur destin. Il ne détruit pas la morale, il montre qu'il existe une autre morale, de vie et d'accomplissement individuel. L'héroïne d'un de ses livres les plus populaires, *Dona Flor*, est tentée de céder aux avances de son défunt époux, spectre charmeur infiniment chancel, opportunément revenu sur terre. En femme honnête, elle veut rester fidèle à son remplaçant. Un siècle plus tôt, Machado de Assis aurait merveilleusement décrit cette situation, mais il aurait fait mourir la pseudo-veuve, torturée de remords. Amado, lui, la laisse profiter pleinement de ses deux maris.

Enfin, ce qu'il a dit à ses compatriotes, il l'a aussi expliqué aux étrangers, et c'est une autre clé de sa popularité. Car alors que le Brésil peine depuis deux cents ans à faire connaître sa littérature il a, lui, réussi d'une façon extraordinaire. Son appartenance aux réseaux communistes l'a probablement aidé au début, *Cacao* et *Suor* seront d'abord traduits en russe. Mais *Bahia de tous les saints* paraît aux Etats-Unis et en France dès 1938. Camus s'extasie dans *Alger républicain*. Ses exils, ses voyages, ses relations avec tant de grands écrivains de notre siècle ont ensuite favorisé sa notoriété. Sans doute aussi le fait qu'en parlant des pauvres, des Noirs et des femmes, il a mieux correspondu que ses collègues à l'image qu'on se fait de son pays à l'étranger. Il est en tout cas devenu un efficace divulgateur du Brésil et de ses mentalités. Or cette société, plus qu'une autre, souffre d'être méconnue. C'est là un de ses traits les plus constants, qu'on retrouve à tous les niveaux : l'ajusteur, le paysan, le banquier, estime à juste titre détenir une histoire, une culture, un lien social dignes de plus d'attention qu'ils n'en reçoivent. Cette attention, Jorge Amado l'a brillamment captée pour son pays à Rome, à New York, à Moscou, à Paris. En cela aussi il a bien servi son peuple.

Jean Soublin

Bibliographie

Parmi les œuvres traduites en français de Jorge Amado, citons : ● *Bahia de tous les saints* (Gallimard, 1938). ● *Capitaine des sables* (Gallimard, 1952). ● *Les Pâtes de la nuit* (Stock, 1970). ● *Gabriela, girofle et cannelle* (Seghers, 1959, et Stock, 1971). ● *Les Deux Morts de Quinquin la Flotte* (Stock, 1971). ● *Dona Flor et ses deux maris* (Stock, 1971). ● *Teresa Batista* (Stock, 1974). ● *Le Vieux Marin* (Stock, 1978). ● *Tieta d'Areste ou le retour de la fille prodigue* (Stock, 1980). ● *Suor* (Messidor, 1982). ● *Tocaia grande, la face cachée* (Stock, 1985). ● *Navigation de cabotage* (Gallimard, 1996). ● Plusieurs titres sont en collection de poche. Le numéro d'août-septembre de la revue *Europe* est consacré à l'écrivain, ainsi que *Conversations avec Jorge Amado*, d'Alice Raillard (Gallimard, 1990).

Le cœur révolté de la nation

QUI A DÉJÀ VU une chute d'eau au Brésil doit être d'accord avec moi : l'œuvre de Jorge Amado a cette même force brutale de l'eau écumante lorsqu'elle se précipite en un élan indomptable. Et inévitable. Cependant, attention : la beauté poétique de cette image n'empêche pas de sentir profondément que l'intention de l'écrivain est politique ou idéologique. Un écrivain qui est un témoin courageux et qui participe d'une époque et d'une société. Un écrivain qui, dans un style très souvent poétique, imprégné de lyrisme, désigne et dénonce les plaies de cette société et de cette époque.

Dans une déclaration à propos de son œuvre, Jorge Amado affirme : « Mes personnages résultent de l'addition des personnes qui font partie de ma vie. » Ainsi, de la réalité à la fiction, nous voyons déambuler, dans ces romans et ces contes, le peuple réel du Brésil : les travailleurs et les chômeurs ; les petites filles et les enfants avec toute la

grâce triste d'un peuple parfois si joyeux ; ah ! le carnaval... D'un peuple qui peut être joyeux (comme l'écrivain un jeune musicien) mais qui n'est pas heureux. Les fabuleux personnages de Jorge Amado ! Nous voyons dans ce défilé les puissants chefs politiques locaux et nous voyons les prostituées papillonnantes. Nous voyons les dames puritaines et nous voyons les voyous. Nous voyons les ardents rêveurs et nous voyons les canailles – bref, la richesse de cet échantillon de l'espèce humaine est extraordinaire.

Mais je voudrais maintenant répéter : Attention ! L'écrivain construit avec sérieux une œuvre engagée. Au son de la mer parfois rancunière, parfois douce comme une balade, dans l'exubérant décor brésilien d'une nature si prodigieuse, si généreuse, Jorge Amado tisse les fils de sa dénonciation. Il séduit pour dénoncer, il se moque pour révéler son non-conformisme face à notre sys-

tème politique terriblement injuste. Pays de contrastes ! disent les touristes, ces êtres volubiles qui – selon le poète Drummond de Andrade – restent sur la plage, s'enduisent le corps d'une huile parfumée et oublient. Mais l'écrivain est conscient que, dans ces fameux contrastes (opulence et misère), bat le cœur révolté de la nation.

« L'AMOUR ENVERS SON PAYS »

Nous pourrions diviser l'œuvre de Jorge Amado en deux phases : dans la première, je distinguerais ses premiers romans, ceux qui furent ma passion alors que j'étais jeune étudiante : *Jubiabá*, *Mar Morto* et *Terras do Sem Fim*. Ce sont les romans dit de Bahia. Dans une récente étude sur notre littérature, le professeur et critique Alderado Castello parle beaucoup de ces textes inspirés des courants politiques et sociaux qui commençaient alors à apparaître : « Ainsi, de narration en narration, voit-on s'accroître la

tendresse et le sentiment lyrique qui traduit l'amour de l'auteur envers son pays, sans pour autant affecter le contenu critique et l'intention de dénoncer, de combattre et de réformer. » Ce sont des livres où « la terre est nourrie de sang », mémoire des défricheurs qui l'ont conquise.

Dans la seconde phase, je distinguerais deux beaux livres, *Gabriela, girofle et cannelle* et *Les Deux Morts de Quinquin la Flotte*, tout aussi admirables. Avec une extraordinaire spontanéité et beaucoup d'esprit, l'écrivain accentue l'érotisme en défiant le puritanisme. C'est un univers amusant et en même temps poignant. Douloureux. Univers qui nous fait pleurer et rire pour finalement nous offrir, en compensation, la consolation de l'art même.

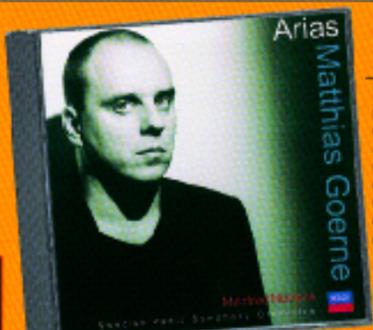
Lygia Fagundes Telles
Romancière et nouvelliste
brésilienne.

Traduit du portugais (Brésil)
par Françoise Beaucamp.

Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL DECCA Répertoire



AIRIS | **GOERNE**

LES HISTOIRES D'UN BARYTON. Dietrich Fischer-Dieskau et Elisabeth Schwarzkopf furent les professeurs de Matthias Goerne. Après de ces maîtres, le baryton allemand n'aurait pu préserver qu'une voix exceptionnelle, un timbre inimitable. Il a appris bien davantage : l'art des rôles. De Mozart à Wagner, en passant par Alban Berg et Richard Strauss, il n'offre ici qu'une partie de son talent d'acteur, passant du drame au comique dans les costumes qui lui ont permis de triompher de la scène du Metropolitan Opera de New York au Festival de Salzbourg. Matthias Goerne est un narrateur, un improvisateur des longues respirations. Il insère son immense voix dans chaque texte, se cache dans l'univers baroque puis devient un terrifiant Wozzeck lorsqu'il s'agit de s'engager physiquement dans les rôles du XXe siècle. Voici le témoignage d'une grande personnalité musicale d'aujourd'hui.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France Inter fnac.com

Les pianistes font vibrer les nuits de La Roque-d'Anthéron

La Roque-d'Anthéron/Musique. Les musiciens eux-mêmes sont les plus fidèles festivaliers de cette parade des claviers à l'atmosphère unique, qui attire chaque jour deux mille cinq cents mélomanes pour un total de soixante-seize concerts

Le Festival de La Roque-d'Anthéron accueille chaque jour quelque 2 500 passionnés de piano, venus écouter l'un des 76 concerts programmés. Parmi ces mélomanes figurent des pianistes comme Leif Ove

Andsnes et Nikolai Lugansky : les artistes sont les premiers festivaliers de La Roque-d'Anthéron, tant est surprenante la qualité des récitals qui s'y donnent. « J'aimerais créer dans le festival de piano classique, un

festival de jazz qui se rapproche de la musique contemporaine », confie au Monde le directeur artistique du festival, René Martin, qui a lancé cette année les « Promenades à travers l'histoire du piano » en trois

volets, « De Bach à Brahms » ; « De 1900 à la seconde guerre mondiale » ; « Après 1945 ». Le président du festival, Paul Onorati, annonce son intention de reconstruire la scène et de refaire la coque qui la coiffe,

et surtout de doter le festival d'un auditorium de 2 000 places qui permettrait le repli en cas d'intempérie, mais surtout d'entendre ces quelques artistes qui se privent de La Roque par phobie du plein air.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyée spéciale

La « Nuit du piano Schumann » vient de s'achever sur les dernières notes du *Carnaval op. 9*, cet hymne à la folle jeunesse créatrice des *Davidbündler contre les Philistins*. Longue ovation offerte au pianiste en blanc et noir, François-René Duchable, salué par les mille neuf cents compagnons de Schumann massés sur les gradins, lesquels n'ont pas perdu une note des trois récitals donnés en cette nuit du 4 août. Tôt dans l'après-midi, Eric Le Sage, schumannien dans l'âme, avait ouvert le feu. La soirée, commencée avec poésie sur fond de soleil couchant par Laurent Cabasso (*Bunte Blätter op. 99*), allait progressivement révéler les *Papillons*, très finement interprétés par Philippe Bianconi, ainsi que des *Études symphoniques* de haute tenue. Avant la déferlante Duchable.

Le lendemain, Jérôme Deschamps, « musicalement Roque » comme on sait, n'en revient toujours pas : « On a beau savoir que c'est un grand artiste, dans ce cadre, il y a quelque chose en plus. Qui invite les artistes à payer de leur personne comme jamais. On sent qu'on n'en sortira pas indemnes. C'est ça, La Roque, cette impression qu'un certain nombre de forces sont réunies, qui font que, peut-être, un soir, une page de l'histoire de la musique ou de l'interprétation va se tourner. »

Il faut dire que les fameuses « Nuits du piano » ont désormais dépassé le stade de l'institution et que tout peut y arriver. C'est cela précisément qui pousse le directeur artistique René Martin à innover sans relâche. A inviter bien sûr d'autres musiques : « J'aimerais créer dans le festival de piano classique, un festival de jazz qui se rapproche de la musique contemporaine, où des gens comme Chick Corea, passionné de Bartok et de Janacek, auraient naturellement leur place. » Mais aussi à inviter la musique autrement. Ainsi de ces « Promenades à travers l'histoire du piano » en trois volets, « De Bach à Brahms » ; « De 1900 à la seconde guerre mondiale » ; « Après 1945 ». « En trois jours, plus de sept mille personnes sont venues écouter le pianiste pédagogue Pierre-Laurent Aimard. Au programme, conférence et musique à 16 heures, puis à 18 h 30, les œuvres



PATROCK VILLANOVA

KARINE KARDONA

données intégralement par d'autres pianistes. Enfin concert du soir élargissant le débat à d'autres œuvres autour des compositeurs invoqués. J'ai été moi-même surpris de cette ruée du public, de cette soif énorme de savoir, de ce besoin de comprendre. Aussi est-ce une expérience que je renouvellerai. »

A mi-parcours du festival, le président Paul Onorati peut d'ores et déjà arborer son célèbre sourire charmeur de Sicilien. Tout va bien. « Cette année on va dépasser les soixante mille spectateurs. » Du château de Florans à l'Étang des Aulnes, en passant par l'abbaye de Silvacane, les Carrières de Rognes, l'église de Cucuron ou le temple de Lourmarin, le festival aura programmé 76 concerts, soit en moyenne trois par jour. Dans le parc du château, ce sont quelque

deux mille cinq cents mélomanes qui arpentent quotidiennement les belles allées aux 365 platanes sentinelles. Sans compter les 20 concerts itinérants (et gratuits), dispensés par les ensembles de musique de chambre en résidence, dans quelques-uns des plus beaux villages « de la Durance aux Alpilles ».

PROJET D'AUDITORIUM

Mais Paul Onorati voit encore plus loin. A commencer par ce qu'il a sous les yeux. « Pour l'instant, on va améliorer ce qui existe, reconstruire la scène et refaire la coque au-dessus, de manière à alléger la structure. La DRAC est prête à financer l'étude du projet qui serait mis en œuvre en 2003. » Une juste prise en compte de la gestion exemplaire et du succès de ce festi-



A gauche, le pianiste russe Mikhaïl Pletnev pendant son récital, dimanche 5 août. Ci-dessus, l'auditorium du Parc du château de Florans.

val dont le budget global de 13,5 millions de francs (dont 35 % de budget artistique) est autofinancé par les recettes de billetterie à hauteur de 58 %.

Et puis, il y a l'autre projet. Toujours caressé, cette fois sérieusement envisagé, de doter le festival de cet auditorium de 2 000 places qui permettrait le repli en cas d'intempérie, mais surtout d'entendre ces quelques artistes qui se privent de La Roque par phobie du plein air. Un développement qui va dans le sens de ce que René Martin veut préserver, c'est-à-dire l'âme de La Roque. « Je ne veux pas rentrer dans le circuit de la délocalisation ou de l'implantation à l'étranger, car ce qui se passe ici doit rester unique. On n'est pas dans un concept comme celui de la Folle Journée que l'on peut reproduire et exporter

ailleurs qu'à Nantes, même si certaines idées comme les « Nuits du piano » vont sans doute continuer leur route toutes seules. »

Plus que jamais, La Roque reste cet endroit d'effervescence et de découverte. Que l'on y vienne pour les artistes d'hier, d'aujourd'hui ou de demain, pour le cadre ou pour l'ambiance ou, comme Macha Makeieff, pour la fascination d'un mystère et d'une interrogation. « L'écoute du piano est toujours pour moi un bonheur douloureux. A chaque fois, je me demande ce que c'est pour un artiste que d'être là, au bord du gouffre, dans ce frôlement de la mort. Je me sens proche d'eux, de leur enfance sans ballon, de leur désert, de leurs certitudes aussi. Je trouve qu'ici c'est plus prégnant qu'ailleurs. Peut-être parce que le son du piano à l'exté-

rieur, s'accrochant à d'autres sons, rend tout cela plus tangible. J'aime aussi la concentration qui est nécessaire pour écouter. Les choses ignobles qui l'entourent, bruissements de camping, geysers de mobylette... Ce n'est jamais tranquille ici. »

Sans doute est-ce précisément cette intranquillité qui attire tant de pianistes à La Roque en dehors de leurs concerts : ainsi Leif Ove Andsnes arrivé depuis quatre jours pour écouter les autres, ainsi Nikolai Lugansky discrètement présent depuis huit jours déjà. Sans doute est-ce là que réside la plus grande fierté de René Martin : à La Roque-d'Anthéron, les premiers festivaliers, ce sont les artistes.

Marie-Aude Roux

► www.lemonde.fr/festivals

La hargne de Pletnev et la fougue de Mustonen

La Roque-d'Anthéron/Musique. Tout dans leur style oppose les deux pianistes

Récital de piano par Mikhaïl Pletnev : « Grande sonate », op. 37 de Tchaïkovski, *Scherzos* de Chopin. Récital de piano d'Olli Mustonen : *Sonate n° 15 « Pastorale »*, *Bagatelles op. 119*, *Rondo a capriccio « Fureur à propos d'un sou perdu »*, *Fantaisie op. 77* de Beethoven, *Variations sur un thème de Haendel*, de Brahms.

Parc du Château de Florans, les 5 et 6 août, à 21 h 30. Prochaine nuit du piano : Rachmaninov, avec Lilya Zilberstein, Nikolai Lugansky, Vadim Rudenko (piano) et Alexander Kniazev (piano), le 12 août. Parc du château de Florans, 13 640 La Roque d'Anthéron. De 285 F (40,45 €) à 60 F (9,15 €). Tél. : 04-42-50-51-15. www.festival-piano.com/ Jusqu'au 21 août.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyée spéciale

Qui est Mikhaïl Pletnev ? Cent pour cent russe, assurément. Mais aussi compositeur (de musique symphonique : son *Concerto pour alto* a été créé par Youri Bashmet en 1998). Et chef d'orchestre militant : il n'hésitera pas, avec l'appui de son ami Mikhaïl Gorbatchev, à fonder en 1990 - première entité musicale indépendante du gouvernement - l'Orchestre national de Russie. Pianiste aussi, et quel ! Une volonté de fer dans ce visage blême à force de concentration. Impressionnant et dérangeant. Inquiétant aussi, dans cette *Grande Sonate* de Tchaïkovski jouée aux confins de la folie, dans

un état d'intelligence aiguë, quasi autistique, où la musique serait devenue soudain trop étriquée. Un Tchaïkovski méconnaissable, comme passé à tabac.

On craint donc pour Chopin, ses poumons, sa santé fragile. Le *Scherzo n° 1* n'aura de cesse qu'aucune ligne mélodique ne s'échappe du clavier, que tout ne soit qu'impacts et refus, surarticulation, gnons et bosses. Et puis voilà, ça vous tombe dessus, dans le médium, le long chant nocturne. Et là, on remercie l'hospitalité des débuts. Pour la tendresse de ce *molto più lento* qui n'a encore ni yeux ni oreilles, ni voyelles ni consonnes, et chante bouche fermée la mélodie d'un Noël polonais. Alors, on adhère, et on admire que, de cette intransigeance, naisse la beauté du *Deuxième Scherzo*. On regretterait presque le *Troisième*, plus dans la norme des interprétations habituelles, pour se réjouir de ce que le *Quatrième* soit à nouveau si fantasque et surprenant. Le public circonspect applaudit l'homme au visage de lutin fatigué. Il se rassait et nous cloue d'un *Nocturne en ut dièse mineur* op. posthume. Pas une note qui dépasse de cet arc surtendu. Il y a des moments où l'on voudrait tirer sur le pianiste, avant qu'il ne vous tue.

Le lendemain soir, c'est au tour d'Olli Mustonen le Finlandais. Lui aussi compositeur, lui aussi chef d'orchestre. Et pourtant, quoi de plus différent que ces deux-là ? Autant l'un est tout d'un bloc, autant l'autre, grand pantin désarti-

culé, semble affligé d'un besoin permanent d'étirements. Les mains s'élèvent en courbes molles pour retomber sur le clavier comme des becs raptant leurs proies de notes. Tout n'est qu'élan, gestualisation à l'extrême des courbes, des volumes et des silences. Véritable graphisme sonore. Mais cette apparente décontraction de grand échassier n'empêche pas le piano de Mustonen de sonner haut et clair dans cette *Sonate n° 15* de Beethoven empreinte de souple nervosité. Comme dans ces *Bagatelles op. 119*, prenant le parti non d'exquises miniatures mais de véritables scènes schumaniennes avant la lettre. Mustonen excelle dans ces presque rien où tout devient dense, précis, discursif.

On passera rapidement sur cette plaisante *Fureur à propos d'un sou perdu* de Beethoven avec ses faux airs de *Marche turque* mozartienne pour apprécier une *Fantaisie en sol mineur* pleine de fougue et de brio où passe l'écho du second mouvement du *Concerto « L'Empereur »* écrit la même année (1809). Il n'y a pas : Mustonen a la fibre beethovénienne. On ne pourra en dire autant des *Variations sur un thème de Haendel* de Brahms, dont la conception, beaucoup trop analytique, sonne à la limite du maniérisme baroque. Ainsi cette fugue finale, où la polyphonie passée au scalpel prend tout à coup des allures d'hystérie trépidante, à l'instar d'une mécanique soudainement déréglée.

M.-A. R.

Les bastides du Rouergue ouvrent leurs rues aux arts ambulants

Aveyron/Théâtre. Le deuxième Festival en bastides invite une vingtaine de troupes à se produire dans trois cités

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

de notre correspondant

D'immenses papillons ouvriront leurs ailes à l'angle d'une rue, et la Compagnie Cosmos, du haut de ses échasses, veillera à leur éclosion. Sur un parvis d'église, l'Orient des *Mille et Une Nuits*, revisité par le Théâtre du Kronope, déploiera les charmes de Schéhérazade. Et Lucrèce Borgia sera convoquée avec masques et farce, sur une place publique, par la troupe des Carboni, dans le sang et les rires.

Du clown, du burlesque, du cabaret forain, du théâtre, déambulatoire ou sur tréteaux, au fil des ruelles pavées d'histoire. Du 7 au 11 août, une vingtaine de troupes font vivre la comédie sous les murs des trois cités soeurs d'Aveyron : Villefranche-de-Rouergue, Najac et Ville-neuve-d'Aveyron, trois bastides dans un rayon de 20 kilomètres, qui ont mis en commun leur projet théâtral.

Villes nouvelles dont l'acte de naissance remonte au XIII^e siècle, lieux de communication intense, d'échanges économiques et culturels, les bastides renouent avec cette logique historique en offrant au public un théâtre qui investit les places bordées d'arcades et les rues tirées au cordeau.

Le « Festival en bastides » est encore jeune - c'est la deuxième édition -, mais Christiane Lauriac, présidente de l'association « Les Espaces culturels », a autour d'elle

une solide équipe de bénévoles, quinze ans de pratique sur place et de travail régulier dans les écoles de campagne auprès du jeune public. Son festival n'est pas un festival de plus, implanté par caprice politique ou institutionnel. Il s'appuie sur une véritable demande culturelle, un appétit des spectateurs qui, dès l'édition 2000 passée, ont renvoyé vers cette initiative un écho des plus favorables.

Des festivals de Charleville-Mézières, de Chalon-sur-Saône, d'Aurillac, d'Avignon, Christiane Lauriac a ramené les marionnettes et les troupes de théâtre forain qu'elle estimait les mieux adaptées à la géographie de ces trois villes, à leurs habitants et aux hôtes de passage. Résolument populaire dans la plus belle acception du terme, le festival est façonné à la mesure des moyens et des attentes de ce public exigeant, désireux d'approcher la création théâtrale.

LA GRATUITÉ POUR RÉGLE

Avec un budget d'une modestie à faire sourire (450 000 francs), « Les Espaces culturels » s'engagent à la gratuité (même si un chapeau circule dans le public) pour tout ce qui se joue de jour, matin et après-midi. Seul l'accès aux spectacles du soir est payant, soit 210 francs pour quatre représentations, celle du samedi, en clôture, étant également offerte... Cela représente bien peu d'argent et porte à croire qu'as-

surément Villefranche n'est pas très sérieuse. D'ailleurs, elle ouvre son festival sur une plaisanterie musicale de la Compagnie Les Bons Beccs, titrée « Tempête sur les anches », qui s'amuse de Strauss, Gershwin et Piazzola.

A Najac, parmi la foule des passants pressés d'assaillir le château, c'est la Compagnie Bris de banane, avec ses personnages déterminés à jouer contre le flot, qui suspendra le vol du temps à l'étrange silence des *Quatre Saisons*. A Villeneuve, la Compagnie pour rire montrera que *L'Histoire du soldat*, de Ramuz et Stravinsky, peut croiser l'esthétique de la commedia dell'arte.

Vingt-six parades, déambulations et représentations au total attendent les festivaliers des bastides en Rouergue. Un fil rouge les accompagne de site en site : le théâtre à Nino, qui assure une permanence non-stop et, de ses cinq places assises, oblige à chauffer une paire de lunettes spécialement conçues pour voir Prévert mis en scène dans un minuscule théâtre de poche et d'objets... Un peu comme l'on invite ici à voir de plus près de quelle façon le théâtre prend ses quartiers en milieu rural.

Elian Da Silva

★ Festival en bastides, jusqu'au 11 août. Renseignements sur les programmes, tél. : 05-65-45-76-74 et 05-65-81-12-58.



Les sculptures en terre cuite du mausolée de Shi Huangdi impressionnent par leur nombre et par leur réalisme.

Dans les pas du grand empereur

Monaco/Exposition. Le Grimaldi Forum retrace la vie de Shi Huangdi, qui a uni la Chine par la force et conçu la Grande Muraille, avant d'être enterré au milieu d'une armée en terre cuite

CHINE, LE SIÈCLE DU PREMIER EMPEREUR, Grimaldi Forum, Espace Diaghilev, 10, avenue Princesse-Grace, Monaco. Tous les jours, de 12 heures à 20 heures, jusqu'au 31 août ; nocturne le jeudi jusqu'à 22 heures. De 25 F à 50 F (3,81 € à 7,62 €). Tél. : 00-377-99-99-30-00. Catalogue, sous la direction de Jean-Paul Desroches, éd. Acte Sud/Grimaldi Forum, 224 p., 290 F (44,21 €).

MONACO

de notre envoyé spécial

Il faut savoir vaincre ses préjugés et pénétrer à l'intérieur du Grimaldi Forum, monstrueuse taupinière de verre et de métal, aux espaces incommodes et mal fichus. Il abrite en effet une exposition à la fois spectaculaire et savante, conçue par Jean-Paul Desroches, conservateur en chef au Musée Guimet, et mise en scène par l'architecte Massimo Quendolo. Son sujet n'est pourtant pas des plus faciles : elle est consacrée à la Chine du premier empereur, Qin Shi Huangdi (259-210 av. J.-C.), un parfait inconnu en France. En revanche, les soldats qui composent « l'armée engloutie » de Xi'an ont déjà été montrés à plusieurs reprises dans le monde occidental. Et l'on a pu voir, ici ou là, les images de cette cohorte de terre cuite, alignée comme à la parade, montant la garde autour du mausolée du grand empereur.

A Monaco, les soldats sont au rendez-vous. Une douzaine d'entre eux surgissent de l'ombre. Ils sont regroupés autour de quelques chevaux, eux aussi grandeur nature : généraux avec leurs bonnets en volutes et officiers avec leurs coif-

fes triangulaires, cavaliers casqués et fantassins équipés de vêtements matelassés, arbalétriers, genou en terre et conducteurs de char dont les manches cuirassées couvrent les mains. Un palefrenier tient les rênes de bronze d'une monture harnachée.

Présentées *in situ*, près de Xi'an, ces sculptures de terre cuite qui semblent naître du sol impressionnent par leur nombre, leur masse. Vues de près, c'est leur réalisme qui frappe. Sans doute ont-elles été produites en série, à plusieurs milliers d'exemplaires. Mais les têtes sont presque toutes individualisées : la découpe des moustaches et des barbes, le détail des coiffures, les traits du visage sont presque tous différents. Sur certaines de ces effigies, on distingue encore des traces de polychromie. Les chevaux ont subi le même traitement : leur crinière est soigneusement taillée, les queues sont nouées en tresse et l'équipement soigneusement reproduit. Les armes que tenaient en main ces guerriers de terre étaient réelles – on en a retrouvé quelques-unes. A Monaco comme en Chine, ils semblent monter la garde autour de l'empereur invisible.

Ce dernier va être le fil conducteur de cette exposition qui retrace la naissance de la Chine, ou plutôt celle de l'Etat chinois. Avant Shi Huangdi, la Chine est divisée en royaumes féodaux qui s'affrontent. Celui qui n'est encore que le roi de Qin, le plus excentré et le moins policé de ces Etats, va profiter de ces divisions pour écraser ses rivaux les uns après les autres et unifier, pour la première fois, l'Empire du milieu. Une unification qui s'étendra aussi à l'écriture, aux

poids et mesures et même à la largeur des routes ou à la taille des essieux des voitures. La Chine des royaumes combattants, celle qui précède Qin, est évoquée par les bronzes rassemblés dans la première salle du Grimaldi Forum : pièces massives – chaudrons, cloches, tambours – au décor gravé, rappelant la puissance et la richesse des Etats soumis par Shihuangdi.

La suite de l'exposition raconte, à la manière d'un grand livre d'histoire, illustré en trois dimensions, l'œuvre du fondateur de la dynastie Qin. Des séries d'énormes briques ornées de motifs géométriques ou de figures de monstrueuses, phœnix et dragon, rappellent l'œuvre du bâtisseur : celui qui fit édifier 270 châteaux dans la région de Xi'an est aussi à l'origine de la Grande Muraille. S'il n'en fit pas construire tous les éléments, il lui assura une continuité et fit de cette ligne de fortifications composites une frontière qui, pendant des siècles, sépara les « civilisés » (les Chinois sédentaires) du monde « barbare » (les nomades des steppes).

L'OBSESSION DE L'EAU

Ces grands travaux pour lesquels furent mobilisés – et déportés – des centaines de milliers d'hommes sont également évoqués à travers des éléments « triviaux » : tuyaux de terre cuite pour l'irrigation – l'empereur Qin était obsédé par l'eau dont il avait fait son symbole personnel –, attaches de charpentes en bronze, séries de tuiles plates ou rondes, outils divers.

Après la sueur, le sang, dont Shi Huangdi ne fut jamais avare. Les armes de guerre – flèches d'arbalète, têtes de lances, épées parfois ornées d'une éblouissante garde

d'or et de pâte de verre – témoignent des innombrables campagnes qu'il mena. Comme les vases, lampes, poteries et autres brûle-parfum nous racontent sa vie quotidienne. Une vie que nous connaissons assez bien grâce au récit qu'en fit, un demi-siècle après sa mort, Sima Quian (145-86 av. J.-C.), « l'inventeur de l'histoire moderne en Chine » (Jean-Paul Desroches).

L'empereur décédé, sa dynastie ne lui survit pas. Et celle des Han s'installe pour quatre cents ans dans sa capitale de Chang'an. Les dernières salles du Grimaldi Forum sont consacrées aux tombes impériales Han découvertes au nord de Xi'an : notamment celle de Jungdi (157-141 av. J.-C.) à Yangling et celle de Wudi (141-87 av. J.-C.) à Maoling.

Héritage du grand empereur, on trouve là encore une théorie de soldats pour accompagner, protéger et servir le défunt dans l'au-delà. Cavaliers, fantassins en rangs serrés mais aussi fonctionnaires, courtisanes, serviteurs, danseuses ou baladins ; sans oublier toute une ferme d'animaux domestiques, du cochon au bœuf, de la poule au mouton. Si la taille des accompagnateurs humains ou animaux est ici réduite, le réalisme était parfois poussé plus loin puisque certains de ces mannequins de terre cuite, toujours peints, étaient vêtus de vêtements de tissus. La plus étonnante de ces figurines est l'effigie de terre cuite qui clôt l'exposition : une jeune femme assise sur ses talons, les mains dissimulées sous de larges manches, aux traits impassibles mais d'une infinie douceur.

Emmanuel de Roux

Droog Design, brocanteurs de l'inattendu

Hyères/Design. Première rétrospective en France, à Hyères, des créations ironiques d'un groupe d'artistes hollandais

VILLA DROOG. Villa Noailles, montée de Noailles, 83400 Hyères. Tél. : 04-94-65-22-72. Du mercredi au dimanche, de 10 heures à 12 heures, et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 septembre. Internet : www.villa-hyeres.fr/

HYÈRES

de notre envoyée spéciale

Quand on dispose d'une villa comme lieu d'exposition, pourquoi ne pas la meubler ? Quand la collection joue l'insolite décalé et que la villa a été construite dans les années 1930 pour un couple d'originaux, pourquoi ne pas les marier ? La première rétrospective en France des créations de Droog Design, ces Hollandais qui bougent, ne pouvait être mieux logée qu'à Hyères, à la villa Noailles, devenue pour l'été Villa Droog.

L'histoire de la villa, construite pour Charles et Marie-Laure de Noailles par Robert Mallet-Stevens, est émaillée d'aventures artistiques, drolatiques et festives, comme le montre avec rigueur et fantaisie la remarquable monographie parue au printemps sous la direction de François Carrassan, élu municipal à Hyères et l'un des sauveteurs de l'édifice menacé d'abandon (Flammariou, 2001, 395 F [59,93 €]), en même temps que la biographie de Marie-Laure de Noailles, de Laurence Benaïm (Grasset, 138 F [20,94 €], *Le Monde* du 20 avril).

IDÉES BIEN EN FORME

Renny Ramakers qui anime à Amsterdam, sous le symbole collectif Droog Design, un réseau de créateurs, et Jean-Pierre Blanc, responsable de la programmation culturelle pour la villa à Hyères, se sont entendus pour faire le lien entre un lieu d'exception et une cinquantaine d'idées bien en forme. Les créations signées Droog n'ont en commun que d'être sélectionnées par un jury qui y repère un esprit. Droog veut dire « sec » en néerlandais et affiche une volonté d'ascétisme. On pourrait dire que ce sont des objets qui interrogent l'objet, son usage, son origine, qui détournent l'un ou l'autre, se moquent des archétypes, fabriquent de l'inattendu. Parfois, les créateurs se compliquent la vie à plaisir ; parfois, au contraire, ils simplifient d'un geste une démarche de conception jugée trop complexe.

Exemples : deux lustres. L'un est un modèle courant, kitsch, en pampilles de faux cristal et cercle en laiton doré, mais Jurgen Bey (en 1999) l'a enfermé dans une feuille de plexi teinté, et il devient moderne. L'autre, monumental et ultra-simple, est fait du rassemblement de 85 bulbes ordinaires au bout de leur fil, serrés en buisson de lumière, spectaculaire (Rody Groumans, 1993). Au jeu de la vraie et de la fausse récupération, ces bro-

canteurs de l'inattendu sont imbattables. Ainsi, la pièce la plus connue est une commode, faite d'un rassemblement hétéroclite de tiroirs attachés ensemble par une sangle (Tejo Remy, 1991). Recyclage de tiroirs abandonnés, contestation du fonctionnalisme, objet-sculpture pourtant utilisable, et manifeste contre la folie de tout redessiner, puisque tout, déjà, existe. Le même créateur avait produit un fauteuil en empilant soigneusement des vêtements abandonnés. Il est aussi l'auteur de ce luminaire fait de douze bouteilles de lait, suspendues à leurs fils électriques, laiteuses et translucides.

BABAS COOL SOPHISTIQUÉS

Légèrement obsédés par le principe de réincarnation, ces babas cool sophistiqués aiment envelopper dans une housse de plastique gris des chaises banales dont on ne distingue plus la silhouette, ou créer un abat-jour en faisant mine de déchirer du mur la quantité strictement nécessaire de papier peint fleuri (Jaap van Arkel, 1999)... Un de leurs best-sellers est une sonnette (Bottoms Up, de Peter Van der Jagt, 1994) où deux verres à vin, fixés tête en bas, font tinter un joli son produit par un heurt, image fort conviviale de l'accueil.

Sept ans après leur regroupement, on voit se dessiner la philosophie collective de ce groupe autoselectionné, dont certaines idées sont produites par un éditeur néerlandais, DMD, à Voorburg, et d'autres reprises par des grandes marques (Capellini ou Mandarina Duck en Italie, Rosenthal en Allemagne, etc.). Au-delà du recyclage polémique – le banc fait d'un tronc d'arbre où sont plantés des dossiers de chaises anciennes disparates conçu par Jurgen Bey en 1999 est plus une installation conceptuelle qu'un objet de design –, la collection fait aussi place à l'exploitation des qualités des matériaux dits plastiques.

Classiquement avec ces sièges monobloc pour enfants (Richard Hutten, 1997), astucieusement avec ces bandes élastiques fixées au mur où l'on peut ranger ou retenir toutes sortes d'objets (Strap, NL architects, 2000), poétiquement pour les grosses pierres de couleux en latex remplies de gros sel qui s'éclaircissent (Superpatata, de Hector Serrano, 1999). Et, toujours dans la ligne « interrogeons l'usage », une nappe de polyuréthane irisée qui se relève au centre pour former sa propre coupe à fruits...

Placés en situation dans chaque pièce de la villa (le salon, le hall, les chambres) par ailleurs en grands travaux de remise en état, les paradoxes formels de Droog prennent un air raisonnable. Le tour est joué. Bien joué.

Michèle Champenois

Les fouilles se poursuivent dans la dernière demeure de Shi Huangdi

LE ROI DE QIN, qui n'a jamais eu très bonne presse auprès des intellectuels chinois, se méfiait par-dessus tout des lettrés. Un de ses contemporains, un certain Wei Liao, le décrit comme « un homme au nez proéminent, aux yeux larges, à la poitrine d'oiseau de proie ; il a la voix du chacal ; il est peu bienfaisant et a le cœur du tigre ou du loup. Tant qu'il se trouve embarrassé, il lui est facile de se soumettre aux hommes ; quand il aura atteint son but, il lui sera aisé de dévorer les hommes ». La trente-quatrième année de son règne, Shi Huangdi fit enterrer vivant quelques dizaines de lettrés et, afin de décourager les critiques, ordonna de brûler tous les livres, exception faite des ouvrages techniques, de médecine, d'agriculture et de divination. L'empereur ne se contentait pas, en effet, de régenter les affaires terrestres, il s'intéressait aussi à celles du ciel et voulait, surtout à la fin de vie, entrer en contact avec les Immortels.

La mort le surprit sur les routes, alors qu'il essayait, une fois enco-

re, d'interroger l'au-delà. Son fils cadet, Hu Hai, et le chancelier Li Si, dissimulèrent son décès, le temps d'évincer l'héritier présomptif, retenu sur la frontière. Des paniers de poissons salés, nous dit la chronique, furent placés à côté de la dépouille impériale pour masquer l'odeur de sa décomposition durant l'interminable voyage vers le mausolée qu'il s'était fait construire à l'est de sa capitale, Xianyang.

Ce dernier était une colline artificielle qui culminait à 120 mètres de haut (elle s'élève encore à 45 mètres), entourée d'enceintes et de bâtiments. On sait par des sondages récents que la tombe de Shi Huangdi est située à plus de 30 mètres au-dessous du sol naturel et qu'elle est aujourd'hui noyée. La tradition rapporte en outre que les fleuves de l'empire et les océans y étaient représentés par des rivières de mercure, que des maquettes de ses palais, des objets précieux, des poteries meublaient ce microcosme souterrain protégé par des arbalètes munies d'un mécanisme

de tir automatique, destinées à cribler de flèches les pillards. Tout autour du mausolée, une gigantesque armée de terre cuite – 8 000 à 10 000 hommes – a été disposée en ordre de bataille au fond de fosses abritées par des toits. Les artisans qui avaient participé à l'élaboration de la tombe furent tous exécutés pour qu'ils ne divulguent pas ses secrets. « Pas un n'en réchappa, nous dit l'historien Sima Quian. On planta des arbres et de la végétation afin que la tombe ressemble une montagne. »

UNE RÉFÉRENCE POUR MAO

Deux ans après sa mort, son fils et successeur, qui avait pris le nom d'Ershi Huangdi, est assassiné par un général révolté, Xiang Yu ; les abords du mausolée sont dévastés et incendiés. L'armée engloutie sous les décombres est rendue à la terre, puis oubliée.

En 1964, à 600 mètres à l'est du tumulus, un paysan découvre fortuitement une statue de terre. Dix ans plus tard, à la fin de la Révolution culturelle, qui a tenté de faire

du passé table rase, des fouilles archéologiques systématiques sont entreprises. Analogie entre le fondateur de l'empire du Milieu et celui de la République populaire de Chine ? Mao Zedong ne déteste pas être comparé à son lointain prédécesseur, haine des lettrés comprise. Une première fosse est ouverte. On y trouve les premiers guerriers de terre. Les campagnes archéologiques vont se succéder et les découvertes se multiplier – récemment, un groupe de jongleurs et de baladins. Elles vont peu à peu transformer cette région de la province du Shaanxi en haut lieu touristique. Des difficultés techniques, aujourd'hui insurmontables, empêchent les autorités chinoises d'entamer les fouilles du mausolée proprement dit : « Nous laissons ce problème aux prochaines générations d'archéologues, affirme le professeur Han Wei, directeur de l'Institut archéologique du Shaanxi. Elles sauront sûrement y répondre. »

E. de R.

Après huit ans de fermeture, les travaux commencent au Grand Palais

LE 6 AOÛT, le quadrigé surplombant l'entrée Clemenceau du Grand Palais, à Paris, a été descendu par une grue. Le second quadrigé, côté Seine, subira le même sort en octobre. Cette dépose solennelle, soulignée par la présence de Wanda Diebolt, directrice du patrimoine et de l'architecture au ministère de la culture, et celle de Jean-Claude Dumont, président de l'établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EPMOTC), devrait conférer un parfum d'authenticité au lancement d'une rénovation, annoncée depuis la fermeture de la grande nef au public en 1993, mais toujours différée.

Œuvre de Georges Récipon (1860-1920), le groupe équestre symbolise l'immortalité, écrasant au passage le Temps, vieillard muni d'une faux. Degas observant la nervosité des chevaux laissait tomber : « Je les comprends, ils fuient l'architecture. » Celle-ci, en effet, n'est pas une réussite, les architectes (Deglane, Louvet et

Thomas) s'étant ingéniés à dissimuler sous une lourde façade de pierre la magnifique structure de fer et de verre du Palais construit en moins de trois ans pour l'Exposition universelle de 1900. Fondé sur des poteaux de bois, l'édifice donnait des signes de faiblesse. Quand, en 1993, un boulot tomba de la voûte soumise à des tensions alarmantes, la grande nef fut interdite – le temps de brefs travaux, affirmait le ministère de la culture.

On voulait injecter du béton sous les piliers défaillants, mais le mal était plus grave. Les ministres se succédaient Rue de Valois, chacun commandant un rapport sur l'état du monument. Aujourd'hui, les travaux de rénovation sont estimés à 780 millions de francs (118,9 millions d'euros). Plus, si l'on décide de procéder aussi à la modernisation de ce lieu d'exposition exceptionnel au centre de Paris, qui devrait rouvrir ses portes en 2005.

E. de R.

Hollywood maltraite ses monstres

Jurassic Park III et The Score. Le troisième épisode de la saga saurienne et un film de gangsters témoignent de la déchéance du film de genre

JURASSIC PARK III. Film américain de Joe Johnston. Avec Sam Neill, William H. Macy et Tea Leoni. (1 h 30.)
THE SCORE. Film américain de Frank Oz. Avec Marlon Brando, Robert De Niro, Edward Norton. (2 h 01.)

Deux espèces disparues, ou en voie de disparition, font leur retour au cinéma la même semaine : les dinosaures et le comédien le plus illustre formé à l'Actors Studio, Marlon Brando. *Jurassic Park III*, troisième volet de la saga des monstres préhistoriques recréés par ADN, prend la suite de *Jurassic Park* et du *Monde perdu*. Cette fois, Steven Spielberg se contente du titre de producteur exécutif, laissant la mise en scène à Joe Johnston. Deux créatures y font leurs grands débuts au cinéma – du moins sous une forme aussi réaliste : le ptéranodon et le spinosaure, plus dangereux que le fameux tyrannosaure, doués, à en croire les indications données par les personnages du film, d'une intelligence supérieure à celle de l'*Homo sapiens*.

Seul Marlon Brando, qualifié si souvent d'acteur le plus brillant de sa génération, semble de la même étoffe. Son apparition dans *The Score*, dans le rôle du mentor de Robert De Niro à qui il assigne la difficile mission de dérober un sceptre d'une valeur inestimable, ne se limi-

te pas pour une fois à de la simple figuration.

Jurassic Park III et *The Score* nous renseignent également sur l'état piteux du cinéma de genre hollywoodien. Emblématique d'une série qui se délite depuis *Le Monde perdu*, *Jurassic Park III* est un film sans scénario. La disparition d'un adolescent sur Isla Sorna, où résident toujours des dinosaures, entraîne une série de rebondissements prévisibles. Les parents du disparu (Tea Leoni et William H. Macy) se mettent en tête de le sortir de cet enfer. Ils persuadent le docteur Grant (Sam Neill), qui sert de lien avec *Le Monde perdu*, de les accompagner pour ce qu'ils prétendent n'être qu'une visite touristique. La suite est sans surprise. Elle s'apparente à un jeu vidéo où des dinosaures

numériques martyrisent des explorateurs terrifiés mais assurés de rentrer chez eux sains et saufs.

La seule idée originale du film réside dans le postulat que les dinosaures conversent entre eux et forment une communauté organisée susceptible de devenir encore plus menaçante. Cette idée reste malheureusement à l'état d'ébauche. Le succès de *Jurassic Park* aux Etats-Unis peu surprendre si l'on considère son absence de charpente narrative. Mais le public regarde la série d'abord comme un jeu vidéo sur les dinosaures, dont le film serait la version techniquement la plus aboutie.

The Score appartient à un genre négligé récemment par le cinéma américain : le *heist movie*, le film qui met en scène un casse. Il se distin-

gue par son casting composé de trois générations de comédiens, dont le talent n'est plus à prouver : Marlon Brando, Robert De Niro et Edward Norton. Cette distribution cache un désintérêt de la part du réalisateur Frank Oz pour le casse proprement dit, qui aurait pu être organisé par des amateurs tant sa mise en œuvre est simple.

The Score croule sous les clichés. Robert De Niro est un vétéran qui accepte un dernier cambriolage pour payer son club de jazz. Edward Norton apparaît d'emblée, au mépris de tout suspense, comme le jeune Turc prêt à trahir son équipier. La présence de Marlon Brando est le seul moment de grâce du film. Son flegme, à la limite de la désinvolture, est la grande caractéristique de son personnage.

Comme souvent depuis *Apocalypse Now*, son dernier rôle marquant, il est là tout en étant absent, à la fois amusé et détaché. On lui doit la meilleure scène du film, aux accents manifestement autobiographiques. Criblé de dettes et poursuivi par la mafia, il explique à De Niro que sa vie dépend de la réussite du casse. Ce mentor à l'allure de pachyderme seulement intéressé par l'argent est une métaphore de l'acteur Brando, mercenaire depuis 1980 au mépris de tout choix artistique. Rien que pour cela, *The Score* restera un film important dans sa carrière.

Samuel Blumenfeld

Les éphémères du box-office

Depuis le début de l'été, les mégaproductions hollywoodiennes font une entrée fracassante au box-office avant de voir leur score s'effondrer souvent dès leur deuxième semaine d'exploitation. L'exemple le plus fameux fut celui de *Pearl Harbor*, qui, après avoir connu le week-end le plus brillant de l'histoire de Hollywood, avec plus de 75 millions de recettes, n'a connu qu'une carrière honorable, plafonnant à 194 millions de dollars. Plus récemment, *Jurassic Park III* (50 millions de dollars pour le premier week-end et seulement 32 millions pour la semaine suivante) et le remake de *La Planète des singes* par Tim Burton (68 millions de dollars le week-end et un déclin de 58 % en deuxième semaine) ont suivi ce schéma.

Ce phénomène s'explique, entre autres, par la politique de « sursaturation » des circuits d'exploitation par les majors. En Amérique du Nord, plus de 6 000 copies de *La Planète des singes* ont été mises en circulation.

Plongée en eaux troubles

Suspicious River. Un second film âpre et brutal qui confirme le talent de sa réalisatrice

Film canadien de Lynne Stopkevitch. Avec Molly Parker, Callum Keith Rennie, Mary Kate Welsh. (1 h 32.)

Un coin de campagne pluvieux et brumeux, un bout de rivière entouré de sous-bois, un motel au bord de la route, le décor de *Suspicious River* plonge très vite le spectateur au cœur d'un espace quelconque, vaguement désolé et en même temps d'une banalité triste. Leila est la réceptionniste de l'hôtel, jeune femme taciturne et douce. Elle se donne parfois moyennant finance aux voyageurs solitaires, tout en menant, après le travail, une vie conjugale paisible. Leila s'attache un jour à Gary, un client du motel ; taciturne et violent, l'homme semble tenir à elle.

Elle rencontre parfois une petite fille solitaire dont l'histoire va parfois croiser le cheminement personnel de l'héroïne. Celle-ci continue de voir Gary en suivant les prescriptions d'un adultère

classique. Un jour, la jeune femme s'enfuit avec son amant et la caisse. Est-ce le début d'une nouvelle vie, loin de l'ennui rural, ou l'amorce d'un voyage vers l'enfer ? *Suspicious River* est le second long-métrage d'une jeune réalisatrice canadienne. *Kissed*, son précédent et premier film, décrivait une déviance sexuelle particulière en dessinant le portrait d'une jeune femme attirée par les cadavres. Adapté d'un roman de Laura Kasischke, son nouveau film apparaît comme une autre plongée au cœur de la psyché féminine.

UN BESOIN DE SOUMISSION

Sans explications psychologiques, dans la description simple du comportement souvent opaque de son personnage, remarquablement servi par l'interprétation de Molly Parker, Lynne Stopkevitch met à nu un besoin de soumission, un inconscient fataliste qui serait celui d'un être irrésistiblement attiré vers l'humiliation et la dégradation. Un sourd désir de dépossession de soi et de

violence subie. *Suspicious River* est ainsi une œuvre âpre et brutale, moins par les actes qu'elle montre que par ce qu'elle révèle de pulsions enfouies et autodestructrices.

Le film n'est certes pas sans défauts, qui furent aussi ceux du précédent opus de Lynne Stopkevitch. La mise en scène, parfois d'une douceur émolliente, n'échappe pas à une volonté un peu voyante de stylisation, soulignée par l'utilisation souvent un peu précieuse d'une musique sans grand intérêt, l'usage de fondus au blanc et d'une photographie surexposée. Toutefois, la révélation finale d'un traumatisme enfantin, dont on sent bien qu'il pourrait faire office ici de clef du comportement de l'héroïne, d'explication psychologique calibrée et rassurante, ne paraissait pas de première nécessité. Tel quel, *Suspicious River* confirme pourtant la personnalité singulière et attachante de son auteur.

Jean-François Rauger

NOUVEAU FILM

THE PRINCESS AND THE WARRIOR

■ Que ce titre anglais ne dupe personne : la princesse est une *Kaiserin* et le guerrier un *Krieger*, dont les chemins se croisent dans une rue de Wuppertal (Land de Rhinland-Westphale), alors qu'elle (Franka Potente) est coincée sous un camion qui l'a renversée et qu'il (Benno Fürmann) lui sauve la vie en pratiquant une trachéotomie artisanale.

Tom Twyker (*Cours, Lola, cours*) réussit par là même à renouveler la figure de la rencontre inopinée. Ce souci d'originalité, cette volonté systématique de baroque font à la fois le prix et l'ennui de ce long film. Twyker compose minutieusement ses plans, les anime avec une précision d'ingénieur, tout comme

il ne peut se résoudre à laisser filer une idée ou une réplique. Au début du film, la rencontre entre cette infirmière psychiatrique jamais sortie de son asile et ce veuf éperdu provoque une déflagration (grâce, entre autres, à l'engagement des deux acteurs) capable de propulser un film. Mais l'esprit de méthode du réalisateur, son manque de confiance dans les capacités d'imagination de ses spectateurs font naître une impression d'enfermement qui, au bout de deux heures, se fait carrément insupportable.

Thomas Sotinel
Film allemand de Tom Twyker. Avec Franka Potente, Benno Fürmann. (2 h 9.)

GUNBLAST VODKA MAUVAIS GENRES

■ La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

Eric Rohmer et Woody Allen à Venise

LA 58^e MOSTRA DE VENISE, qui aura lieu du 29 août au 8 septembre, remettra un Lion d'or pour l'ensemble de sa carrière à Eric Rohmer, dont *L'Anglaise* et *le Duc* sera projeté. Hors compétition également, les films de Manoel de Oliveira, *Porto de Minha Infância*, Woody Allen, *The Curse of the Jade Scorpion*, et Steven Spielberg, *AI*. Le jury, présidé par Nanni Moretti, compte l'actrice Jeanne Balibar et le réalisateur Jerzy Skolimovski dans ses rangs. Il devra départager vingt films en compétition, parmi lesquels *Loïe*, d'André Téchiné, *Sauvage innocence*, de Philippe Garrel, et *L'Après-Midi d'un tortionnaire*, de Lucian Pintilie, qui représenteront la France. En compétition également, *Hollywood Hong Kong*, de Fruit Chan, *The Navigators*, de Ken Loach, *Eden*, d'Amos Gitai, d'après un roman d'Arthur Miller, ou *Abri! Despedaçado*, de Walter Salles. Un jury remettra le Lion de l'année à l'un des vingt films de la section « Cinema del presente » dans laquelle concourent Jacques Rozier (*Fifi Martingale*), Laurent Cantet (*L'Emploi du temps*), Damien Odoul (*Le Souffle*) et Marion Vernoux (*Reines d'un jour*) pour la France, aux côtés de Werner Herzog (*Invincible*) ou Giuseppe Bertolucci (*L'Amore probabilmente*).

SORTIR

PARIS

Arts d'Amérique centrale

L'indépassable collection Barbier-Mueller présente à Paris une partie de son fonds précolombien. Il s'agit d'une cinquantaine de sculptures et de céramiques trouvées au Nicaragua, au Panama et au Costa-Rica. Les civilisations situées dans cette zone géographique ont subi conjointement les influences des cultures méso-américaines venues du Nord, où dominent la pierre et la terre cuite, et celle des cultures andines, plus méridionales, où le travail des métaux précieux (l'or) était ancré depuis longtemps. A noter, les peintures sur vases, où tout un bestiaire plus ou moins fantastique est splendidement élaboré.

Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e. M^o Bac. De 12 heures à 18 heures, du mardi au dimanche, jusqu'au 9 septembre. De 10 F à 20 F. Tél. : 01-49-54-75-00.

ARIÈGE

Claviers en fête

Pour son trentième anniversaire, le Festival de Saint-Lizier organise « un parcours à travers quatre siècles de musique occidentale en compagnie d'instruments originaux qui ont su inspirer les plus grands compositeurs par leur identité particulière : du clavicorde de Carl Emmanuel au grand orgue symphonique de Franck et de Vidor, du clavecin de Scarlatti à celui de Pleyel pour Poulenc et Falla, du piano Pape pour jouer Liszt en 1840 aux grands pianos à queue qui inspirèrent Ravel et Debussy... » Saint-Lizier (Ariège). Mairie. Jusqu'au 12 août. Tél. : 05-61-66-67-89. De 80 F à 200 F (plein tarif) ; de 70 F à 160 F (tarif réduit).

VAUCLUSE

Les Soirées de Gordes

Pour leur dix-huitième rendez-vous, les Soirées de Gordes ont opté pour l'éclectisme. Dans un des plus beaux villages de France, le multi-instrumentiste

GUIDE

REPRISES FILM

Familles, clans, tribus

Raining Stones, de Ken Loach (1993). Projection en plein air dans le cadre du Festival du parc de La Villette. *Prairie du Triangle, parc de La Villette. M^o Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 8. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre. Location transat + couverture sur place, 40 F.*

FESTIVAL CINÉMA

Rétrospective Alexei Guerman

Guerman est, sans doute, un génie cinématographique. Un génie qui aura eu le malheur de naître au mauvais endroit, au mauvais moment : dans l'Union soviétique répressive des années 1970, il ne peut réaliser qu'à grand-peine deux films magnifiques, *La Vérification* et *Vingt Jours sans guerre*, que couronne au début des années 1980 un chef-d'œuvre artistique et politique, *Mon ami Ivan Lapchine*. Puis la décomposition de l'empire soviétique et l'état catastrophique de la Russie contemporaine n'ont rendu possible que ce « grand film malade », extrême à plus d'un titre, *Khoustaliov ma voiture !* en 1999. La reprise des quatre titres qui font toute l'œuvre filmée de Guerman permet de découvrir à la fois la puissance de son inspiration, l'originalité de son ton, et l'injustice historique dont ce grand artiste aura été victime. *Cinéma L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris-6^e. M^o St-Sulpice. A partir du 8. Tél. : 01-45-44-28-80. 48 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Placé de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Theresa Amoon
Ballades du cœur et du quartier mise en scène de Muriel Bloch. *Mairie du 11^e arrondissement, place Léon-Blum, Paris-11^e. 17 h 30, le 8. Entrée libre.*

Yves Gaudin

Amour et courage mise en scène de Muriel Bloch. *Le Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis). Mairie, 84, rue André-Joinneau. 12 h 30, le 9. Entrée libre.*
Rue de la Gaîté Offenbach de Michel Frantz. Musique d'Offenbach. Philippe Rondet (mise en scène). *Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris-2^e. M^o Quatre-Septembre. 20 h 30, les 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17 et 18 ; 15 h 30, les 12 et 19. Tél. : 01-42-96-92-42. De 70 F à 200 F.*

Manu Dibango propose un pot-pourri de musiques venues d'Afrique, d'Europe et de Jamaïque. L'ensemble vocal féminin Donni di l'ésiliu chante la Corse. Côté théâtre, Gordes réunit des talents confirmés : Jacques Weber dans *Le Roman de Monsieur Molière*, de Mikhaïl Boulgakov, Tsilla Chelton dans *Ô les beaux jours*. Gérard Gélas met en scène une pièce d'Octave Mirbeau, *Les affaires sont les affaires*. Enfin, Jean-Pierre Cassel chante et danse, accompagné par le piano de René Urteger.

Gordes (Vaucluse). Théâtre des Terrasses. 21 h 30, jusqu'au 13. Tél. : 04-90-72-02-75. De 120 F à 180 F.

VOSGES

Le Théâtre du Peuple à Bussang

Avec *Beaucoup de bruit pour rien*, de William Shakespeare, dans la nouvelle traduction d'André Markowicz, Jean-Claude Berruti, directeur du Théâtre du Peuple de Bussang (Vosges), formé à l'école du Théâtre national de Strasbourg (TNS), signe la neuvième mise en scène à Bussang du célèbre auteur. La première, *Macbeth*, due à Maurice Pottecher, date de 1902. Soucieux de « son » public, l'ancien assistant d'Antoine Vitez, de Patrice Chéreau, de Pierre Barrat ou de Jorge Lavelli, mêle dans ses « spectacles de l'été » comédiens amateurs, « formés dans les ateliers » de sa maison théâtrale, et professionnels. Curieux des autres, il partage sa saison d'été avec le directeur, depuis 1997, de la compagnie Anonyme, Richard Brunel, metteur en scène d'un *Don Juan revient de guerre*, d'Ödön von Horvath. La pièce du dramaturge anglais et celle de l'auteur autrichien, toutes les deux sous le signe de l'amour, sont jouées en alternance jusqu'au 26 août. *Bussang (Vosges). Théâtre du Peuple. En alternance, à 15 heures et 20 h 30, jusqu'au 26 août. Tél. : 03-29-61-50-48. De 65 F à 120 F, pour un spectacle ; de 110 F à 200 F, pour deux spectacles. Il existe des tarifs réduits.*

Francis Lockwood Trio

joue Jimi Hendrix
Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, les 8 et 9. Tél. : 01-40-26-21-25. De 60 F à 120 F.

Bumcello

Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^o Quai-de-la-Gare ou Bibliothèque-François-Mitterrand. 22 heures, le 8. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.
Le Capitaine Rascasse se rebiffe
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes. 14 h 30, le 8. Tél. : 01-55-94-20-20. Entrée libre.

Yannick Delaunay, Nicolas Flesch, Vladimir Anselme
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9^e. M^o Grands-Boulevards. 21 h 30, les 8 et 9. Tél. : 01-45-23-33-33.
Cordel do fogo encantando
Square Carpeaux, rue Joseph-de-Maistre, Paris-18^e. M^o Guy-Môquet. 19 heures, le 8. Entrée libre.

RÉGIONS

La presse, oratorio industriel de la compagnie Métalvoix. Textes d'Eugène Durif et d'Edouard Galéano. Accompagnement musical par les 17 musiciens et choristes de l'Orchestre à cordes Dyonisos. Ce spectacle de rue s'inscrit dans le cadre de la 7^e édition de Sites en scène.

Brouage (Charente-Maritime). Clos de la Halle aux vivres. A partir de 22 heures, 8 et 9. Entrée libre.

Quatuor Mendelssohn

Schubert : *Sonate pour arpeggione et piano D 821, Lieder, Quatuor à cordes n° 13*. Lena Hoel (soprano), Arto Noras (violoncelle), Christian Ivaldi (piano). *Codalet (Pyrénées-Orientales). Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa. 21 heures, le 9. Tél. : 04-68-96-33-07. De 160 F à 180 F.*

Ensemble Musicatreize

Ohana : *Sundown Dances*. Lopez : *La Cifra en laberintos*, création. Fénelon : *Nocturnes*. Ibarrondo : *Cristal y pedra*. Murail : *Tellur*. Caroline Delume (guitare), Roland Hayrabedian (direction). *Conques (Aveyron). Abbaye Sainte-Foy. 21 heures, le 9. Tél. : 05-65-71-24-00. De 60 F à 130 F.*

Yefim Bronfman (piano). Œuvres de Schumann, Salonen, Prokofiev, Brahms. *La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 18 h 30, le 9. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.*

Quatuor Artis

J. Strauss-Schoenberg : *Valse de l'Empereur op. 437*. Kreisler : *Leibesfreund, Liebeslied, Shon Rosmarin*. J. Strauss-Webern : *Valses « Baron tzigane » op 418*. Chostakovitch : *Valses pour flûte, clarinette et piano*. J. Strauss-Berg : *Valse « Aimer, boire et chanter »*. Hagai Shaham (violin), Janne Thomsen (flûte), Armand Angster (clarinette), Emmanuel Strosser, Denis Weber (piano). *Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales). Casino. 18 heures, le 9. Tél. : 04-68-96-33-07. 90 F.*

France info

Tout l'été,
Toute l'info,
24h/24h.

france-info.com

MARDI 7 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 22.00** Dario Fo, dramaturge, bouffon et anarchiste. **Forum**
- 23.00** Comédie-musicale, le retour. **Forum**

MAGAZINES

- 19.00** Archimède. **Arte**
- 19.15** Nulle part ailleurs. Best of. **Canal +**
- 19.30** Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.50** Zone interdite. Tout pour l'amour ! Les amants du silence. L'amour lui a sauvé la vie. L'amour en cage. **M 6**
- 21.05** TéléScope. Greffes d'organes : aux portes de l'utopie. **TV 5**
- 22.15** Jour après jour. Obséité : le pari de la minceur. **TV 5**

- 0.05** Rock Press Club. Faut-il brûler les années 1980 ? Invités : Eric Dahan ; Patrick Eudeline ; Benoît Sabatier ; David Angevin ; Yann Zitouni ; Rachel Godt. **Canal Jimmy**
- 0.25** Recto Verso. M. **Paris Première**
- 0.45** Capital. Maisons de vacances. **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 20.45** La Vie en face. A la piscine. **Arte**
- 21.00** Ils ont fait l'Histoire. Au-delà de l'horizon. [6/9]. Jacques Cartier : les Français en Amérique. Jean-Toussaint Desanti. [3/4]. Sur les chemins du monde. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

France 2

20.45 Cuisine et dépendances ■ Un dîner amical où l'essentiel se passe dans la cuisine nous permet de découvrir la pièce de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui qui fut un très grand succès au théâtre. L'adaptation cinématographique est fidèle et la réalisation respectueuse, même s'il y a une certaine déperdition de la scène à l'écran. Les dialogues percutants mettent à mal les conventions sociales. Le duo Bacri - Jaoui acteurs est très appréciable.

- 21.25** Enigmes et tragédies maritimes. Le règne de terreur de Barbe-Noire. **La Chaîne Histoire**
- 21.45** Thema. Planète plastique. Le plastique, c'est fantastique. L'Océan de plastique andalou. Futuro. Le Pérou, entre mystique et plastique. **Arte**
- 22.10** Retour à Nagasaki. **Planète**
- 22.10** Les Mystères de la bible. La bible et ses mystères. **La Chaîne Histoire**
- 22.25** Cinépanorama. Hollywood 1962. **Odyssée**
- 22.55** Poussières de guerre. [1/2]. **Histoire**
- 23.00** Biographie. Joseph Mengele, le docteur fou d'Auschwitz. **La Chaîne Histoire**
- 23.10** Rythmes Caraïbes. [6/10]. **Planète**
- 23.35** Legends. Mike Tyson. **Odyssée**
- 23.40** L'Ouest américain. [1/8]. **Planète**
- 23.50** Psychopath. **CinéCinemas**

SPORTS EN DIRECT

- 22.00** Athlétisme. Championnats du monde (5^e jour). **Eurosport**
- 1.00** Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (2^e jour). **Pathé Sport**
- 1.20** Athlétisme. Championnats du monde (5^e jour). **France 2**

MUSIQUE

- 21.00** La Dernière Nuit des Proms 1999. Avec Willard White ; Gillian Weir ; Jeremy Irons. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la BBC, dir. sir Andrew Davis. **Mezzo**

- 21.00** Spéciale Beaune. *Acis, Galatée et Polyphème*, de Haendel. Par l'Orchestre des Folies françaises, dir. Emmanuelle Haïm. **Muzzik**
- 22.35** *La Messe de l'homme armé*, de des Prés. Par l'Ensemble A Sei Voci et la Maîtrise des Pays de Loire, dir. Bernard Fabre-Garrus. **Muzzik**
- 23.15** The Rake's Progress. Opéra de Stravinsky. Par la Camera Academica, dir. S. Cambreling. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 0.00** Marciac Sweet 1999. **Muzzik**
- 20.30** Une semaine au Salon. Dominique Baron. **Festival**
- 21.25** La Poursuite du vent. Nina Companeez. [1/3] O. **RTBF 1**
- 22.05** La Caracole. Marco Pauly. [1 et 2/2]. **Festival**
- 22.15** Univers parallèles. Peter Werner. **TSR**

SÉRIES

- 20.50** Ally McBeal. Queen Bee O. **Téva**
- 21.25** The War Next Door. L'ennemi public numéro zéro (v.o.) O. **Canal Jimmy**
- 21.50** That '70s Show. Eric se lâche (v.o.) O. **Canal Jimmy**
- 22.15** Twitch City. Le retour du tueur aux boîtes de chat (v.o.) O. **Canal Jimmy**
- 22.25** Le Dammé. Slayer O. **Série Club**
- 23.10** Private Eye. [1/2]. Le roi du rock. **13^{ème} RUE**
- 0.30** Conan. Un ami O. **France 2**
- 0.55** Chapeau melon et bottes de cuir. Mort en magasin. **Série Club**

FILMS

- 16.25** Eglantine ■■ Jean-Claude Brialy (France, 1971, 85 min) O. **Cinétoile**
- 16.40** Strange Confession ■■ Julien Duvivier (Etats-Unis, 1944, v.o., 90 min) O. **Ciné Classics**
- 17.50** Le Destin ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1997, v.o., 130 min) O. **Ciné Cinemas 1**
- 18.30** Complot de famille ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, v.o., 115 min) O. **Ciné Cinemas 3**
- 18.55** La Fracture du myocarde ■■ Jacques Fansten (France, 1990, 95 min) O. **Ciné Cinemas 2**
- 19.15** Wanda Nevada ■■ Peter Fonda (Etats-Unis, 1979, v.o., 105 min) O. **Cinétoile**
- 20.30** Ne m'envoyez pas de fleurs ■■ Norman Jewison (Etats-Unis, 1964, 95 min) O. **Ciné Cinemas 1**
- 20.35** Orgueil et passion ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1957, 125 min) O. **TMC**
- 20.45** The Field ■■ Jim Sheridan (Grande-Bretagne, 1990, 110 min) O. **Cinéstar 1**



- 20.45** Cuisine et dépendances ■■ Philippe Muyl. Avec Agnès Jaoui, Zabou (Fr., 1992, 95 min) O. **France 2**
- 20.45** L'Étranger au paradis ■■ W. Dieterle (EU, 1944, v.o., 105 min). **TCM**
- 21.00** Coup de foudre ■■ Diane Kurys (France, 1983, 110 min) O. **Ciné Cinemas 3**
- 22.30** Le Prisonnier de Zenda ■■ Richard Thorpe (EU, 1952, 100 min). **TCM**
- 22.35** La Table aux crevés ■■ Henri Verneuil (France, 1951, 90 min) O. **Cinétoile**
- 22.50** Cérémonie secrète ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 105 min) O. **Ciné Cinemas 3**
- 0.20** Pleure pas la bouche pleine ■■ Pascal Thomas (Fr., 1974, 110 min). **TF 1**
- 1.45** Le Voyeur ■■ Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, 100 min) O. **Ciné Cinemas 2**

sans recours au dialogue, Losey tisse l'atmosphère d'un rapport pervers, accepté par la femme mûre et culpabilisée, qui va perdre son identité. Dans le décor-labyrinthe d'une maison victorienne, un piège cruel et raffiné s'établit, un entre-deux-mondes rappelant les romans de Henry James. L'éblouissante beauté des images accentue l'aspect morbide de cette « cérémonie » où les actrices, toutes deux étonnantes, ne sont pas ménagées en tant que femmes. Robert Mitchum est là pour compléter Elizabeth Taylor à une vache.

MERCREDI 8 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Démocratie, petites histoires d'une grande idée. **Forum**
- 22.00** Fascisme, la maladie du XX^e siècle. **Forum**
- 23.00** La Tentation fasciste. **Forum**

MAGAZINES

- 16.45** C'est toujours l'été. Au Croisic. People : Sophie Forte, Vincent Moscatto. Variétés : Phat's n Small, Clarika, Sophie Forte. **France 3**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Serge Reggiani. Enrico Macias. **Paris Première**
- 18.15** Thalassa. Thalassa en Guyane. La mer de tous les dangers. **TV 5**
- 19.15** Nulle part ailleurs. **Canal +**
- 19.30** Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Egon Schultz, héros de propagande. **Arte**
- 21.05** Pulsations. Le coma et après... **TV 5**
- 22.15** L'Été d'Envoyé spécial. Inde. Des hôpitaux pas comme les autres. Le théâtre de rue. Le grand combat d'Ahmedabad. **TV 5**
- 23.15** Paris dernière. **Paris Première**
- 23.40** L'Enfer de la nuit. Les travailleurs de la nuit. Les allumés de la nuit. La nuit tout est permis. Les travailleurs. Les nuits torrides. Invité : Arturo Brachetti. **TF 1**
- 0.20** Les Dossiers de l'été. La liste Golda. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 18.25** Miramar, le rêve de Maximilien. **Odyssée**
- 18.30** L'Actors Studio. Robert De Niro. **Paris Première**
- 19.00** Un vétérinaire pas comme les autres. **Odyssée**
- 19.00** Croisière à la découverte de l'Égypte des pharaons à bord du « Sun Boat 2 ». Voyage **Arte**
- 19.05** Au-delà de l'horizon. [5/9]. Pythées, les Marseillais ne mentent pas. **Histoire**
- 19.10** L'Amour naturel. **Planète**
- 19.10** Aragon, orchestre cubain depuis 1939. **Muzzik**
- 20.00** Jean-Toussaint Desanti. [2/4]. Cette passion nommée philosophie. **Histoire**
- 20.00** Pilot Guides. Spécial festivals. Voyage

Le Monde TELEVISION

France-Culture

17.30 Walt Disney, l'odyssée d'un rêveur Walt Disney aurait eu cent ans cette année. Son nom évoque avant tout un empire commercial, emblématique d'une culture américaine hégémonique et légitimante. On saura gré à François Langelier d'avoir opéré un retour aux sources. Dix émissions, diffusées du 6 au 17 août, sillonnent l'aventure Disney dans ses multiples perspectives le tout joyeusement rythmé d'extraits de films.

- 20.05** Le Genre humain, l'histoire naturelle des hommes et des femmes. [6/6]. La guerre des sexes. **TSR**
- 20.15** Reportage. Européens, jeunes et alcooliques. **Arte**
- 21.05** Surhumain. [3/6]. Auto-guérison. **TSR**
- 21.35** Perspectives américaines. [6/8]. Les années 30. **Planète**
- 21.40** Les Mystères de l'Histoire. Les enfants volés. **La Chaîne Histoire**
- 21.40** Musica. Jean Sibelius. La Symphonie nordique. **Arte**
- 21.50** La Terre où nous vivons. Tremblements de terre et raz-de-marée aux abords du désert. **Odyssée**
- 21.55** Le XX^e siècle. Sans haine et sans crainte. **Histoire**
- 22.00** Répétitions. Quatuor de gospel. **Mezzo**
- 22.15** L'Écume des villes. Johannesburg. **RTBF 1**
- 22.30** Cuba entre chien et louve. **Planète**
- 23.10** Profil, cinéma de notre temps. Akerman : autoportrait. **Arte**
- 23.25** Un gitan à Séville. **Planète**
- 23.30** Henri Verneuil, 50 ans de cinéma. **Monte-Carlo TMC**
- 0.20** La Lucarne. Robert Paris, photographe. **Arte**
- 0.25** Les Mystères du corps humain. Le vieillissement. **France 2**

SPORTS EN DIRECT

- 16.00** Cyclisme. Grande Boucle féminine internationale (4^e étape) : Bergerac - La Rochefoucauld. **Pathé Sport**
- 17.00** Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (3^e jour). **Pathé Sport**
- 20.55** Football. Ligue des champions (3^e tour préliminaire). Match aller : Parme (It.) - Lille (Fr.). Au stade Ennio-Tardini. **France 3**
- 21.00** Football. Ligue des champions (3^e tour préliminaire). Match aller. **Eurosport**
- 2.00** Athlétisme. Championnats du monde (6^e jour). **Eurosport - France 2 - Pathé Sport**

DANSE

- 19.45** Paquita. Chorégraphie de M. Petipa. Musique de Minkus. Par le ballet du Kirov. Par l'Orchestre du Kirov, dir. Victor Fedotov. **Mezzo**
- 23.45** La Fin d'un rêve. Chorégraphie de Christopher Bruce. Musique de John Lennon. Par le ballet Cullberg de Stockholm. **Mezzo**
- 0.40** Lonely Town, Lonely Street. Chorégraphie de Robert North. Musique de Bill Withers. Par le ballet Rambert. **Mezzo**

MUSIQUE

- 18.10** Orquesta Aragon. Concert enregistré à Angoulême, le 24 mai 1999, lors du festival Musiques métriques. **Muzzik**
- 20.00** Les Flâneries musicales de Reims. Jean-Sébastien Bach par Paul Badura-Skoda. **Muzzik**
- 21.00** Classic Archive. Au Royal Festival Hall de Londres, en 1965 et en 1967. **Mezzo**
- 21.00** Les Flâneries musicales de Reims. Peyrebrune, Speller, Gaillard. Avec Eric Speller, hautbois ; Ophélie Gaillard, violoncelle ; Olivier Peyrebrune, piano. **21.55** Fromanger et Hurel. Avec Juliette Hurel, flûte ; Benoît Fromanger, flûte. **Muzzik**
- 23.00** Rhapsody in Blue, de Gershwin. Avec Leonard Bernstein, piano. Par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein. **Mezzo**
- 23.20** Nice Jazz Festival 1998. **Muzzik**
- 0.30** Eté world music. Oscar D'Leon. A Marciac, en 1999. **Paris Première**

THÉÂTRE

- 22.25** La Bonne Anna. Pièce de Marc Camoletti. **France 2**

TÉLÉFILMS

- 19.30** Ligeia. Maurice Ronet. **Festival**
- 20.45** L'Été de Mathieu. Sylvie Durepaire O. **France 2**
- 20.45** Vivre sans elle. Waris Hussein. **RTL 9**
- 20.50** Tapage nocturne. G. Cuq O. **M 6**
- 20.50** La Vengeance aux deux visages. Karen Arthur. [2/3] O. **Téva**
- 20.55** Le Commando et l'Enfant. Thomas Jauch O. **RTBF 1**
- 22.25** Queenie, la force d'un destin. Larry Pearce. [2/2] O. **Téva**

SÉRIES

- 17.25** Friends. Celui qui hallucine O. **France 2**
- 18.50** H. Une différence O. **TSR**
- 18.55** Le Caméléon. Kidnapping O. **M 6**
- 19.55** Homicide. Mon enfant O. **Série Club**
- 20.05** Madame est servie. [2/2]. Le renvoi d'Angela O. **M 6**
- 21.00** Star Trek, Deep Space Nine. Profits dans la dentelle O. **Canal Jimmy**
- 22.25** Profiler. Névrose O. **Série Club**
- 22.45** X-Files. Aux frontières du réel. Dur comme fer. **TSR**
- 22.45** Les Soprano. Affaire d'éternité O. **Canal Jimmy**
- 22.50** Once & Again. Médiation O. **M 6**
- 0.55** Chapeau melon et bottes de cuir. Le fantôme du château De'Ath. **Série Club**

FILMS

- 13.45** Une nuit sur Terre ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) O. **Ciné Cinemas 2**
- 14.30** Cinq jours en juin ■■ Michel Legrand (France, 1988, 100 min) O. **Cinéfaz**
- 14.50** Sang et lumières ■■ Georges Rouquier (France - Espagne, 1953, 100 min) O. **Cinétoile**
- 15.40** L'Étrange Incident ■■ William A Wellman (Etats-Unis, 1943, v.o., 75 min) O. **Ciné Classics**
- 16.10** Crimes et délits ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1989, 105 min) O. **Cinéfaz**
- 16.30** Prenez garde à la flotte ■■ Charles Walters (EU, 1957, 110 min). **TCM**
- 16.50** Le Cœur fantôme ■■ Philippe Garrel (France, 1996, 85 min) O. **Ciné Cinemas 1**
- 18.15** Coup de foudre ■■ Diane Kurys (France, 1983, 110 min) O. **Ciné Cinemas 1**
- 18.20** Ce monde à part ■■ Vincent Sherman (Etats-Unis, 1959, v.o., 145 min). **TCM**



- 18.40** Le Fantôme de l'opéra ■■ Rupert Julian. Avec Lon Chaney, Mary Philbin (Etats-Unis, 1925, v.o., 80 min) O. **Ciné Classics**
- 20.45** The Boy Friend ■■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1972, v.o., 145 min). **TCM**
- 21.00** La Muse ■■ Albert Brooks (Etats-Unis, 1999, 95 min) O. **Canal +**



- 21.00** Les Copains ■■ Yves Robert. Avec Guy Bedos, Philippe Noiret (France, 1964, 95 min) O. **Cinétoile**
- 21.35** Steamboat Round the Bend ■■ John Ford (Etats-Unis, 1935, v.o., 80 min) O. **Ciné Classics**
- 22.35** 30 ans ■■ Laurent Perrin (France, 1999, 99 min) O. **Canal +**
- 22.45** Hors d'attente ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. **Ciné Cinemas 3**
- 23.10** Dans une île avec vous ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1948, v.o., 120 min). **TCM**
- 0.05** Eglantine ■■ Jean-Claude Brialy (France, 1971, 85 min) O. **Cinétoile**
- 0.15** L'Émigré ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1994, 145 min) O. **Ciné Cinemas 2**
- 1.40** Cérémonie secrète ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinemas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.00** Sous le soleil.
- 19.00** Le Maillon faible.
- 20.00** Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50** La Fête des pères. Film. Joy Fleury.
- 22.20** Les Films dans les salles.
- 22.30** L'Alpagueur. Film. Philippe Labro O.
- 0.20** Pleure pas la bouche pleine ■■ Film. Pascal Thomas.

FRANCE 2

- 16.50** et **1.20** Athlétisme. Championnats du monde.
- 19.20** Secrets d'été.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** et **0.10** Journal, Météo.
- 20.45** Cuisine et dépendances ■■ Film. Philippe Muyl O.
- 22.20** et **1.15** L'Artiste de l'été.
- 22.25** Plaisir d'amour. Film. Nelly Kaplan O.
- 0.30** Conan. Un ami O.

FRANCE 3

- 18.25** Questions pour un champion.
- 18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Tout le sport.
- 20.20** C'est mon choix ce soir.
- 20.50** La Carte aux trésors.
- 22.45** Météo, Soir 3.
- 23.10** Hommage à Balavoine. Que tu vives ici ou là-bas.
- 1.05** La Case de l'oncle Doc. Les Rêves de la main.

CANAL +

- 16.40** Tireur en péril. Film. Russell Mulcahy O.
- **En clair jusqu'à 20.10**
- 18.15** Animasia O.
- 18.40** Spin City O.
- 19.05** Le Journal.
- 19.15** Best of Nulle part ailleurs O.
- 20.05** Le Zapping.
- 20.09** Rien que des monstres O.
- 20.10** Daria O.
- 20.35** Total western ■■ Film. Eric Rochant O.
- 22.15** Un mari idéal. Film. Oliver Parker (v.o.) O.
- 23.50** Seinfeld. Amour, délice et pâté de campagne O.
- 0.15** Spin City. Les deux sœurs O.

ARTE

- 19.00** Archimède.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** Congés solidaires.
- 20.45** La Vie en face. A la piscine.
- 21.45** Thema. Planète plastique. **21.46** Le plastique, c'est fantastique. **22.45** L'Océan de plastique andalou. **23.45** Futuro. **0.15** Le Pérou, entre mystique et plastique.
- 0.55** Arte info.

M 6

- 16.10** M comme musique.
- 17.30** L'Étalon noir O.
- 17.55** Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois O.
- 18.55** Le Caméléon O.
- 19.50** L'Été de Loana.
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.05** Madame est servie O.
- 20.38** Météo des plages.
- 20.39** Un jour à part.
- 20.40** E = M 6 découverte.
- 20.50** Zone interdite.
- 23.05** La Femme d'en face. Téléfilm. George Mihalka O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00** Route 66, l'Amérique en diagonale.
- 21.00** Microfilms (rediff.).
- 22.10** Carnet de notes (rediff.).
- 22.30** Les Cinq Temps de l'amour.
- 23.30** A voix nue (rediff.).
- 0.05** Du jour au lendemain (Rediff.).
- 0.40** Label contes.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Festival d'Aix-en-Provence. Gérardine McGreevy, soprano, Christopher Gould, piano. Œuvres de R. Schumann, Wolf, Debussy, G. Schumann.
- 21.30** Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Leif Ove Andnes, piano. Œuvres de Bach, R. Schumann, Schubert.
- 23.00** Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Les Rendez-vous du soir. Le pianiste Nelson Freire. Œuvres de Chopin, Liszt, Dresde, R. Strauss, Schumann, Liszt.
- 22.05** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Boccherini, Haydn, Mozart.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50** Les Feux de l'amour.
- 14.40** Tequila et Bonetti.
- 15.30** Medicopter.
- 16.20** Alerte Cobra.
- 17.15** Passions.
- 18.00** Sous le soleil.
- 19.00** et **1.10** Le Maillon faible.
- 20.00** Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50** Un et un font six. Chère maison. **22.10** Très chère maison.
- 23.40** L'Enfer de la nuit.

FRANCE 2

- 13.45** Maigret O.
- 15.25** Tiercé.
- 15.35** L'As des privés O.
- 16.25** La Famille Green.
- 17.15** Un livre.
- 17.25** Friends O.
- 17.45** Hartley, cœurs à vif O.
- 18.30** et **1.15** L'Artiste de l'été.
- 18.35** Nash Bridges O.
- 19.20** Secrets d'été.
- 19.50** Un gars, une fille.

Des résidus de pesticides seraient présents dans la moitié des fruits et légumes consommés en France

Ces résultats sont parmi les plus mauvais d'Europe, selon une étude de la Commission de Bruxelles

LA MOITIÉ des fruits, légumes et céréales consommés en France en 1999 présentaient des résidus de pesticides, à des taux acceptables pour 41 % d'entre eux, mais en infraction avec les normes pour 8 %, selon une enquête rendue publique par l'Office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne lundi 6 août. 46,4 % des 4 553 échantillons prélevés ne contenaient ni herbicides, ni insecticides, ni fongicides, contre 64 % pour la moyenne de 17 Etats concernés par l'étude (les Quinze de l'Union plus la Norvège et l'Islande).

Quarante échantillons de fruits, légumes et céréales ont été analysés, 142 pesticides différents ont été recherchés. Des résidus de pesticides à des niveaux égaux ou inférieurs à la limite maximale admise ont été détectés dans 32 % des échantillons européens. Dans 4,3 %

des échantillons restants, ces limites maximales étaient dépassées. Seuls, l'Autriche et les Pays-Bas font moins bien que la France, avec, respectivement, 11 et 10 % des échantillons dépassant les normes légales. Les « meilleurs » résultats sont atteints par l'Italie (0,9 %), la Norvège (1,9 %) et le Danemark (2 %). David Byrne, commissaire chargé de la santé et de la protection des consommateurs, s'est « réjoui » des résultats, mais il a estimé que « la situation peut encore être améliorée », « tous les dépassements des limites maximales étant intolérables, même s'ils n'impliquent pas tous un risque pour la santé ».

Selon la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), ces résultats, doivent être relativisés : début 1999, des contrôles effectués sur des poivrons espagnols et des poires belges avaient révélé

des dépassements de la limite maximale autorisée (LMR) de certaines molécules – le metamyphos dans les premiers, le chlorethane dans les secondes –, entraînant la mise en place d'un plan de surveillance spécifique et la multiplication des contrôles sur ces produits, et en fin de compte leur interdiction de commercialisation. Ces tests auraient pénalisé les résultats français, qui portent aussi bien sur les produits d'importation que sur les fruits et légumes français, ajoute-t-on à la DGCCRF.

Cependant, la France est le deuxième utilisateur mondial de pesticides derrière les Etats-Unis. Selon Jacques My, secrétaire général de l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP), « la France est un grand pays agricole, et le climat favorise les champignons sur des cultures traditionnelles comme la vigne, les vergers, les céréales, ce qui rend néces-

saire l'utilisation de produits phytosanitaires ». Ces résultats étaient déjà connus à la direction générale de l'alimentation (DGAL), qui dépend du ministère de l'agriculture et qui précise que l'enquête européenne est publiée à partir des chiffres transmis par les Etats-membres. En France, la DGCCRF effectue des contrôles sur les fruits et légumes dans les points de ventes au public, et la DGAL sur l'eau et les produits végétaux à la sortie des champs.

SEUILS D'ALERTE

Selon Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale de l'alimentation, « ces chiffres ne montrent pas de dégradation par rapport aux années précédentes, mais cela ne signifie pas qu'il faut s'endormir ». Selon elle, il est nécessaire de « faire évoluer les pratiques agricoles, afin de réduire les intrants. Il ne s'agit de les faire disparaître, mais de les utiliser moins et mieux ». M^{me} Geslain-Lanéelle précise que les seuils fixés par la commission sont des seuils d'alerte : « Le dépassement de la limite maximale ne présente pas de risques majeurs pour la santé ».

Selon François Lafitte, président de l'interprofession des fruits et légumes (Interfel), l'utilisation de produits phytosanitaires est « indispensable » pour lutter contre certains insectes ou champignons. « Les industriels qui mettent en marché ces produits doivent recevoir une autorisation donnée par trois ministères, nous a-t-il précisé. Les doses, les calendriers et la date limite d'utilisation avant récolte sont rigoureusement précisés et les agriculteurs se doivent de les respecter. »

Gaëlle Dupont
et Rafaële Rivais à Bruxelles

Préfecture du Nord : arrêt du tirage au sort pour les demandeurs d'asile

Cette mesure avait été prise « pour éviter la pagaille »

LILLE

de notre correspondante

Les files d'attente n'avaient pas disparu, lundi 6 juin, devant l'annexe de la préfecture du Nord, à Lille. Mais le dépôt des demandes d'asile ne ressemblait plus à une foire d'empoigne, comme les semaines précédentes. Pourtant, la réception aux guichets n'a pas été déterminée par les lois du hasard, à savoir un tirage au sort, par ordonnateur, orchestré par les services préfectoraux : lundi, face aux protestations de la Ligue des droits de l'homme (LDH) et du comité de soutien aux sans-papiers, la préfecture du Nord a en effet décidé de revoir le dispositif d'accueil qu'elle avait instauré, la semaine précédente. Si seules 60 demandes, selon l'ordre d'arrivée, ont pu être examinées, toutes les personnes présentes – environ 150 – ont été reçues. « Une liste d'attente nominative établie par nos services permettra à ceux arrivés au-delà de la 60^e place d'être reçus en priorité le lundi suivant », a expliqué Jacky Hautier, secrétaire général de la préfecture.

Ce n'est pas la première fois que la préfecture doit réexaminer, dans l'urgence, son dispositif d'accueil des demandeurs d'asile territoriaux ou politiques. Confrontés, comme d'autres, à l'afflux croissant de postulants, les services lillois avaient décidé voilà quelques mois de limiter l'ouverture des guichets et, de fait, la réception des demandes. Officiellement, pour éviter l'engorgement d'un service débordé. Selon la LDH, dans le but de décourager les demandeurs potentiels. En mai, l'accueil avait été réduit à deux demi-journées par semaine. Fin juin, les associations découvraient consternées

que l'ouverture était ramenée à deux heures par semaine, le nombre d'entrées étant limité à 60.

Bien vite, le dispositif a montré ses faiblesses. La file d'attente a grossi, les demandeurs passant la nuit devant les grilles. Une liste s'est mise à circuler. « C'était une façon de nous organiser, pour éviter cette pagaille », affirmaient certains. « Cette liste était élaborée on ne sait ni comment, ni par qui ; les femmes et les plus faibles en étaient systématiquement exclus », assuraient les autres.

CASSE-TÊTE

Des versements de bakchich pour figurer sur cette liste sont apparus. Ces « pratiques inacceptables » ont été invoquées par la préfecture pour justifier, lundi 31 juillet, la mise en place d'un tirage au sort, « un système aléatoire, pas vraiment satisfaisant mais qui semblait plus équitable », explique la directrice adjointe du cabinet du préfet.

La suspension de ce dispositif marque pour la LDH « le retour à une situation plus normale ». Mais elle n'est pas perçue comme une victoire. L'association réclame l'ouverture des guichets plusieurs jours par semaine. Une mesure dont la préfecture ne veut pas entendre parler. « En l'état actuel de nos effectifs – lesquels ont été triplés ces derniers mois, passant de trois à neuf – nous ne sommes pas en mesure d'accueillir plus de soixante personnes par semaine, sous peine de rallonger considérablement les délais d'instruction des dossiers », explique le cabinet du préfet. Le casse-tête n'est pas terminé.

Nadia Lemaire

Des substances aux effets encore mal connus

NI L'AGENCE française de sécurité sanitaire des aliments ni l'Institut national de la recherche agronomique ne souhaitaient, mardi 6 août, commenter ce que pouvaient signifier, du point de vue de la santé publique, les résultats de l'étude rendue publique par la Commission européenne sur les concentrations anormalement élevées de pesticides observées en France dans les fruits et légumes. On précisait, auprès de ces deux organismes, que seules les directions générales de l'alimentation (ministère de l'agriculture) et de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (ministère de l'économie) étaient autorisées à s'exprimer sur le sujet. Pour Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale de l'alimentation, si ces données ne sont pas véritablement inquiétantes d'un point de vue sanitaire pour le consommateur elles justifient pleinement les actions en

cours visant à parvenir avant 2003 à un toilettage de l'ensemble des pesticides utilisés en agriculture (lire ci-dessus).

Les assurances de la directrice générale de l'alimentation tiennent notamment à la très large différence – un facteur de l'ordre de cent – entre le niveau maximal toléré (LMR) de résidus dans les aliments et l'apparition d'une toxicité chez le consommateur. Le système de surveillance actuellement en vigueur a déjà par le passé conduit, par précaution, à modifier les conditions d'utilisation de certaines molécules. Des pesticides actuellement sur le marché sont pourtant connus pour avoir des propriétés mutagènes et cancérigènes. Mais plus que les consommateurs, les spécialistes estiment que ce sont les utilisateurs de ces substances qui sont a priori exposés à un risque sanitaire.

Une récente étude réunissant des chercheurs français et argen-

tins vient d'établir que des pesticides pouvaient avoir des effets pathogènes sur la fonction de reproduction masculine. Ce travail, qui vient d'être publié dans le dernier numéro de la revue européenne *Human Reproduction*, a été conduit auprès de 225 hommes souffrant de stérilité et travaillant dans une région d'Argentine où l'on pratique l'une des agricultures parmi les plus intensives au monde. « Nos résultats suggèrent que les pesticides et les solvants agissent sur les testicules et les glandes annexes, explique le docteur Luc Multigner (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Les pesticides peuvent agir sur les hormones et modifier leur équilibre. Une autre hypothèse est qu'il puisse avoir une action toxique directe sur les testicules entraînant un déséquilibre hormonal qui retentit à son tour sur les organes génitaux. »

Jean-Yves Nau

La question de l'amnistie des détenus nationalistes corses divise la majorité plurielle

« **PAS D'AMNISTIE COLLECTIVE** et pas pour les assassins du préfet Erignac. » C'est par cette formule que le porte-parole du Parti socialiste, Vincent Peillon, a répondu, mardi 7 août, dans un entretien au *Figaro*, aux exigences formulées par les nationalistes corses à l'occasion des Journées internationales de Corte (*Le Monde* du 7 août). Lors de cette manifestation, les représentants des mouvements nationalistes avaient réclamé, à l'instar du chef de file de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni,

« dans cet accord, d'amnistie ». Le député de Seine-Saint-Denis a ajouté que, si « le rapprochement [de la Corse] d'un certain nombre de prisonniers » n'est pas impossible, il est « absolument impensable qu'il puisse y avoir une quelconque amnistie pour ceux qui ont assassiné le représentant de l'Etat sur l'île ».

Utilisant les termes mêmes de Lionel Jospin, M. Peillon a rappelé, mardi, que « l'amnistie n'est pas à l'ordre du jour ». « Les assassins du préfet Erignac ne sont pas dans le lot commun des "prisonniers politi-

le n'est « pas impossible » à la fin du processus de Matignon. « La position des Verts est qu'on doit reconnaître le statut de prisonnier politique, aussi bien pour les Corses que pour les Bretons et les Basques », a ajouté M. Bennahmias, pour qui il est « évident » que « l'amnistie », « y compris pour les membres du commando Erignac », est « l'aboutissement du processus ». Porte-parole nationale des Verts, Maryse Arditi a précisé au *Monde*, mardi matin, que, « contrairement aux propos tenus par M. Bennahmias, le débat n'avait jamais eu lieu au sein des Verts ».

« INACCEPTABLE »

A droite, pour Patrick Devedjian, conseiller politique au RPR, la demande des nationalistes corses est « inacceptable ». En demandant l'amnistie pour tous les détenus corses, les nationalistes ont, selon lui, « signé l'acte de décès des accords de Matignon ». Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale (DL), a, pour sa part, estimé que les accords de Matignon vont « probablement dans le mur ». Il a condamné les propos de M. Bennahmias et a demandé « aux membres Verts du gouvernement » de « s'expliquer » sur la légitimité de leur ancien secrétaire national.

Mardi matin, Jean-François Matteï, président du groupe DL de l'Assemblée nationale, a décaré, sur RTL, qu'« il ne peut y avoir d'amnistie pour des gens qui ont provoqué des attentats » et qu'on ne peut pas « appeler prisonniers politiques des gens responsables de meurtres ». Enfin, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, s'est dit « indigné » que « le gouvernement reste sans voix après la nouvelle provocation » de M. Talamoni.

« la libération de tous les prisonniers politiques corses » et demandé à nouveau une amnistie.

Lundi, le député socialiste Bruno Le Roux, rapporteur du projet de loi sur la Corse, a estimé, dans une déclaration à l'AFP, que le durcissement du discours des nationalistes ne constitue « aucun danger » pour la poursuite du processus de Matignon. « Il y a, depuis plusieurs mois, un processus politique qui est mené, a poursuivi M. Le Roux. Il faut se tenir à ce qui a été discuté (...) et il n'est pas question,

ques », estime le porte-parole du PS, qui ne croit pas, toutefois, à la remise en cause du processus.

La question de l'amnistie divise la gauche plurielle. Alors que Georges Sarre, président du Mouvement des citoyens, a, dès dimanche, dénoncé, le « chantage » des nationalistes et s'est opposé vigoureusement à l'idée d'une « amnistie pour les terroristes », Jean-Luc Bennahmias, qui était secrétaire national des Verts jusqu'au mois de juin, s'est exprimé en sens inverse. Pour lui, une amnistie tota-

Vendredi 10 août
avec *Le Monde* daté samedi 11 août

EVA ALMASSY

LUCIFER BOX

GALLIMARD - *Le Monde*

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES